

1516: 1223

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
.....  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
.....  
DIRECTION GENERALE DU PLAN  
.....  
DIRECTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

**ETUDE PROSPECTIVE  
« SENEGAL 2035 »**

*Rapport final*

**Juin 2011**

## TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux.....	3
Liste des graphiques .....	3
Sigles et Acronymes .....	4
Préface .....	6
Introduction générale .....	7
<b>I<sup>ère</sup> partie : Place de la réflexion prospective dans la politique économique au Sénégal.....</b>	<b>10</b>
Chapitre 1 : La prospective dans le système de planification nationale .....	11
1.1. Stratégies à long terme .....	11
1.2. Stratégies à moyen terme.....	13
1.3. Les instruments d'exécution.....	14
<b>II<sup>ème</sup> partie : De l'identification des aspirations à la rétrospective de la société.....</b>	<b>19</b>
Chapitre 2 : Identification des perceptions et des aspirations des populations .....	20
Chapitre 3 : La rétrospective de la société sénégalaise et de son environnement .....	27
3.1. Les interdépendances de la mondialisation .....	27
3.2. L'environnement naturel .....	31
3.3. Les facteurs culturels du développement.....	35
3.4. Une population en évolution constante .....	38
3.5. Une gouvernance politique au profit des élites urbaines.....	42
3.6. Une décentralisation progressive comme réponse à un besoin croissant de démocratie à la base .....	44
3.7. Une trajectoire économique modelée par le contexte international et les politiques économiques .....	45
3.8. Un système sanitaire face aux défis des grandes endémies.....	51
3.9. Un système éducatif à l'épreuve de la massification des effectifs .....	57
3.10. Le cadre urbain et l'habitat, un besoin difficile à satisfaire.....	60
3.11. L'emploi ou la quête difficile d'insertion sociale et de dignité.....	62
<b>III<sup>ème</sup> partie : Scénarios d'évolution ... ou des futurs possibles.....</b>	<b>66</b>
III.1. L'approche qualitative des scénarios.....	67
Chapitre 4 : Le scénario tendanciel .....	67
Chapitre 5 : Le scénario moyen.....	92
Chapitre 6 : Le scénario pessimiste .....	95
Chapitre 7 : Le Scénario optimiste ou la vision.....	97
III.2. l'approche quantitative des scénarios .....	100
Chapitre 8 : Evaluation quantitative comparée des scénarios .....	100
<b>IV<sup>ème</sup> Partie : La stratégie pour réaliser la vision.....</b>	<b>120</b>
Chapitre 9 : Les axes stratégiques pour réaliser la vision.....	121
Chapitre 10 : Rôle des acteurs internes de la société.....	130
<b>Conclusion Générale.....</b>	<b>138</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>141</b>
Annexe 1 : Lexique.....	142
Annexe 2 : Liste des personnes auditionnées .....	144
Annexe 3 : Liste des variables économiques.....	145
Annexe 4 : Liste des variables non économiques.....	146

Annexe 5 : Liste des 59 variables essentielles du système .....	149
Annexe 6 : Glossaire des variables essentielles issues de l'analyse structurelle.....	151
Annexe 7 : Caractéristiques de la matrice d'impacts directs .....	154
Annexe 8 : Sommes des lignes et des colonnes.....	154
Annexe 9 : Classement par dépendance .....	156
Annexe 10: Classement des variables selon leurs influences.....	158
Annexe 11 : Plan des influences/dépendances directes .....	160
Annexe 12 : Plan des déplacements : direct/indirect.....	161
Annexe 13 : Lecture des résultats de l'analyse structurelle.....	162
Annexe 14 : Questions stratégiques pour réaliser la vision.....	169
Annexe 15 : Tableau des politiques détaillées des 4 scénarios .....	171
Annexe 16 : Arrêté portant organisation du cadre d'orientation et de suivi de l'Etude prospective « Sénégal 2035 » .....	172
Annexe 17: Membres de l'Equipe Technique Permanente .....	177
Annexe 18 : Questionnaire sur les aspirations et perceptions de la population sénégalaise ....	179

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Préoccupations actuelles majeures des populations.....	20
Tableau 2 : Autres thèmes de développement .....	22
Tableau 3 : Aspirations des populations à l'horizon de l'Etude.....	24
Tableau 4: Répartition des terres arables dégradées par zones éco-géographiques .....	31
Tableau 5: Principaux indicateurs démographiques 1988-2010 .....	41
Tableau 6 : Les principales infrastructures de santé du Sénégal en 2009 .....	55
Tableau 7 : Le personnel public de santé en 2009 .....	56
Tableau 8 :Taux de rétention dans le système éducatif 1993-2003 .....	58
Tableau 9 : Récapitulatif des opérations de restructuration achevés ou en cours .....	62
Tableau 10 : Projection des indicateurs démographiques .....	81
Tableau 11 : Evolution du PIB par tête.....	86
Tableau 12 : Sommaire des politiques des quatre scénarios .....	101
Tableau 13 : Valeurs des indicateurs clés en 2035 pour les quatre scénarios .....	116

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Les principales priorités actuelles de développement .....	21
Graphique 2 : Les priorités de développement pour les 25 prochaines années .....	25
Graphique 3 : Pyramide des âges de la population en 2008 .....	40
Graphique 4 : Evolution du taux de mortalité juvénile selon la zone.....	52
Graphique 5 : Pyramide des âges de la population en 2035 .....	80
Graphique 6 : Taux de croissance du PIB réel par tête.....	103
Graphique 7 : Production totale d'énergie électrique.....	105
Graphique 8 : Indice de Développement humain .....	106
Graphique 9 : Proportion de la force de travail employée .....	107
Graphique 10 : Taux d'alphabétisation par sexe .....	108
Graphique 11 : Taux d'accès aux soins médicaux .....	109
Graphique 12 : Taux de fécondité .....	110
Graphique 13 : Population totale.....	111
Graphique 14 : Taux de migration net (pour 1000 habitants ) .....	112
Graphique 15 : Proportion moyenne de la population en dessus du seuil de pauvreté .....	113
Graphique 16 : Forêt .....	114
Graphique 17 : Emissions de dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) par tête.....	115

## Sigles et Acronymes

<b>ADM</b>	Agence de Développement Municipal
<b>AGETIP</b>	Agence d'exécution des Travaux Publics
<b>AGOA</b>	Accord sur les opportunités de croissance
<b>ANEJ</b>	Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>APD</b>	Aide Publique au Développement
<b>APE</b>	Accords de Partenariat Economique
<b>BCG</b>	Bacille de Calmette et Guérin
<b>BCI</b>	Budget Consolidé d'Investissement
<b>BRIC</b>	Brésil Russie Inde Chine
<b>CEA</b>	Commission Economique Africaine
<b>CEEAC</b>	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
<b>CFA</b>	Communauté Financière Africaine
<b>CGE</b>	Commissariat Général à l'Emploi
<b>CILSS</b>	Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
<b>CREA</b>	Centre de Recherche en Economie Appliquée
<b>DIRE</b>	Délégation à l'Insertion et à la Réinsertion
<b>DPES</b>	Document de Politique Economique et Sociale
<b>DPP</b>	Déclaration de Politique de Population
<b>DPS</b>	Direction de la Prévision et de la Statistique
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>DTCP</b>	Diphthérie Tétanos Coqueluche et Polio
<b>ECOSOC</b>	Conseil Economique et Social des Nations Unies
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EPPS</b>	Enquête sur la Perception de la Pauvreté au Sénégal
<b>ESAM</b>	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
<b>EVN</b>	Espérance de Vie à la Naissance
<b>FNE</b>	Fonds National pour l'Emploi
<b>FNPJ</b>	Fonds National de Promotion de la Jeunesse
<b>FPE</b>	Fonds de Promotion Economique
<b>GAR</b>	Gestion Axée sur les Résultats
<b>HAMO</b>	Société de promotion immobilière
<b>ICS</b>	Industries Chimiques du Sénégal
<b>IDE</b>	Investissement Direct Etranger
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IPAR</b>	Institut pour la Prospective Agricole et Rurale
<b>IRA</b>	Insuffisances Rénales Aiguës
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>ISPE</b>	Instrument de Soutien à la Politique Economique
<b>MICS</b>	Enquête sur des indicateurs multiples
<b>MPC</b>	Ministère du Plan et de la Coopération
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>NU</b>	Nations Unies
<b>OGM</b>	Organisme Génétiquement Modifié
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>OMVS</b>	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU SIDA</b>	Organisme des Nations Unies pour le Sida
<b>OVM</b>	Organisme Vivant Modifié

<b>PAES</b>	Programme d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur
<b>PGAT</b>	Plan Général d'Aménagement du Territoire
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIC</b>	Plan d'Investissement Communal
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNAT</b>	Plan National d'Aménagement du Territoire
<b>PODES</b>	Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social
<b>PPTE</b>	Pays Pauvres Très Endettés
<b>PRDI</b>	Plan Régional de Développement Intégré
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>PTIP</b>	Programme Triennal d'Investissements Publics
<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RMN</b>	Rapport de Masculinité à la Naissance
<b>SADCC</b>	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
<b>SCA</b>	Stratégie de Croissance Accélérée
<b>SICAP</b>	Société Immobilière du Cap Vert
<b>SNHLM</b>	Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré
<b>SNIS</b>	Service National d'Information Sanitaire
<b>SRAT</b>	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>TAN</b>	Taux d'Accroissement Naturel
<b>TBM</b>	Taux Brut de Mortalité
<b>TBN</b>	Taux Brut de Natalité
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TEC</b>	Tarif Extérieur Commun
<b>TFA</b>	Taux de Fécondité par Age
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>TICAD</b>	Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique
<b>TP</b>	Taux de Prévalence
<b>UDEAC</b>	Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>VAE</b>	Végétation Aquatique Envahissante
<b>VIH</b>	Virus d'Immunodéficience Humaine
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concertée

Préface

## Introduction générale

Après l'élaboration en 1989 de l'étude prospective « Sénégal 2015 » qui a éclairé les documents de planification à moyen terme (PODES et DSRP), on peut se demander pourquoi vingt ans après on a besoin d'une nouvelle étude prospective dans une économie en quête d'émergence. Pour répondre à cette question, référons-nous au contexte international et aux objectifs que se fixe la démarche prospective.

Le contexte international est marqué par une extraordinaire accélération des échanges et des flux de toutes sortes. Nous assistons non seulement à une augmentation des volumes échangés mais aussi à l'accélération de la vitesse de ces échanges qui concernent les marchandises, les capitaux, les hommes et les informations avec ces puissants outils que sont les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les idées et les modes de vie voyagent aussi rapidement que les hommes et les informations faisant penser que nous sommes dans un véritable village planétaire, tellement l'interdépendance et l'interconnexion entre toutes les sociétés, est forte.

Face à tous ces bouleversements, qui pour la plupart sont le fruit de l'innovation technologique, l'homme éprouve un besoin de connaître son avenir et une volonté de maîtriser la complexité des phénomènes de son environnement. La prospective ne peut totalement satisfaire ce besoin car elle n'est pas une discipline qui vise à connaître le futur, ni une science divinatoire. La prospective aide à construire l'avenir plutôt qu'à le prédire. Elle considère que l'avenir est caractérisé par l'incertitude car il peut prendre des formes multiples. C'est pourquoi, une réflexion sur les futurs possibles est plus que nécessaire. La démarche prospective s'accommode donc difficilement du fatalisme ou de la croyance en une harmonie préétablie dans laquelle l'homme ne serait qu'un spectateur passif de son destin.

L'avenir n'est pas clos. Il contient un éventail de futurs qu'il appartient à la démarche prospective d'identifier, et ce, à partir d'une rétrospective distinguant dans toutes les dynamiques passées, d'une part, des facteurs d'inertie à savoir les tendances lourdes et, d'autre part, des germes de changement.

La connaissance de ces futurs possibles sert à éclairer les décisions et permet aux Autorités de mieux prendre en charge les préoccupations des populations.

En effet, la démarche prospective permet de ne pas subir les événements et d'être proactif c'est-à-dire d'agir en toute connaissance de cause pour provoquer les changements souhaitables.

C'est pourquoi elle constitue un exercice ambitieux puisque nous sommes à l'échelle d'une société humaine et sur un horizon d'une génération.

L'analyse d'une société humaine sur un horizon temporel d'une génération requiert la prise en compte de plusieurs dimensions. Ainsi, la prospective par sa nature et ses ambitions est à la frontière de plusieurs disciplines dont l'histoire, la sociologie, l'économie, la philosophie pour ne citer que celles-là.

L'étude prospective « Sénégal 2035 » s'est fixée comme ambition, en mettant à contribution toutes ces disciplines, de relever le défi intellectuel qui consiste à doter le Sénégal d'un puissant instrument d'éclairage pour l'avenir.

C'est ainsi que la méthodologie de « Sénégal 2035 » s'articule autour des étapes classiques de la démarche prospective en partant de l'identification des aspirations des populations aux scénarios pour aboutir aux axes stratégiques.

Il faut rappeler que les aspirations des populations ont été prises en compte à travers une enquête exhaustive complétée par des avis d'experts.

Ce document présente les principales conclusions de ce processus qui s'est déroulé sur une période relativement longue<sup>1</sup>. Une des nouveautés de cette étude « Sénégal 2035 » est la quantification des scénarios élaborés.

Pour un tel exercice le modèle T21<sup>2</sup> a été utilisé du fait de la pertinence de sa méthodologie. En réalité, cette quantification des scénarios qui nécessite de disposer d'indicateurs fiables, nous a permis de mieux percevoir les enjeux de chacune des trajectoires de notre société à travers les simulations.

Ce présent document est un instrument de politique économique. En tant que tel il ne peut refléter entièrement toute la richesse des contributions qui l'ont porté. Sa logique de présentation se plie à la contrainte éditoriale d'un document de planification, qui se doit d'être un guide pour l'action.

---

<sup>1</sup> Le vocable « Sénégal 2025 » initialement utilisé pour la dénomination de l'étude a été remplacé par « Sénégal 2035 » pour respecter l'horizon temporel d'une étude prospective.

<sup>2</sup> Le modèle T21 est un outil de projection à long terme qui, de par sa structure intégrée, permet, par une approche systémique, de procéder à des simulations des principales variables d'ordre économique, social et environnemental.

Ainsi, dans la première partie il est rappelé la place de cet exercice de prospective dans le système national de planification. Cette partie comprend un diagnostic sommaire des instruments et de leur articulation et met en relief la façon dont la prospective y est inscrite.

La deuxième partie aborde les aspirations des populations et la rétrospective de la société sénégalaise préparant ainsi les intrants nécessaires à la construction des scénarios dont la présentation fait l'objet de la troisième partie.

Enfin, la quatrième partie décline les axes stratégiques ou corridors de solutions devant inscrire la société sénégalaise dans une trajectoire d'émergence et de solidarité.

## **I<sup>ère</sup> partie : Place de la réflexion prospective dans la politique économique au Sénégal**

Le Sénégal dispose d'une tradition de réflexion prospective qui débute avec les travaux du Père LEBRET<sup>3</sup> initiés au lendemain de l'indépendance. Il a fallu attendre l'année 1989 pour qu'une nouvelle étude prospective plus complète soit élaborée. Le point commun entre ces deux exercices c'est qu'ils étaient liés au système de planification c'est-à-dire qu'ils servaient à apporter un éclairage aux orientations du plan de développement.

Cette tradition se poursuit avec la présente étude qui ambitionne de s'inscrire dans le contexte de la planification en articulant ses outputs aux autres instruments d'un système dont il est un des maillons.

Cette première partie précise la place de la réflexion prospective dans la gestion de l'économie et la manière dont elle s'articule de façon cohérente aux autres instruments de politique économique.

---

<sup>3</sup> Le Père Louis-Joseph LEBRET (1897-1966), dominicain, a travaillé au Sénégal de 1957 à 1963. Il a beaucoup contribué à la réflexion sur les perspectives de développement dans ce pays.

## **Chapitre 1 : La prospective dans le système de planification nationale**

Il est nécessaire de disposer d'un instrument consensuel et souple de gestion de l'économie dans notre environnement fait d'incertitudes et d'accélération des changements. Le rôle de la planification dans ce contexte est triple :

- infléchir les tendances à long terme jugées néfastes pour le développement ;
- desserrer les contraintes qui pèsent sur la mobilisation des ressources humaines et physiques ;
- organiser le changement autour d'une stratégie cohérente permettant de guider la sélection des programmes, des actions ou des projets à moyen terme.

Ceci exige une démarche éclairée par une réflexion lucide et vigilante sur les menaces et les opportunités de l'évolution à long terme de l'environnement international, mais aussi de notre milieu naturel. La planification se doit d'être souple pour permettre les adaptations nécessaires, au regard des bouleversements rapides tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le système de planification repose sur une approche stratégique de la gestion de l'économie nationale. Il est bâti autour de plusieurs instruments complémentaires avec trois piliers essentiels à savoir une étude prospective, une loi-plan d'orientation et un Programme triennal d'Investissements et d'Actions publics (PTIAP) qui répondent au besoin de disposer respectivement d'une stratégie de long, moyen et court terme.

### **1.1. Stratégies à long terme**

Le système de gestion de l'économie se caractérise par l'existence de deux instruments à long terme : le Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT) et l'Etude Prospective.

#### **1.1.1. Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT)**

Il définit à horizon d'une génération les orientations stratégiques nationales en vue d'utiliser le territoire de manière rationnelle et optimale, en fonction de ses ressources et potentialités et dans le but de satisfaire les besoins immédiats et futurs de l'ensemble de la population. Il constitue un cadre indicatif de référence de l'action territoriale de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics et des entreprises privées. Il comprend (i) un Plan général d'Aménagement du Territoire (PGAT) qui intéresse l'ensemble du territoire national, et (ii) un Schéma régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) pour chaque région.

La décision d'élaborer le Plan National d'Aménagement du Territoire prise à l'issue du Conseil Interministériel du 14 Février 1977 n'a pu être concrétisée que 20 ans plus tard. Ce long délai démontre la lourdeur de l'exercice et le manque de moyen pour sa réalisation. La politique d'aménagement du territoire souffre :

- du manque de volonté politique ;
- de l'instabilité institutionnelle de la structure chargée de sa conception et de son suivi ;
- des lacunes en ce qui concerne son intégration dans le dispositif de planification économique et sociale ;
- de la faible appropriation, par les différents acteurs, de ses outils, instruments et documents majeurs.

Depuis 2000, une nouvelle dynamique est créée avec la Déclaration de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (DEPONAT) adoptée, le 21 mars 2006, et le Programme National d'Aménagement pour la Promotion de la Solidarité et la Compétitivité Territoriale (PNASCOT) nouveau cadre de mise en œuvre du PNAT. En outre, une Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT) a été créée en 2009.

### **1.1.2. Etude Prospective**

Elle procure un cadre général de référence, par sa vision globale des composantes économique, sociale et environnementale et leurs interrelations pour le choix des stratégies de la loi-plan d'orientation. L'Etude constitue une réflexion prospective sur le Sénégal et son environnement, explorant à l'horizon d'une génération le champ des futurs possibles et plausibles, afin d'éclairer les choix stratégiques de développement. Ce premier maillon de la chaîne du système de planification s'élabore en trois principales phases : une étude rétrospective, une analyse structurelle et l'élaboration de scénarios pour aider à un choix de société à long terme.

L'Etude prospective «Sénégal 2015», la troisième du genre<sup>4</sup> au Sénégal, a inspiré les VIII<sup>ème</sup> et IX<sup>ème</sup> Plans. De plus, elle a eu un effet propagateur certain puisqu'ayant permis d'initier plusieurs exercices de prospectives sectorielles (Industrie, Femme, éducation, santé, etc.).

---

<sup>4</sup> Après les études du Père LEBRET et celle de 1977.

C'est ainsi que les aspirations, ci-après, des populations à l'horizon de l'Etude sur divers thèmes de développement ont été recueillies (voir Tableau 3).

**Tableau 3 : Aspirations des populations à l'horizon de l'Etude**

<b>Aspirations des populations</b>	<b>Priorités à satisfaire par l'Etat selon les populations</b>
<b>La sécurité alimentaire</b> -la réduction des prix des denrées de première nécessité ; -le développement de l'agriculture locale.	-la subvention des denrées de 1ère nécessité ; -le développement de l'agriculture locale ; -l'incitation à la consommation d'aliments locaux.
<b>La santé</b> -la disponibilité de plus de médicaments dans les structures de santé ; -la disponibilité de plus de structures de santé ; -la gratuité des soins primaires.	-la construction d'hôpitaux ou centres de santé ; -la gratuité des soins primaires.
<b>L'emploi et la création d'entreprises</b> -la construction de plus d'usines ; -l'offre de plus d'emplois décents et durables.	-la création d'emploi dans le public ; -la formation des jeunes aux métiers ; -l'adéquation Formation/Emploi.
<b>Le logement</b> -la réduction des frais de location ; -la construction des logements sociaux (HLM) ; -une maison pour chaque famille.	-la construction des cités ; -le développement d'instruments de crédit ; -l'incitation à l'utilisation des matériaux locaux.
<b>Le système éducatif</b> -une bonne formation des enseignants ; -l'amélioration des conditions de travail des enseignants ; - l'amélioration du système éducatif en général.	-l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants ; -la gratuité de l'enseignement de base ; -la construction de plus d'infrastructures scolaires ; -le développement de la recherche scientifique.
<b>La bonne gouvernance</b> -La bonne gestion et la transparence ; -l'éradication de la corruption.	- la lutte contre la corruption ; -la bonne gestion des deniers publics ; -la prise en compte de la compétence dans les recrutements et les promotions.
<b>L'énergie électrique</b> -l'extension des zones électrifiées ; -la réduction de la cherté de l'électricité ; -la suppression des délestages ;	-le développement de l'électrification rurale et urbaine ; -l'incitation des ménages à l'économie d'énergie ; -la réduction des tarifs de consommation électrique.
<b>Le transport</b> -le renouvellement du parc automobile public ; -la construction et la réhabilitation de routes ; -l'organisation du transport ; -l'accessibilité aux modes de transport public.	-le développement de sociétés de transport ; -l'amélioration du parc automobile ; -le développement du réseau routier ; -le développement et la diversification des modes de transport public.
<b>La sécurité</b> -l'éradication des agressions sur les personnes et les biens.	-la multiplication et l'équipement des services de sécurité.

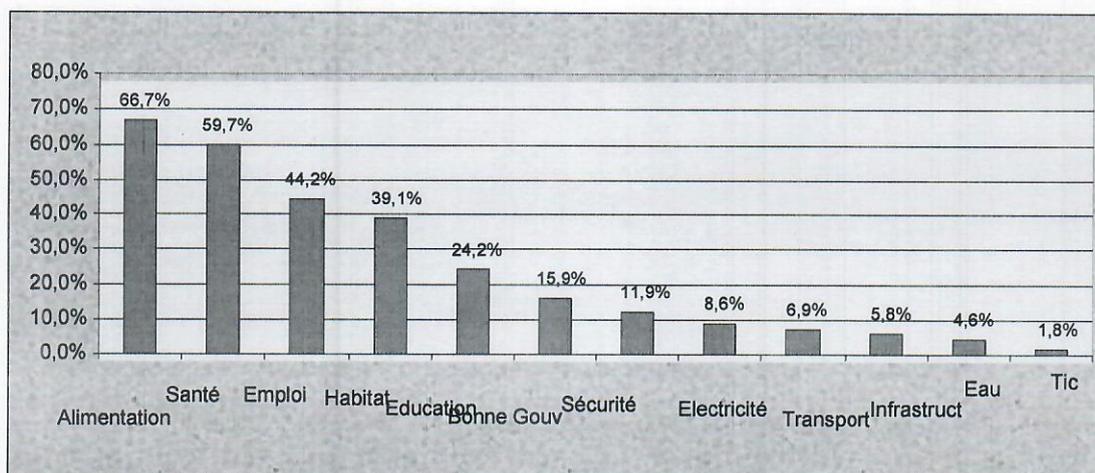
Source : Enquête sur les perceptions et aspirations - décembre 2007

Cette référence constante à l'Etat dans l'analyse du Tableau 3, ne signifie pas que les populations attendent tout de l'Etat. Mais il s'agit seulement d'aspects spécifiques sur lesquels l'intervention de l'Etat est déterminante pour la satisfaction effective des aspirations concernées.

Il ressort de l'enquête, menée que les thèmes prioritaires demeurent **l'alimentation et la santé**. En effet, ces deux rubriques ont respectivement 66,7% et 59,7% des réponses (voir Graphique 2). Autrement dit, les deux axes de développement sur lesquels l'Etat sénégalais doit focaliser sa politique pour les 25 prochaines années sont : l'alimentation c'est-à-dire assurer la sécurité alimentaire à chaque citoyen et la mise en place de politiques adéquates dans le domaine de la santé afin de garantir une couverture sanitaire à tous.<sup>8</sup>

Le troisième axe prioritaire, à savoir **l'emploi**, enregistre un score de 44,2 %. Au regard de l'insatisfaction des populations sur les questions d'emploi et en particulier celui des jeunes, il est impératif dans les prochaines années que les autorités sénégalaises trouvent des solutions pour résorber le niveau élevé de chômage des jeunes.

**Graphique 2 : Les priorités de développement pour les 25 prochaines années**



Source : Enquête sur les perceptions et aspirations - décembre 2007

Les besoins de base des populations, à savoir, se nourrir, se soigner, se loger ainsi que l'emploi et l'éducation constituent, entre autres, des préoccupations majeures dont la satisfaction dans les années à venir devrait permettre d'obtenir un niveau de bien-être convenable.

Déjà dans l'enquête EPPS de 2001, les principaux signes de la pauvreté selon les populations, étaient, dans l'ordre : la difficulté à se nourrir, le manque de travail, le manque de soins, le manque de logement décent. Aussi, considèrent – elles que les priorités de l'État devraient être dans l'ordre : (i) l'emploi des jeunes (20,1 %); (ii) la réduction des prix des denrées

<sup>8</sup> Idem note 1 page 20

de première nécessité (18,9 %); (iii) l'accès aux soins de santé de base (17,7 %); (iv) l'éducation des enfants (11,3 %).

Considérant l'impact de la faiblesse du revenu monétaire des ménages, le développement des activités génératrices de revenus a été vu comme un moyen de lutter contre la pauvreté. L'enquête ESPS 2005-2006 a révélé, dans ce cadre, que les axes prioritaires pour l'amélioration des conditions de vie, du point de vue des populations, devraient concerner l'emploi des jeunes, l'éducation, la réduction des prix à la consommation, entre autres<sup>9</sup>.

Sur les questions de bonne gouvernance, les ménages attendent de l'Etat, plus de justice et d'équité sociale et réclament plus de transparence dans la gestion des affaires publiques<sup>1</sup>.

La demande des sénégalais pour les années à venir ne souffre d'aucune ambiguïté. Les sénégalais souhaitent une croissance plus forte et mieux répartie de manière à impliquer tous les agents dans le système productif et à répondre à l'expression très forte de la demande sociale. La société ne pourra pas répondre à ces aspirations de façon complète sans tenir compte des leçons du passé avec la rétrospective qui met en évidence les capacités de réponse de son système économique et social, et les différents chemins qui s'offrent à elle à partir de maintenant.

---

<sup>9</sup> Rapport National Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005-2006) - août 2007

## **Chapitre 3 : La rétrospective de la société sénégalaise et de son environnement**

L'objectif de cette rétrospective est de faire un diagnostic des différents sous-systèmes de la société sénégalaise en vue d'identifier les tendances lourdes et les germes de changement.

Ce chapitre consacré à la rétrospective, examine successivement les interdépendances de la mondialisation, l'environnement naturel, les facteurs culturels du développement, la dynamique démographique, la gouvernance politique et les conditions de satisfaction de la demande sociale.

### **3.1. Les interdépendances de la mondialisation**

A défaut d'un consensus sur la définition de la mondialisation, les pratiques et les tendances de l'économie mondiale, dans sa double sphère réelle et monétaire, laissent apparaître plusieurs interdépendances entre les différents acteurs du jeu économique, financier, politique et social mondial qui pourraient en résumer le concept.

Cernons de plus près ces interdépendances pour bien mesurer ses conséquences sur la société sénégalaise.

1) La première interdépendance est relative à la production : un système productif dominé par des firmes multinationales.

L'interdépendance par la production se caractérise par une décomposition internationale des processus productifs qui s'appuie sur un réseau de filiales ou de sous-traitants et le nomadisme de segments entiers des appareils de production selon la logique des avantages comparatifs.

Le processus de délocalisation des activités industrielles réalisé par les firmes multinationales sépare les lieux de production ou de transformation de certaines marchandises de leurs lieux de consommation. Il va s'amplifier sous l'influence de la Nouvelle Révolution des Technologies de l'Information et de la Communication, de la dématérialisation des capitaux et de l'extension des aires géographiques du libéralisme.

Les Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie et d'Amérique Latine ont tiré profit de cette délocalisation. Certains Etats africains ont fait les mêmes tentatives avec la création des Zones

franches industrielles. A l'exception de l'Ile Maurice, les Zones Franches africaines ont produit des résultats très en deçà des objectifs.

2) La seconde interdépendance est relative au surdéveloppement des échanges et à la création d'organisations de régulation au niveau mondial.

L'interdépendance par les marchés qui se traduit par la disparition des frontières géographiques, combinée à l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires, accélèrent alors les échanges commerciaux.

En effet, le volume total des transactions quotidiennes sur les marchés des changes est passé d'environ 10 à 20 milliards de dollars dans les années soixante dix à 1500 milliards de dollars en 1998. De 1983 à 1993, les achats et les ventes transfrontaliers de bons du trésor américain sont passés de 30 à 500 milliards de dollars par an. Les prêts bancaires internationaux ont progressé de 265 à 4200 milliards de dollars entre 1975 et 1994. Les services se sont accrus rapidement particulièrement ceux qui sont liés aux activités productives : tourisme, fret et transit, communication et télécommunication.

L'OMC est l'organe supra national qui régit les règles du commerce international, notamment l'accès aux marchés publics et les lois sur les investissements. Elle impose aux Etats membres le respect des quatre principes du libre-échange à savoir :

- la non discrimination ;
- l'abaissement généralisé des droits de douane ;
- l'interdiction des restrictions quantitatives ;
- l'interdiction du dumping.

Ceux-ci doivent prévaloir sur toute autre considération qu'elle soit culturelle, sociale ou écologique dans la régulation du commerce international.

3) La troisième interdépendance concerne les marchés financiers. L'interdépendance financière qui procède d'une interconnexion des places financières mondiales fonctionnant d'une façon permanente grâce à la conjugaison de trois éléments que sont : la désintermédiation, le décloisonnement des marchés et la déréglementation.

- La désintermédiation permet aux entreprises et à l'Etat de recourir directement sans passer par les intermédiaires financiers et bancaires pour effectuer des opérations de placement et d'emprunt. Ils peuvent accéder directement aux marchés financiers pour satisfaire leur besoin de financement.

Au niveau sous régional, à la pauvreté s'est ajoutée une grande instabilité de plusieurs pays dont les régimes ont basculé à la suite de coup d'Etat, rébellion armée ou processus électoraux bloqués. Pour certains pays le processus de paix est très engagé. Pour d'autres, l'instabilité semble chronique et pose le problème de la sécurité intérieure avec la circulation d'anciens rebelles et d'armes légères. Le Sénégal est concerné avec le conflit dans sa partie méridionale.

En résumé, la mondialisation signifie entre autres pour le Sénégal, une réduction de l'espace de souveraineté avec les règles de l'OMC, les normes de sécurité et, celles de la démocratie qui sont imposées. Pour y faire face deux types de réponses sont apportés à ce processus de mondialisation : à l'échelle africaine d'abord avec l'Union Africaine et à l'échelle sous régionale avec les organisations communautaires.

Au niveau du continent, notre pays a contribué à la mise en place de la Commission Économique et Sociale (ECOSOC) de la Communauté Économique Africaine (CEA) en 1996 chargée notamment de l'élaboration de projets et programmes de coopération et de développement économique et social inter et intra États africains. Le Sénégal a également ratifié l'acte constitutif de l'Union Africaine et a joué un rôle actif dans l'élaboration du NEPAD.

Ces dernières années, la dynamique d'intégration s'est accélérée dans le cadre de la coopération sous régionale au niveau de la CEDEAO bénéficiant du dynamisme de l'UEMOA et au niveau sectoriel notamment avec l'OMVS. Les programmes conduisant à la création des marchés se sont accélérés ces dernières années.

En conclusion, toutes les tentatives de réponse externes et concertées ne sont pas couronnées de succès, mais elles témoignent d'une forte prise de conscience qu'un changement de l'environnement international va s'imposer à la société sénégalaise dans son ensemble et dans toutes ses dimensions. Au demeurant certaines des réponses induisent encore une plus forte réduction de l'espace de souveraineté (Tarif extérieur commun de l'UEMOA, politiques sectorielles communautaires, critères de convergence, politique monétaire commune dans la zone FCFA, etc.).

Dans ce contexte, quels sont les types de réponses internes à partir de variables de commande, plus maîtrisables par les décideurs nationaux qui vont accompagner les stratégies

- Le décloisonnement se traduit par la suppression de certains compartiments des marchés.
- La déréglementation indique l'abolition des réglementations des marchés des changes pour faciliter la circulation du capital.

Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, les mouvements internationaux de capitaux participent au processus de mondialisation de l'économie. Mais le développement de la finance mondiale atteste d'une déconnexion croissante entre les flux de capitaux et les besoins de financement de l'économie réelle. La globalisation financière se caractérise par l'interconnexion des marchés financiers, par un essor de nouveaux produits financiers et des marchés émergents.

4) La quatrième interdépendance est relative au facteur déterminant des Technologies de l'Information et de la Communication qui, avec les transports, intensifient la mobilité et la flexibilité des capitaux, des biens, des services et des personnes. Quelles chances offre-t-elle dans le domaine de l'innovation ?

Ce qui change véritablement dans la mondialisation d'aujourd'hui, c'est l'ampleur et la profondeur de la révolution des technologies de l'information qui modifie qualitativement et quantitativement les systèmes productifs avec la création de nouveaux produits. Elle permet également les échanges en temps réel du fait de la baisse drastique du coût de matériel informatique, et des télécommunications et ouvre de nouveaux canaux de communication et de distribution. La vraie révolution est dans l'innovation accélérée qui permet l'amélioration de la productivité donc de la compétitivité.

De façon globale, l'ensemble de ces interdépendances ont produit une fracture sociale au plan mondial avec certains continents qui en tirent plus avantage que d'autres. Le continent africain s'insère difficilement dans le concert des nations : en marge de l'expansion industrielle mondiale, il risque d'être exclu de la révolution mondiale des technologies de l'information et des télécommunications (Rapports de 1999 et 2001)<sup>10</sup>.

Le continent africain continue de subir la mondialisation en s'enfonçant dans la pauvreté même s'il fait aussi l'objet des stratégies croisées de reconquête entre les différentes puissances qui se disputent les terres arables, les matières premières et le pétrole. Les pactes de partenariat se multiplient dans ce sens (Agoa, Ticad, accords de coopération avec la Chine , etc.).

<sup>10</sup>Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport Mondial pour le Développement Humain de 1999 et 2001

communautaires ? La réponse à cette interrogation nécessite un examen du milieu naturel qui conditionne les activités de production.

### 3.2. L'environnement naturel

L'environnement naturel détermine une grande part de la production agricole dont les 90% dépendent de la pluviométrie. Ainsi la restauration des terres et ressources naturelles ne peut être examinée de façon autonome. Les défis de l'environnement sont imbriqués les uns aux autres quand leurs relations ne sont pas simplement des relations de dépendance. Quatre aspects seront choisis en raison de leur impact direct sur l'ensemble des systèmes en particulier le système économique : la dégradation des terres, la biodiversité, les zones humides, et les ressources en eau.

#### La dégradation des terres

Le Sénégal fait face depuis quelques décennies, à une perte de terres fertiles consécutive à plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer : la désertification, l'érosion physique, chimique et biologique, les pratiques culturales inadaptées (monoculture, abandon de la jachère, absence ou faible utilisation des intrants) et le déficit pluviométrique (cf. Tableau 4). La conséquence majeure de cette dégradation est la réduction drastique des rendements agricoles qui s'est notamment manifestée particulièrement dans le bassin arachidier. De plus, cette situation est combinée à une déforestation due principalement à la conversion rapide des zones boisées en terres de cultures, et à la demande sans cesse croissante en énergie ligneuse du fait d'une démographie galopante.

Tableau 4: Répartition des terres arables dégradées par zones éco-géographiques (en ha)

Zone Type de contraintes	Casamance	Sénégal Oriental	Bassin arachidier	Zone sylvo- pastorale	Vallée du fleuve Sénégal	Niayes	National
Salinisation	300 000	100 000	200 000	-	40 000	5 000	645 000
Erosion hydrique	300 000	150 000	900 000	30 000	100 000	30 000	1 510 000
Erosion éolienne	20 000	15 000	50 000	90 000	100 000	12 000	287 000
<b>Total</b>	<b>620 000</b>	<b>265 000</b>	<b>1 150 000</b>	<b>120 000</b>	<b>240 000</b>	<b>47000</b>	<b>2 442 000</b>

Source: données issues de l'exploitation des informations tirées de l'Annuaire de l'Environnement (2000) et du Cadre de partenariat pour la Lutte contre la désertification (2002)

La **biodiversité** recule du fait de l'exploitation « minières ». La conservation de la biodiversité se limite aux sites de haute biodiversité correspondant en réalité aux aires protégées

(parcs, réserves naturelles...) dont la superficie totale équivaut à l'heure actuelle à environ 1.501.195 ha soit 8% du territoire national.

En outre, le Sénégal partage avec ses voisins beaucoup de ressources naturelles :

- le Delta du Fleuve Sénégal est caractérisé par sa haute biodiversité (habitats, faune, flore) dont le Sénégal et la Mauritanie assurent la gestion commune. La coopération entre les deux pays a permis de dégager les axes d'une gestion concertée débouchant sur une initiative en matière de création d'aires protégées et de conservation de la biodiversité dans le même espace socio écologique (Djoudj- Diawling);
- les ressources en eau du bassin du Fleuve Sénégal dont la gestion concertée est garantie par un organisme intergouvernemental (OMVS) ;
- les ressources foncières et les écosystèmes de la vallée du Sénégal qui ont donné naissance au Projet Biodiversité Sénégal – Mauritanie ;
- les écosystèmes naturels du complexe transfrontalier Niokolo - Badiar : le Sénégal et la Guinée ont amorcé une coopération sous régionale articulée autour de la gestion du parc transfrontalier et qui vise la gestion de la faune et de ses habitats en milieu humanisé ;
- la biodiversité du delta du Saloum : le Projet de coopération entre le Sénégal et la Gambie devrait déboucher sur la création d'une grande réserve de biosphère intégrant les parcs du delta du Saloum et de Niuni.

Dans la vallée du fleuve Sénégal, des ressources financières substantielles ont été investies pour le développement des activités économiques au détriment de la conservation de l'environnement et de sa biodiversité.

Aussi bien les sols que les écosystèmes subissent une dégradation généralisée résultant de facteurs naturels (sécheresse) mais surtout anthropiques (feux de brousse, modifications du régime hydrologique suite à l'édification des barrages, déboisement, faible maîtrise de l'irrigation et de ses implications, etc.).

La combinaison de ces différents facteurs a généré entre autres conséquences, la dégradation accélérée de la végétation herbacée et ligneuse, la réduction significative de la

diversité biologique et la détérioration de la productivité des sols sur de grandes superficies, entraînant ainsi une forte pression sur le reste des ressources naturelles.

Au niveau du delta, l'artificialisation du régime du fleuve Sénégal et l'adoucissement des eaux ont introduit des changements significatifs notamment sur les écosystèmes végétaux avec la prolifération des végétaux aquatiques envahissants (VAE). Les conséquences de ces modifications se font également sentir sur la faune et la flore.

Toujours en rapport avec la biodiversité, les aléas climatiques et leurs corollaires (saturation des eaux marines, baisse des nappes phréatiques, salinisation et acidification des terres, etc.)<sup>11</sup> sont à la base de la dégradation des formations forestières et de mangrove. L'augmentation de la pression induite par la croissance démographique et la paupérisation des masses rurales ont beaucoup accentué ce phénomène. S'y ajoutent des techniques d'exploitation des ressources défavorables à l'environnement.

Les zones humides comprenant le complexe deltaïque du Sénégal avec environ 200.000 ha composé de zones basses inondées de manière saisonnière, de petites étendues non inondables, et de zones de sables humides semi-permanentes, de cours d'eau, d'îles et de lacs (dont le lac de Guiers) font face à trois grandes menaces que sont :

- la prolifération des végétaux aquatiques envahissants, à la faveur des aménagements hydrauliques comme les barrages et les digues ;
- la dégradation des écosystèmes de mangroves consécutive à l'exploitation irraisonnée et aux conséquences de la sécheresse ;
- le développement des quartiers péri-urbains qui résulte d'une urbanisation non maîtrisée.

La pluviométrie conditionne les activités agricoles et détermine le niveau d'eau en surface et la capacité de recharge des nappes souterraines. Le recul des isohyètes est une donnée tendancielle même si ces quatre dernières années sont marquées par un phénomène de « retour des pluies » qui a fortement impacté les activités de production et le cadre de vie.

Du côté de l'approvisionnement, les principales ressources en eau proviennent essentiellement du fleuve Sénégal qui est le plus important cours d'eau du réseau hydrographique dont l'écoulement est caractérisé par une forte irrégularité interannuelle. Il alimente le lac de Guiers qui reste une importante réserve d'eau douce de 500 000 000 m<sup>3</sup> et contribue pour près de

---

<sup>11</sup> Dia I. M. M., Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée, La Réserve de biosphère du Saloum, Sénégal, UICN, p 3.

120 000 m<sup>3</sup> à l'alimentation en eau de Dakar<sup>12</sup>. Pour les eaux souterraines, la plus grande réserve est constituée de la nappe maastrichtienne (ou nappe profonde) qui s'étend sur la presque totalité du bassin sénégalais avec un immense réservoir de près de 200 000 km<sup>2</sup> de superficie.

Concernant la satisfaction des besoins en eau des cultures, les zones irriguées représentent moins de 4% des surfaces agricoles cultivées ; ce qui reste relativement faible en rapport avec les importantes potentialités qu'offrent les grandes zones d'aménagement hydro-agricole du pays. Dans les Niayes, les ressources en eau proviennent de la nappe phréatique qui affleure en grande partie dans la zone. Des problèmes de salinisation apparaissent à cause de la proximité du biseau salé provenant de la mer.

Cependant, malgré ces acquis, les tendances ci-dessous constituent un frein à la satisfaction des besoins en eau :

- la baisse généralisée des niveaux de certaines nappes phréatiques due à un déficit de réalimentation et à une forte évaporation entraînant leur salinisation par la remontée de la langue salée dans certaines régions ;
- l'excentricité des eaux de surface par rapports aux centres de forte consommation comme l'agglomération dakaroise pour la consommation humaine et la zone des Niayes pour la petite irrigation, d'où des investissements importants pour leur transport et leur traitement ;
- l'augmentation sans cesse croissante de la demande en eau dans les régions déficitaires (Ferlo, Bassin Arachidier) pour l'alimentation des populations et cheptel, l'agriculture, la conservation des écosystèmes et la préservation de la biodiversité ;
- la grande profondeur de certaines nappes comme le maëstrichtien impose des forages de plusieurs centaines de mètres avec des coûts exorbitants.

D'autres phénomènes environnementaux en cours (l'érosion des côtes, la pollution de l'air, la prolifération des déchets et la place de plus en plus grande des Organismes Vivants Modifiés (OVM)) ont modifié le cadre de vie des populations et leur condition de production et de consommation. Mais il ressort de cette analyse que ces conditions de production et de consommation qui ne sont pas de caractère durable. Par son mode d'intervention, la population dégrade son environnement et met en péril sa sécurité alimentaire et sa survie sur cette partie de la planète. Tous ces comportements ne s'expliquent pas toujours par les contraintes de ressources liées à l'activité économique. Ils relèvent aussi des valeurs et mentalités des populations qui conditionnent leur attitude vis-à-vis de la nature.

---

<sup>12</sup> Etat des ressources en Eau au Sénégal Gora Ndiaye Les cahiers du Plan juin 2010

### 3.3. Les facteurs culturels du développement

Les facteurs socioculturels agissent sur l'économie et ses performances puisqu'ils conditionnent notre vision du monde, nos rapports avec les autres, nos rapports avec le temps mais aussi avec notre environnement. Pour cette raison, ils revêtent une importance capitale. Originaires de divers horizons culturels, les populations vivent dans la tolérance et le respect mutuel des différences. La diversité de la culture sénégalaise s'explique par plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer l'islamisation, l'influence de l'occident (école, médias, administration, église) et les divers contacts avec l'intérieur. Ces facteurs d'influence ont eu des répercussions sur les pratiques et les représentations sociales.

Ces dernières expliquent, pour une très large part, la conception que l'homme se fait de ses relations avec les principaux facteurs de croissance, conception active ou passive, acceptation de son état ou volonté de le transformer et de l'améliorer. C'est pour cette raison qu'on convient que le développement est d'abord une question de mentalité. Dans cette optique, notons le rôle éminemment positif que peut jouer le civisme accepté comme un ensemble de valeurs et de comportements agissant sur la conscience de l'être humain, pour lui inculquer des attitudes positives à l'échelle d'une société, se traduisant notamment par le respect de soi-même, le respect d'autrui, le respect des institutions.

Quelles sont ces attitudes ?

- l'attitude à l'égard du travail social considéré comme le principal créateur des biens matériels et des services ;
- l'attitude à l'égard du progrès perçu au double niveau d'une quête permanente des innovations créatrices et de l'accumulation de ressources à des fins d'investissements productifs ;
- l'attitude à l'égard du temps autrement dit le temps est-il un bien rare qui a un prix ou alors est-il l'attribut d'une divinité ?
- l'attitude à l'égard de l'Etat et du service public ;
- l'attitude vis-à-vis du genre.

Sur la première attitude, on sait que le travail est à la fois le fondement de la valeur des biens et services et la principale source de la richesse des nations. La question se pose de savoir

quelle est l'attitude des acteurs sociaux à l'égard du travail. En d'autres termes quelle est la place du travail dans l'échelle des valeurs ? Trois faits majeurs méritent d'être soulignés et sérieusement analysés.

- le premier fait concerne les cérémonies familiales et les nombreuses activités de loisirs. Cette dernière qui démobilise tout le corps social et particulièrement sa composante la plus valide à savoir la jeunesse.
- le second fait est relatif à la multiplicité des fêtes officielles qui sont des charges exorbitantes pour les entreprises et partant diminuent leur compétitivité structurelle.
- le troisième fait est la faible productivité du facteur travail dans tous les secteurs d'activité.

Sur la deuxième attitude vis-à-vis du progrès, en réduisant celui-ci à deux variables fondamentales, l'acceptation des innovations technologiques et l'accumulation productive, il devient intéressant de savoir si la recherche de ce progrès est tenue pour une finalité de l'activité des citoyens sénégalais. Pour ce qui est des innovations, la réceptivité des sénégalais est presque parfaite : vivacité d'esprit, intelligence ouverte à toutes mutations, très forte propension à l'initiation, système éducatif apte à favoriser cette tendance.

Concernant l'accumulation des richesses, la question est de savoir si elle est une source de consommation, un moyen de prestige ou un instrument de progrès économique à travers l'investissement ? Il semble que la richesse soit dans notre société perçue comme une source de consommation, un moyen de prestige social à exhiber (villa, voiture, voyages, etc.). Cette tendance à l'exhibition des richesses s'est renforcée aujourd'hui entraînant une véritable dilapidation des ressources à l'occasion de cérémonies familiales de tous ordres. La conséquence est une dilapidation de l'épargne qui sera trop faible pour financer les investissements productifs. Cette tendance lourde peut s'inverser avec la crise et la raréfaction des ressources. La crise ramène souvent à la raison.

La troisième attitude concerne le rapport au temps. La question est importante car il s'agit de savoir si le temps est un élément sur lequel l'homme n'a aucune prise ou alors s'il est un bien rare qui doit être aménagé et qui a un prix. Dans la société sénégalaise d'aujourd'hui, c'est la première perception qui prévaut, ce qui se traduit par un attentisme dans l'élaboration comme dans l'exécution des décisions.

La quatrième attitude est celle à l'égard de l'Etat et du service public. A la racine du mal, on découvre la conception patrimoniale des individus vis à vis du système étatique qui se manifeste par des comportements anticiviques à l'égard des biens publics

La cinquième attitude est celle vis-à-vis du genre : En effet, le genre est un concept opératoire qui renvoie aux rapports entre l'homme et la femme. Il révèle en quoi les relations femme/homme sont façonnées par les normes sociales qui sont intégrées dès la petite enfance à travers l'apprentissage social au niveau familial, communautaire et social. Donc la dimension genre relève bien des facteurs culturels de développement et la façon dont cette question est envisagée et traitée, importe dans le développement économique et social.

Dans nos sociétés traditionnelles, la subordination de la femme à l'homme est la constante dans les sociétés patriarcales et même dans les sociétés matrilineaires dans lesquelles la mère n'a pas le pouvoir. Dans ces cas, c'est plutôt l'oncle utérin qui remplace le père en tant que chef de famille. Cette subordination subsiste à la modernité avec des instruments comme l'école, qui joue un rôle de reproduction du modèle de société. En effet au Sénégal aussi, l'école vient compléter l'apprentissage social assuré dès la plus tendre enfance par la famille et la communauté. Elle véhicule les normes culturelles à travers les stéréotypes qui se reflètent dans les manuels et dans les situations d'apprentissage. Elle peut être influencée par diverses règles juridiques, économiques religieuses et politiques. Elle recèle des forces de résistance au changement des valeurs fondatrices de la société et peut constituer un lieu de perpétuation des inégalités de genre. Par ailleurs, il est reconnu que l'alphabétisation est un facteur important de développement humain durable et d'éradication de la pauvreté dont les femmes sont les premières victimes.

Les mariages forcés et/ou précoces continuent à être pratiqués, l'excision s'opère dans la clandestinité à cause de la vigilance des ONG et associations féminines. Les personnes vulnérables, notamment les femmes subissent des discriminations dans l'accès à l'école, à la santé, aux emplois, aux infrastructures de base et à la prise de décisions. Les mesures de protection sociale et juridique en leur faveur sont insuffisantes, malgré la signature de conventions les concernant. Les lois votées contre les violences à l'encontre des femmes sont rarement appliquées par défaut de plaintes déposées par les victimes. Ces dernières craignent la désapprobation sociale et/ou des représailles et souvent ne connaissent pas leurs droits. Parfois, c'est la religion qui est utilisée pour amener les femmes à renoncer à revendiquer leurs droits, en se basant sur des textes dont elles ignorent souvent le contenu. De plus, la cherté et l'ignorance des procédures judiciaires, ainsi que leur lourdeur, constituent des obstacles pour l'accès à la justice.

La loi sur le domaine national donne un accès égal à la terre aux chefs d'exploitations agricoles qui en expriment la demande. Cependant, peu de femmes cherchent à se faire affecter directement une terre. Ainsi, elles n'ont qu'un droit d'accès indirect au foncier, par l'intermédiaire de leur mari, de leur père ou de leur frère.

La question des valeurs et mentalités est décisive pour envisager un développement économique et social durable. Chacune de ces attitudes répertoriées impacte sur le progrès économique ; c'est en cela que les facteurs culturels constituent la première des richesses avant celles du sol et du sous-sol. Les attitudes en matière de procréation et donc le rythme de croissance démographique portent aussi l'empreinte de notre identité culturelle. Il en est de même du système économique dont la trajectoire ne peut être comprise qu'en gardant à l'esprit les valeurs de la société sénégalaise.

### **3.4. Une population en évolution constante**

La population du Sénégal, évaluée à 5 100 000 habitants au Recensement Général de la Population (RGP) de 1976, était estimée à 6 900 000 habitants à celui de 1988 et à 9 858 482 habitants à celui de 2002. Les projections démographiques de l'ANSD estiment cette population à 12 171 264 habitants en 2009. **On observe une prédominance des femmes sur les hommes, avec toutefois une légère tendance à la baisse** : La répartition continue de mettre en évidence un déséquilibre entre les sexes. En effet, le rapport global de masculinité s'élève à 97,5 hommes pour 100 femmes en 2009. En 2002, il était de 96,9.

**Une urbanisation galopante au niveau national et une redistribution de la population urbaine au profit de nouvelles régions** : La population urbaine du Sénégal en 2009 est estimée à 5.080.338 habitants, soit un taux d'urbanisation de 42%. La région de Dakar se particularise par sa forte urbanisation. En effet, elle regroupe presque la moitié de la population urbaine du pays (49%). En outre, elle est caractérisée par son urbanité très poussée, l'essentiel de sa population (97,2%) vivant dans les villes.

La part de la population urbaine (population des communes) est passée de 23 % en 1960 à 39,9 % en 1988 avant de se stabiliser entre 41% et 42%, taux observés en 2002 et en 2009.

La forte urbanisation s'explique non pas par l'industrialisation (cas des pays développés, appel de main-d'œuvre) mais par l'exode rural consécutif à la dégradation des conditions de vie à la campagne. La part du secteur informel dans les activités économiques en ville est largement prépondérante.

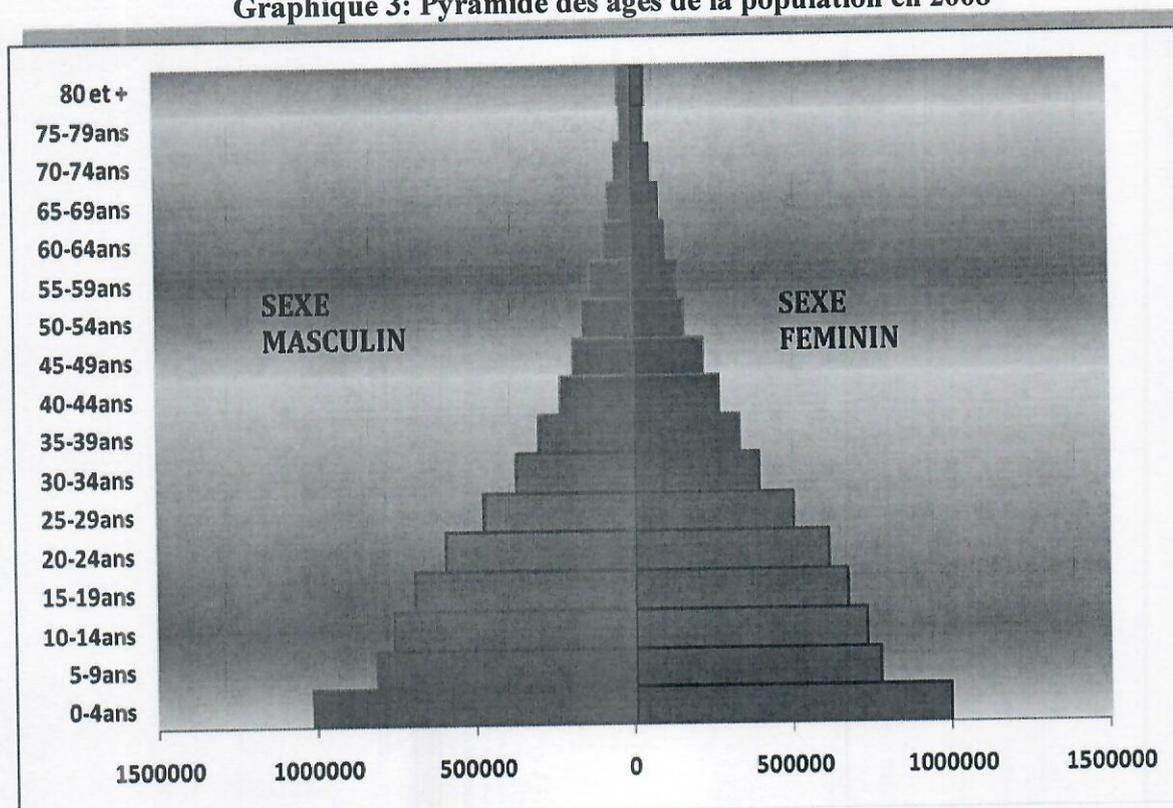
**On note une densification de plus en plus importante de l'occupation humaine du territoire national et un déséquilibre patent de la répartition spatiale de la population**

Cette population est concentrée à l'Ouest du pays et au Centre, tandis que l'Est et le Nord sont faiblement peuplés. La densité de la population qui était de 50 habitants au km<sup>2</sup> en 2002, est passée à 62 habitants km<sup>2</sup> en 2009. Dakar se démarque de loin des autres régions avec une densité de 4 646 habitants au km<sup>2</sup>. Sa population est estimée à 2 536 958 habitants en 2009, soit près du quart de la population totale sur une superficie représentant 0,3% seulement de celle du pays. Alors que la région de Tambacounda, qui représente presque le tiers de la superficie du pays, ne regroupe que 6% de la population du Sénégal, soit une densité de 12 habitants au km<sup>2</sup>.

**Structure par âge marquée par la prédominance des jeunes**

La population sénégalaise se caractérise par sa grande jeunesse. En effet, l'examen de la pyramide des âges (confer graphe 3) révèle qu'en 2009, 42,0% des Sénégalais ont moins de 15 ans, 50,9% ont moins de 20 ans, alors que 3,5% seulement ont 65 ans et plus. C'est dire que le coefficient de dépendance est élevé. Il correspond à 82,9 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans). Toutefois, ce taux a largement baissé puisqu'en 1988, 100 actifs avaient en charge 103,3 inactifs et en 2002, le rapport était de 86,5 pour 100 actifs.

Graphique 3: Pyramide des âges de la population en 2008



Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

La proportion des jeunes de moins de 15 ans représente 42%. Les jeunes, de par leur nombre constituent un potentiel de croissance non négligeable et une source de demande sociale. *On note toutefois une légère tendance à la baisse de la population de moins de 20 ans qui est passée de 58% en 1988 à 56% en 2002 avant d'atteindre 51% selon les projections de 2009.*

**Tableau 5: Principaux indicateurs démographiques 1988-2010**

Indicateurs	1988	2000	2010
<b>I. Données et indicateurs démographiques généraux</b>			
<b>Démographie</b>			
- Population totale	6 896 811	9 681 292	12 509 426
- Population (- 15 ans)	3 267 656	4 312 974	5 208 407
Pop de 18 ans et + <sup>13</sup>	3 187 044	4 691 402	6 438 098
- Pop féminine 15-49	2 960 325	4 562 373	3 103 667
- Pop (60 et plus)	344 572	440 115	632 101
- TAN (%)	2,9	2,7	2,72
- TBN (‰)	47,6	39	38,3
- ISF (enfant par femme)	6,6	5,1	4,86
- TBM (‰)	17	11,8	11,1
- TP contraceptive (%)	4,8	8,1	19..8
<b>II. Données et indicateurs de répartition</b>			
- Population urbaine	2 653 942	4 124 231	5 913 755
- Population rurale	4 242 869	5557063	6 612 733
- Taux d'urbanisation (%)	39	42,6	47,21
<b>III. Données et indicateurs sociaux</b>			
<b>Santé</b>			
Espérance de vie Hommes	50, 3	55, 1	56,6
Espérance de vie Femmes	52, 3	57	59,5
Espérance de vie Total	51	56. 1	58,1
Pop (moins de 1 an)	279 015	354 139	443 019
Pop (moins de 5 ans)	1 565 813	1 895 152	2 062 366
- Pop (3-6 ans) <sup>14</sup>	991 972	1 175 970	1 515 200
- Pop de 7 ans <sup>15</sup>	228 096	276 109	350 972
- Pop (7- 12 ans) <sup>16</sup>	1 159 930	1 590 283	1 816 343
- Pop (13- 16 ans) <sup>17</sup>	601 689	987 218	1 178 955
- Pop (17- 19 ans) <sup>18</sup>	412 560	673 051	816 897
- Pop (20-27 ans) <sup>19</sup>	892 011	6 956 976	1 884 103
<b>Emploi</b>			
- Pop (15-64 ans)	3 393 023	5 127 300	6 881 113

Sources : Données ANSD

<sup>13</sup> Population en âge de voter

<sup>14</sup> Population préscolarisable

<sup>15</sup> Population en âge d'entrée à l'école élémentaire

<sup>16</sup> Population scolarisable à l'élémentaire

<sup>17</sup> Population en âge d'être au collège

<sup>18</sup> Population en âge d'être au lycée

<sup>19</sup> Population en âge d'être à l'enseignement supérieur

Le rythme de croissance démographique et la structure de la population déterminent en grande partie les conditions dans lesquelles s'exercent les activités économiques. Dans une économie sans contrainte de main d'œuvre, la variable population ne se présente pas obligatoirement comme un stimulant à l'activité économique. Elle impacte très fortement, à travers la gouvernance politique, sur les possibilités de réponse du système économique à la demande sociale.

### **3.5. Une gouvernance politique au profit des élites urbaines**

La Gouvernance doit être conçue « comme un ensemble de pratiques et de processus susceptibles de favoriser ou de renforcer la participation citoyenne à l'exercice du pouvoir dans une société donnée ». Elle interpelle tous les acteurs dans la répartition des rôles et la définition des règles consensuelles de gestion des pouvoirs et des ressources publiques. L'objectif est d'atteindre un consensus sur le mode d'accès aux fonctions électives et aux ressources publiques qui soit équitable et juste. Ce chapitre traitera successivement des deux aspects importants de la gouvernance politique aux niveaux central et local.

### **Respect des droits de l'homme dans une démocratie en progrès**

Le Sénégal a largement ratifié les instruments internationaux de protection des droits de l'homme. Ceux-ci ont donc été consacrés par la constitution dont le préambule affirme que le peuple sénégalais proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la déclaration universelle du 10 décembre 1948.

A la suite de la ratification de la convention sur la torture et autres peines ou traitements cruels et inhumains, le Sénégal a adopté plusieurs textes de lois y relatifs. Enfin, certaines dispositions du code de procédure pénale ont été modifiées pour permettre à la personne poursuivie de se faire assister d'un conseil.

Par ailleurs, un statut particulier a été reconnu aux ONG contribuant à la défense des droits de l'homme. Un comité national des droits de l'Homme et un guichet des droits de l'homme ont été créés.

La sécurité des personnes s'est dégradée ces dernières années surtout dans les villes, justifiant la prolifération des sociétés privées de surveillance.

Les libertés d'association et de presse, reconnues au Sénégal depuis l'indépendance, se sont progressivement étendues. La presse comprend une pluralité d'organes et joue un rôle

essentiel dans la consolidation de la démocratie. Après la libéralisation de la presse écrite et de la radio, un chantier nouveau est ouvert avec l'attribution des fréquences de télévision aux opérateurs privés. La presse a grandement participé à la consolidation du processus démocratique dont l'évolution est marquée par des changements institutionnels et politiques majeurs.

Sur le plan des institutions, le Sénégal a connu un régime parlementaire avec un Président du Conseil, responsable devant le Parlement, un régime présidentiel institué après la crise institutionnelle de 1962 avant qu'une réforme de la Constitution adoptée par référendum dont la principale caractéristique est la création d'un poste de Premier Ministre, disposant d'une délégation de certains pouvoirs du Président de la République ne soit adoptée. Ce poste de Premier Ministre, supprimé en 1984, a été rétabli en 1991. La Constitution, introduite par le référendum en janvier 2001, consacre la séparation des pouvoirs, et reconnaît explicitement le statut de l'opposition et le droit à la marche. Depuis la date de son adoption, plusieurs modifications sont intervenues sur cette loi fondamentale : un Sénat a été créé ainsi qu'un Haut Conseil de la République remplacé plus tard par le Conseil Economique et Social

Sur le plan politique, un renforcement progressif du multipartisme a été constaté. Ainsi le paysage politique comprend actuellement plus d'une centaine de partis dont certains sont représentés à l'Assemblée nationale. La vie démocratique a connu plusieurs compétitions électorales opposant différents partis. Depuis 1983, les lendemains d'élections ont toujours été émaillés de contestations occasionnant des troubles sociaux. Mais après l'élection de 1988, un code électoral consensuel a été adopté en 1991 mettant fin à la pratique du recours au boycott des élections.

Plusieurs structures se sont succédé pour améliorer le dialogue des acteurs autour du processus. Il en est ainsi de l'Observatoire national des élections (ONEL) puis de la Commission électorale nationale autonome (CENA). Aux termes de la loi électorale en vigueur, la compétition électorale est également ouverte aux candidatures indépendantes pour la présidentielle. Après l'alternance en 2000, seule une élection a été boycottée (les législatives de 2007). Les élections locales de 2009 ont vu la participation des tous les partis politiques.

Une des faiblesses du jeu démocratique réside encore dans le faible niveau d'instruction de la population, la sous représentativité des femmes dans les sphères de décision et l'immixtion de l'argent dans les processus électoraux.

Les groupes religieux, les organisations laïques notamment les organisations syndicales, les leaders d'opinion et la presse comptent parmi les contre-pouvoirs les plus importants même si leur logique d'intervention est différente. Certains de ces groupes ne constituent pas des contre-pouvoirs au sens positif du terme en évitant que l'Etat n'abuse de sa position de monopole de la

puissance publique. Mais ils développent plutôt des stratégies croisées destinées à servir les intérêts corporatistes. Bon nombre d'acteurs restent préoccupés par les enjeux de captation des ressources publiques ; ce qui n'est pas forcément compatible avec les objectifs de développement.

### **3.6. Une décentralisation progressive comme réponse à un besoin croissant de démocratie à la base**

Depuis son accession à l'indépendance, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation progressive et prudente qui a connu plusieurs étapes.

L'année 1972 marque une étape importante dans l'évolution de la décentralisation au Sénégal avec la création des communautés rurales. Celle de 1990 a été marquée par un renforcement de la décentralisation avec la suppression des communes à statut spécial et l'accroissement des attributions des présidents des communautés rurales devenus ordonnateurs de budget.

La réforme de 1996 a eu pour dominante le changement de statut de la Région et le transfert de compétences dans neuf domaines (Domaines ; Environnement et Gestion des Ressources naturelles ; Santé, Population et Action sociale ; jeunesse, Sport et Loisirs ; Culture ; Education ; Planification ; Aménagement du territoire ; Urbanisme et Habitat). A cet égard, les principes de la libre administration des collectivités locales et de la non-tutelle d'une collectivité locale sur une autre, ont été réaffirmés.

Le principe de partenariat entre l'Etat et les collectivités locales pour le développement régional et local est consacré par les Lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996. Ce partenariat nécessite la signature de contrats-plans entre l'Etat et les collectivités locales pour la mise en œuvre du PNAT et des plans régionaux et locaux.

Les plans régionaux, communaux et locaux de développement trouvent difficilement du financement. Dans le souci d'appuyer le développement socio-économique à la base, l'Etat a mis en place de nombreux programmes et projets, par exemple le Programme de Lutte contre la Pauvreté, le Programme National d'Infrastructures Rurales et le Programme d'Appui aux Communes dont l'outil de mise en œuvre est l'Agence de Développement Municipal (ADM).

En résumé, la gouvernance politique est marquée par un approfondissement de la démocratie avec des avancées certaines notamment dans le domaine du transfert du pouvoir vers les acteurs ruraux. Avec la promotion du développement local qui l'accompagne, cette

décentralisation contribue à réduire le fossé entre les populations et les décisions de gestion de leur localité et d'élargir ainsi la base de la démocratie.

### **3.7. Une trajectoire économique modelée par le contexte international et les politiques économiques**

La trajectoire de l'économie ne peut se comprendre qu'en la plaçant dans son contexte de la mondialisation à travers la balance des paiements qui peut exprimer parfaitement les gains ou pertes de l'ouverture car elle révèle trois variables déterminantes de la croissance d'une économie nationale comme celle du Sénégal. On peut donc se fonder sur le niveau de ces variables pour cerner l'impact de la mondialisation. Il s'agit : des flux d'investissement qui forment les IDE; des échanges de biens et services qui déterminent le niveau de la balance commerciale; de l'apport des Technologies dont les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui conditionnent les innovations donc la productivité et la compétitivité.

Les Investissements Directs Etrangers ont presque triplé entre 1996 et 2009<sup>20</sup>. On peut distinguer trois périodes :

- 1996-1999, les IDE s'établissent à 54,25 milliards de FCFA (82,7 millions d'euros), soit 12% de l'investissement privé ;
- 2000-2004, la moyenne annuelle s'établit à 69,6 milliards de FCFA (106,1 millions d'euros), représentant 11% de l'investissement privé ;
- 2005-2009, la moyenne annuelle s'établit à 146,8 milliards de FCFA (223,8 millions d'euros), correspondant à 14% de l'investissement privé. Les principaux secteurs concernés sont les TIC, les infrastructures, et l'industrie.

Malgré cette évolution quantitative favorable de l'IDE, l'impact sur l'économie reste encore modéré.

Le pays maintient cependant une place honorable dans le classement des récipiendaires africains de flux d'IDE. Au sein de l'UEMOA par exemple, il se place en seconde position, juste après la Côte d'Ivoire qui reçoit généralement deux fois plus d'IDE. Cette faiblesse des IDE témoigne d'une mauvaise insertion sur le marché mondial.

Sur le second point relatif aux échanges internationaux, la libéralisation du marché s'opère avec le démantèlement de toutes les protections et diverses barrières conformément aux accords

---

<sup>20</sup> Source : DPEE, mars 2010 citée par le XI<sup>ème</sup> PODES 2011-2016, Rapport diagnostic Avril 2011, Ministère de l'Economie et des Finances

de l'UEMOA avec la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC). La conséquence immédiate est la tendance à l'explosion des importations et les difficultés des secteurs exposés à la concurrence. Cette situation reste plus manifeste au niveau des produits agricoles.

Concernant le troisième point, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en pleine expansion au Sénégal. En s'appuyant sur l'opérateur public, l'Etat a consenti des investissements massifs en infrastructures de télécommunications à partir des années 1980. Cette course aux investissements a entraîné un important transfert de technologies en faveur du Sénégal et une expansion des opportunités pour la relance de l'économie et la construction d'une base de diffusion et d'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication à divers segments d'activité.

En résumé, on a pu constater que jusqu'au début du 21<sup>e</sup> siècle, l'économie du Sénégal s'est caractérisée par un déficit persistant de sa balance commerciale, accompagné d'une détérioration du taux de couverture des importations par les exportations et d'une relative dépendance de l'économie au commerce extérieur. Les échanges commerciaux sont essentiellement orientés vers la France pour l'UE, l'Inde et la Thaïlande pour l'Asie, le Nigeria et la Côte d'Ivoire pour la CEDEAO. L'essentiel des exportations sénégalaises (58,5%) est composé de produits agricoles. Les déficits ont été comblés principalement par l'endettement et le recours massif à l'Aide Publique au Développement. Cette modalité de résolution des déficits extérieurs risque de se maintenir avec une tendance à la réduction progressive des APD et une appréciation du transfert des migrants.

**La trajectoire économique** du Sénégal de 1960 à 2010 est marquée par des fluctuations intimement liées au contexte international, aux facteurs climatiques et à la gestion des politiques économiques. De 1960 à 1994, le taux de croissance moyen du PIB est situé au dessus du taux de croissance démographique. Le Pays a dû bénéficier d'appuis budgétaires et d'emprunts extérieurs, en raison de l'insuffisance de l'épargne intérieure, pour couvrir la demande de consommation et d'investissement. L'endettement massif et les déficits enregistrés au niveau de la balance des paiements et au niveau des finances publiques ont conduit à la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurels et de politiques. Toutes les mesures qui ont été prises n'ont pu aboutir au redressement économique et financier du pays.

Les poumons de l'économie sénégalaise, l'agriculture et l'industrie, qui ont permis, à des moments de conjoncture favorable (amélioration des termes de l'échange et bonne pluviométrie),

d'enregistrer de bonnes performances économiques au début des années 1960 et au cours des années 1974-1977, ont été secoués par des retournements de conjoncture défavorable (détérioration des termes de l'échange et mauvaise pluviométrie). Les politiques de l'Etat et l'appui de ses partenaires au développement n'ont pu remédier à ces contraintes qui handicapent les secteurs agricole et industriel. Ces secteurs ont plutôt enregistré des contre-performances au cours des années 1980 jusqu'au début des années 1990 menant tout droit à l'ajustement monétaire de 1994.

Le taux moyen de croissance de 4,5% par an enregistré entre 1994 et 2005 constitue le premier signal fort qui présage une tendance favorable de la trajectoire économique bien que ce taux soit largement en deçà des 7% par an nécessaire pour créer des effets induits positifs sur l'emploi et la pauvreté. L'objectif de taux de croissance de 7 à 8% par an décliné dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) permet de doubler le PIB d'ici 2015. La SCA est conçue comme un ensemble de mesures politiques visant à organiser certains secteurs de production en grappe de manière à booster significativement leur croissance. Elle a notamment souffert du déficit de production électrique dont la production totale d'électricité primaire est estimée à 2614,76 GWh en 2005 contre 1241 GWh en 1994, soit un accroissement de 110, 69%. Cette production est essentiellement d'origine thermique avec une progression de 89,19%. En effet, entre 1994 et 2005, la production d'électricité thermique est passée de 1241 à 2346,76 GWh montrant à quel point l'économie est dépendante de l'approvisionnement en hydro-carbures. La production d'électricité d'origine hydraulique démarre avec l'exploitation du barrage de Manantali en 2002. De 194 GWh, en cette date, elle passe à 267 GWh en 2005 soit une augmentation de 37,62%.

La production nationale primaire de biomasse est de 1,12 Mtep<sup>21</sup> en 2005 contre 0.89 Mtep en 1994 soit une augmentation de 25,84%.

L'analyse par secteur d'activités montre que l'industrie a une plus grande intensité énergétique avec une moyenne de 0,11 kep/\$95, suivie par le transport avec 0,1 kep/\$95 et le résidentiel avec 0,05 kep/\$95. Donc l'intensité énergétique<sup>22</sup> du PIB est très faible au Sénégal ;

<sup>21</sup> 1 Mégatonne d'équivalent pétrole (Mtep)=10<sup>6</sup> tep

La tonne d'équivalent pétrole (tep) est une grandeur utilisée pour exprimer et comparer des énergies de sources différentes et égales à l'énergie moyenne dégagée par la combustion d'une tonne de pétrole. 1tep=11 628 KWh.

<sup>22</sup> Indicateur Intensité énergétique :  $I E_{PIB} = \frac{E(tep)}{PIB(valeur)}$

elle tourne en moyenne autour de 0,17 kep/\$95. Cela est lié au niveau du développement économique.

Le résidentiel est le secteur qui utilise le plus d'électricité avec une consommation de 1095,82 GWh en 2005 contre 182 GWh en 1994 soit une augmentation de 502%. Durant cette période, celle de l'industrie est de 16,38% (587,76 GWh en 2005 contre 505 GWh en 1994).

Entre 2006 et 2010, l'économie sénégalaise a été marquée par plusieurs perturbations dues à des chocs externes (crises alimentaire financière et pétrolière) et interne (crise des ICS) Durant cette période elle a connu une baisse de régime qui a ramené le taux de croissance du PIB réel autour de 3% l'an, soit deux points de pourcentage en dessous de la tendance décennale précédente.

---

Indicateur Intensité énergétique par secteur :  $IE_{\text{secteur}} = \frac{E(\text{tep})}{VA(\text{valeur})}$

Cette faiblesse chronique du PIB est doublée d'une répartition inégale du revenu national, au profit surtout des consommateurs urbains ;

Comment répartir une richesse nationale relativement limitée ?

Les résultats de l'enquête sur les priorités (DPS, 1991) montrent que 71,33% des revenus vont aux ménages urbains contre 28,67% pour les ruraux. Cette répartition inégale des revenus monétaires entre les ménages s'explique principalement par leur origine. En effet, les revenus non agricoles représentent à eux seuls 91,9% des revenus monétaires contre 6,8% pour les revenus agricoles et 1,3% pour les sources non spécifiées. Cette prépondérance des revenus non agricoles est notée au niveau de la classification des sources dans chaque zone avec respectivement 98,2% pour la zone urbaine et 76,3% pour la zone rurale. D'après les prospectivistes de l'IPAR, l'arachide est la production agricole qui traditionnellement assure les revenus les plus importants aux agriculteurs et aux ruraux. Avec la crise arachidière, les revenus des producteurs poursuivent leur tendance baissière. Les revenus tirés de l'arachide ont chuté ces quinze dernières années de 73% à 48%. Le monde rural est dominé par une agriculture de type familial avec une petite taille des exploitations agricoles (54,7% des exploitations agricoles ont moins de 3 ha) qui ne disposent d'aucun titre foncier.

Cette tendance baissière du revenu des ruraux et leur situation patrimoniale expliquent l'approfondissement du fossé entre eux et les urbains comme le confirment les résultats des enquêtes nationales.

L'enquête ESAM (1994-1995) révèle que les dépenses annuelles selon le milieu de résidence suivent la même logique de répartition des revenus avec 61% au niveau des centres urbains (dont 38% à Dakar) et 39% en milieu rural. Par ailleurs, le coefficient de Gini qui mesure le degré d'inégalité dans la répartition des revenus a une valeur de 0,51 en 1992, ou 0,541<sup>23</sup>. Ainsi, 40% des ménages les plus pauvres reçoivent à peine 17% ou 10,5% des revenus tandis que les 10% les plus riches en reçoivent 44% ou 42,8%. Par ces inégalités, le Sénégal se place parmi les pays où les différences dans les conditions de vie sont les plus marquées.

---

<sup>23</sup> World Development Indicators, 1998

En 2001-2002, avec l'enquête ESAM II, la tendance concernant l'inégalité des revenus en défaveur des ménages ruraux ne s'est pas inversée. En effet à Dakar, le 5<sup>ème</sup> quintile (les 20% de ménages bénéficiant de dépenses les plus fortes) comprend 28,9% des ménages qui accaparent les 43,7% des dépenses totales effectuées, soit 4 694 409 FCFA par ménages et 893 891 FCFA par personne et par an. La différence avec le milieu rural provient du niveau des dépenses. Ainsi en milieu rural 26,1% des ménages accaparent 37% des dépenses totales soit 1 922 336 FCFA par ménage et 252 286 FCFA par personne et par an.

En résumé, les faiblesses de l'économie sénégalaise sont d'ordres structurels et constituent des tendances lourdes qui limitent sa compétitivité interne et externe. Il s'agit entre autres :

- de l'essoufflement du modèle de croissance agricole fondé sur la filière arachidière ;
- du déficit structurel de la balance commerciale : le poids des importations de produits alimentaires (riz notamment) et des produits pétroliers constitue une fuite importante de devises alors que les exportations sont peu diversifiées et se rétrécissent du fait de pertes de part de marchés. La raréfaction des produits de la mer (pression sur la ressource) et la faiblesse de la rentabilité dans le secteur agricole (arachide) sont des contraintes qui pèsent sur la balance des paiements.
- de la faiblesse de l'épargne intérieure pour couvrir les besoins en investissement. C'est pourquoi, le Sénégal fait recours à l'épargne extérieure.
- du coût et de la qualité des facteurs de production (énergie, transport) qui limite la compétitivité des entreprises et grève également le pouvoir d'achat des ménages ; créant ainsi un cercle vicieux.
- d'un cadre juridique et administratif peu incitatif à l'investissement privé avec un taux élevé de la fiscalité, des difficultés à trouver les sites adéquats pour les grandes unités industrielles, etc.
- de la dépendance de l'agriculture aux aléas pluviométriques.

Aussi, les performances économiques encourageantes au cours de la dernière décennie ne doivent pas occulter la vulnérabilité de l'économie aux chocs externes et aux phénomènes naturels.

Cette fragilité peut être illustrée par les chutes brutales de la croissance en 2002 et en 2006. A cette occasion, l'économie a subi plusieurs chocs : mauvais hivernage, hausse des cours mondiaux des produits pétroliers et crise des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). La progression de l'économie sénégalaise a aussi marqué le pas en 2008 du fait d'un contexte

international difficile. Il faut aussi noter la faible capacité d'offre et de diversification des produits à l'exportation.

La trajectoire économique laisse donc apparaître une économie fragile qui produit très peu de richesses. En effet l'économie sénégalaise n'arrive pas encore à lever tous les obstacles internes et externes qui se dressent à l'augmentation durable de la croissance.

En conclusion, une question se pose. Comment une société qui produit si peu de richesses par rapport au croît démographique peut-elle assurer à travers des modalités de répartition, la couverture des services sociaux de qualité ? Cette question nous conduit à examiner successivement le mode de réponse de la demande en matière de santé, d'éducation, d'habitat et d'emploi.

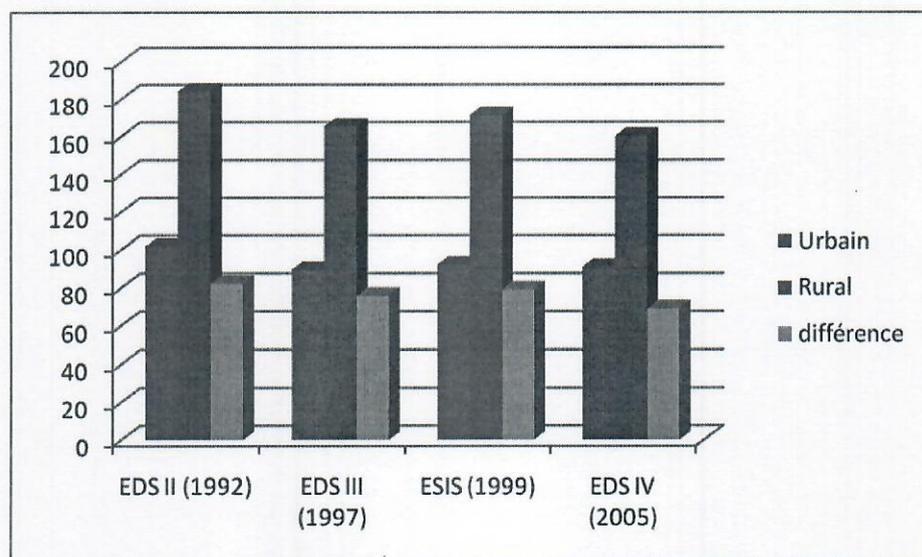
### **3.8. Un système sanitaire face aux défis des grandes endémies**

La santé est une condition essentielle à l'épanouissement des populations et un des facteurs clés du développement d'un pays. En effet, l'état sanitaire est déterminant sur la productivité de la main d'œuvre, sur la richesse des populations, et donc, sur le processus de développement. Les performances sont mises en exergue avant que les éléments explicatifs liés aux conditions de production des services de santé ne soient apportés.

Les performances du système apparaissent à travers les résultats enregistrés dans les grandes endémies, cependant la santé de la reproduction en constitue un point faible.

**La mortalité infantile** (enfants âgés de moins d'un an) a enregistré une baisse de 32% entre les périodes 1978-1982 et 2000-2005, passant de 90 ‰ à 61 ‰. **La mortalité infanto-juvénile** (enfants âgés de 0 à 4 révolus ans) est passée de 199 ‰ à 121 ‰ entre les mêmes périodes, soit une baisse de 39% ; tandis que la **mortalité juvénile** (1 à 4 ans révolus) a enregistré une diminution de 46% (119‰ à 64 ‰). Les maladies infectieuses, la malnutrition et la pauvreté sont responsables d'une proportion encore très forte des décès infantiles. **Le nombre de décès infanto-juvénile est plus élevé dans les zones rurales et les régions pauvres que dans les zones urbaines de la région Dakar.** Entre 1986 et 2005, le taux de mortalité juvénile est passé de 135,4 ‰ à 91 ‰ en milieu urbain et de 249,6 ‰ à 160 ‰ en zones rurales.

**Graphique 4 : Evolution du taux de mortalité juvénile selon la zone**



Les principales causes de mortalité infanto-juvénile sont : le paludisme (28% des cas), la malnutrition (22%), les maladies diarrhéiques (21%), le tétanos néonatal (13,9%) et les IRA (6,6%).

**La mortalité maternelle, bien qu'en léger recul, demeure très élevée**<sup>24</sup>: Selon les Enquêtes Démographie Santé en 1992 et 2005, le taux de mortalité maternelle est de 401 décès pour 100 000 naissances vivantes pour la période 1998-2000 alors qu'il était de 510 pour 100 000 naissances vivantes au cours de la période 1986-1992

**L'état nutritionnel des enfants sénégalais n'a pas connu d'amélioration notable sur la période 1986 – 2000, malgré une baisse considérable de la mortalité sur la même période et témoigne du besoin de mesures spécifiques.**

Les données anthropométriques des enfants, collectées lors des enquêtes successives qui ont été conduites au Sénégal (EDS de 1986 et 1992, MICS de 1996 et de 2000) permettent d'estimer les indicateurs de l'état nutritionnel des enfants que sont le taux de retard de croissance (taille pour âge), le taux d'émaciation (poids pour taille) et le taux d'insuffisance pondérale (poids

<sup>24</sup> Cf. Rapport OMD 2006

pour âge). Selon les enquêtes démographiques et de santé (EDS II et IV)<sup>25</sup> les indicateurs de nutrition montrent qu'entre 1992 et 2005, les prévalences de l'insuffisance pondérale, du retard de croissance et de la maigreur des enfants âgés de moins de cinq ans, sont passés respectivement de 20 à 17%, 22 à 16% et 9 à 8%. Les estimations effectuées à partir des données des EDS de 1986 et de 2005 indiquent une tendance à la baisse du retard de croissance dans tous les quintiles de revenu. Pour le quintile le plus pauvre c'est la stagnation. En effet les chiffres passent de 26% en 1986 à plus de 26,3% en 2005.

**Les performances réalisées résultent d'une amélioration sensible de la couverture vaccinale, grâce au rôle joué par le Service des Grandes Endémies et des campagnes élargies de vaccination même si des progrès restent encore à faire.** L'objectif initialement fixé par le Sénégal de relever la couverture vaccinale des enfants de moins d'un an à 90% en 2000 pour la fièvre jaune, le tétanos, la rougeole, la poliomyélite, la tuberculose, la coqueluche et la diphtérie, n'a été qu'approximativement atteint pour la tuberculose (88%). En effet sur la période 1992 à 2005, la couverture vaccinale a connu une augmentation sensible au niveau national passant de 49% à 59% pour tous les antigènes et de 84% à 92% pour le BCG de 59% à 78% pour les trois doses du DTCP de 59% à 73% pour les trois doses de polio et de 57% à 74 % pour le vaccin contre la rougeole. Des progrès importants ont été enregistrés pour la vaccination contre la fièvre jaune qui passe de 55% en 1992 à 73% en 2005.

### **Le paludisme se maintient malgré des progrès certains**

Le paludisme est la première cause de morbidité pour la période 1998-2002, avec une forte élévation en 1999 avant de retrouver le niveau atteint en 1998 (38%), suivi de la diarrhée dont la morbidité passe de 8% en 1998 à 5% en 2002. La plus nette amélioration s'observe au niveau de la rougeole qui passe de 4% à 2% entre 1998 et 2002.

En 2009, les dix maladies les plus fréquentes au Sénégal représentent à elles seules 69,3% des cas de maladies constatées contre 58,1% en 2008. Le paludisme reste l'affection la plus répandue avec 696071 cas (Accès palustre simple et Accès palustre grave) déclarés dans les structures sanitaires sur l'ensemble du territoire national, soit 31,6% des dix principales

---

<sup>25</sup> Cf rapport OMD 2006

affections. Ensuite, viennent dans l'ordre les Infections Respiratoires Aigues basses (IRA) 19,8% et les Toux/Rhumes 9,2%.<sup>26</sup>

### Prévalence du VIH/SIDA très faible

La prévalence a été estimée à 0,8% en 2003 par l'ONUSIDA, comptabilisant environ 44.000 personnes infectées et 3.500 décès dus à la maladie. Ce taux est l'un des plus bas de l'Afrique au Sud du Sahara qui connaît une prévalence moyenne de 8%<sup>27</sup>. Selon le Bulletin épidémiologique publié en 2004 par les autorités sénégalaises, la prévalence du VIH est de 1,5% avec 83.430 adultes infectés, confirmant, malgré la différence avec les chiffres de l'ONUSIDA, que la prévalence de l'infection à VIH/SIDA est basse au Sénégal. Néanmoins, la tendance de l'épidémie est à la hausse depuis le début des années 80. La prévalence est ainsi passée en un peu plus de deux décennies de 0,06% à 1,51%.

Les régions les plus pauvres affichent les taux de prévalence les plus élevés. Ainsi, les prévalences les plus élevées en 2003 chez les femmes enceintes sont observées dans les régions de Kolda (2,8%), de Tambacounda (2,6%) et de Ziguinchor (2,3%). Les taux de prévalence les plus faibles sont observés à Louga (0,8%), Saint-Louis (0,5%) et Thiès (0,7%)<sup>28</sup>.

En 2005, la prévalence du VIH, tous sexes confondus est de 0,7%. Avec un taux de prévalence de 0,9% les femmes sont plus infestées que les hommes (0,4%). Il en résulte un ratio d'infection femmes/hommes de 2,25 (sur 100 hommes infectés, il y'a plus de 200 femmes infectées) La prévalence par région s'établit comme suit : Dakar 0,6%, Diourbel 0,1% Fatick 0,9% Kaolack 0,7%, Kolda 2, Louga 0,5, Matam, 0,6% St Louis 0,4% Tambacounda 0,4% Thiès 0,4% Ziguinchor 2,2% ).<sup>29</sup>

<sup>26</sup> Situation Economique et Sociale 2009 ANDS

<sup>27</sup> Ce taux bas masque toutefois un effet cumulatif dramatique de l'épidémie. Par exemple un taux de prévalence du VIH de 3% équivaut à un risque de contamination de la population, tout au long du cycle de vie de la personne infectée, de 20% selon les estimations de l'ONUSIDA. Un taux de prévalence de 20% correspond à un risque de 50%.

<sup>28</sup> Bulletin épidémiologique, 2004.

<sup>29</sup> Source EDS IV

## Les conditions de production des services de santé

La dotation encore insuffisante en infrastructures est un fait majeur qui explique, entre autres facteurs, la faiblesse des performances enregistrées en matière de santé maternelle et infantile.

Globalement, l'offre de soins est assurée par 2280 formations sanitaires dont près de la moitié est constituée par les cases de santé qui ne disposent pas de personnel qualifié. Compte non tenu des cases de santé, les régions de Dakar, de St Louis et de Thiès sont mieux dotées avec une présence plus marquée d'infrastructures lourdes (hôpitaux de district et régionaux, les centres et postes de santé). A l'inverse, les infrastructures moins lourdes comme les cases de santé se rencontrent plus fréquemment dans les régions pauvres, notamment à Kaolack et à Louga.

**Tableau 6 : Les principales infrastructures de santé du Sénégal en 2009**

Régions	Hôpitaux	Centres de santé	Postes de santé	Dispensaires Privés Catholiques (DPC)	Cases de santé
Dakar	9	19	222	12	26
Diourbel	2	6	79	4	69
Fatick	1*	6	82	9	40
Kaffrine	0	3	44	3	102
Kaolack	1	4	81	5	213
Kédougou	1	2	20	2	56
Kolda	1	2	48	2	160
Louga	1	5	81	1	270
Matam	1	3	66	0	27
Saint-Louis	2	5	116	2	155
Sédhiou	0	2	40	2	54
Tambacounda	1	7	73	4	89
Thiès	3	9	126	18	259
Ziguinchor	2*	5	95	12	83
Total	25	78	1173	76	1603

Source : Annuaire Statistique, SNIS, 2009.

NB : (\*) l'hôpital de Fatick est non fonctionnel durant cette période tout comme le second de Ziguinchor.

Au niveau national, le nombre total de personnel de santé (médical, paramédical et autres agents) exerçant dans les structures de santé publiques et privées, est passé de 5027 agents en 1988 à 10829 personnes en 2000 selon le rapport provisoire de l'enquête d'Identification Physique et Géographique du Personnel (IPGP), suggérant un doublement du personnel de santé sur 12 ans.

L'évaluation du PNDS en 2008 a permis de déterminer qu'au niveau national, en matière de personnel, aucune des normes préconisées par l'OMS n'est atteinte sauf à Dakar où elle est largement dépassée, en ce qui concerne les médecins et les infirmiers. Cette situation montre ainsi des grandes disparités entre les différentes zones du pays dans la distribution du personnel de santé même si à Ziguinchor la norme est respectée s'agissant des infirmiers.

**Tableau 7 : Le personnel public de santé en 2009**

Catégories professionnelles	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	Saint-Louis	Sédhiou	Tambacounda	Thiès	Ziguinchor	Total
Médecin	77	13	7	6	10	6	4	12	6	11	4	10	27	12	205
Chirurgien dentiste	33	4	0	2	1	2	ND	3	1	0	1	3	5	4	59
Pharmacien	14	0	1	0	0	0	ND	0	ND	0	0	0	2	1	18
Technicien supérieur	102	20	15	12	10	36	7	13	5	8	8	11	17	5	269
Préparateurs en pharmacie	ND	ND	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	3
Infirmier d'Etat, AI	207	93	101	41	117	29	41	89	53	125	49	96	225	95	1361
Travailleurs sociaux	ND	ND	4	3	4	1	3	6	2	4	2	8	10	2	49
Sage femme d'Etat	252	32	24	10	29	9	11	33	10	24	14	29	109	20	606
Infirmier breveté	ND	ND	7	0	ND	ND	10	ND	9	ND	0	6	ND	28	60
Aide infirmier	ND	ND	1	1	ND	17	ND	2	1	5	0	0	13	1	41
Sous-officier d'hygiène	17	21	1	2	ND	1	ND	0	ND	1	0	0	4	1	48
Kinésithérapeute	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	1

Source : Annuaire Statistique, SNIS, 2009.

Le problème d'accessibilité géographique au service de santé des infrastructures sanitaires se pose avec acuité, surtout en milieu rural avec des variations régionales relativement importantes. Au total malgré les efforts, le système sanitaire souffre d'insuffisance dans la couverture en infrastructure et en personnel mais elle a pu relever des défis importants au niveau du paludisme, du sida, etc.

### **3.9. Un système éducatif à l'épreuve de la massification des effectifs**

Le système éducatif est analysé à travers l'évolution des performances enregistrées en termes d'élargissement de l'accès à l'éducation, d'amélioration de la qualité des enseignements et de gestion du système, à tous les niveaux éducatifs.

L'accès au système éducatif ne se pose pas seulement en termes de taux de scolarisation de cohortes d'enfants d'un certain âge; il est aussi important d'examiner le problème sous l'angle de l'évolution dans le temps du nombre d'élèves effectivement inscrits.

#### **Les principales tendances observées concernant les effectifs**

Evolution des effectifs : une tendance haussière des recrutements constatés sur les dix dernières années dans le système avec un rythme plus soutenu à partir de 1995, particulièrement dans l'enseignement élémentaire et moyen.

Un effort de recrutement croissant des filles constaté au cours des dix dernières années à tous les niveaux du système éducatif, avec une prédominance du monde urbain : l'évolution des effectifs montre que ce sont les filles qui ont été les principales bénéficiaires de l'effort de recrutement consenti par le système éducatif sénégalais durant ces dix dernières années. La tendance observée pour les recrutements en termes d'effectifs est similaire à celle du taux brut de scolarisation, sauf pour l'enseignement secondaire qui a enregistré un léger recul ayant affecté surtout les garçons. Nonobstant l'effort de recrutement, le nombre d'enfant et la proportion d'enfants hors du système scolaire ou en situation d'échec scolaire restent préoccupants. Comme en témoignent les difficultés que rencontrent les autorités pour atteindre les objectifs fixés concernant les indicateurs d'accès.

En effet, en 1990<sup>30</sup> l'Etat se proposait d'atteindre dans l'élémentaire un TBS de 65%, dès l'année 1998. Cet objectif n'a pas été atteint. En 1999, le TBS tournait autour de 52%. Il se situe en 2005 à 82,5% pour un objectif de 85,5% affiché dans le DSRP.

#### **Les tendances concernant la qualité**

En matière de qualité, les résultats obtenus témoignent d'une baisse de l'efficacité interne du système éducatif pris globalement, notamment en milieu rural. En effet, le taux de rétention

---

<sup>30</sup> Cf. Sénégal Prestation efficace des services d'éducation Open society Institut, Juin 2010

pour l'élémentaire est passé de 75,2 % en 1993 à 83% en 2006, avant de chuter à 80% en 2010 ce qui traduit une détérioration du profil de scolarisation entre les deux dernières années L'indicateur connaît une augmentation dans l'enseignement moyen et secondaire entre 1993 et 2003.

Sous réserve d'invariabilité de la structure du système éducatif au cours des 15 prochaines années (taux de redoublement et d'abandon, taux de transition entre les cycles constants), sur 65 inscrits au CI, 31 parviendront au CM2, et 13 en classe de sixième. A la fin du cycle moyen, on n'a plus que sept « survivants », dont cinq atteignant la seconde et parmi ces cinq, trois la Terminale.<sup>31</sup>

**Tableau 8 : Taux de rétention dans le système éducatif 1993-2003**

Niveaux	1993	1994	1997	1999	2000	2001	2002	2003
CI-CP	96,0%	95,5%	86,1%	92,1%	90,9%	86,1%	86,1%	90,4%
CP-CE1	94,5%	96,6%	115,2%	96,3%	92,8%	94,3%	90,6%	95,1%
CE1-CE2	92,7%	94,1%	108,7%	87,9%	89,8%	92,3%	90,7%	91,8%
CE2-CM1	95,3%	95,6%	94,6%	67,8%	90,6%	92,8%	94,0%	97,7%
CM1-CM2	93,8%	94,7%	91,8%	86,6%	86,0%	85,6%	87,6%	90,3%
<b>Primaire</b>	<b>75,2%</b>	<b>78,6%</b>	<b>93,6%</b>	<b>45,8%</b>	<b>59,1%</b>	<b>59,5%</b>	<b>58,2%</b>	<b>69,6%</b>
6è-5è	91,5%	94,4%	108,5%	111,1%	93,4%	88,1%	87,9%	92,3%
5è-4è	89,6%	95,6%	96,1%	95,1%	88,8%	89,1%	89,8%	95,6%
4è-3è	92,9%	99,8%	72,7%	90,7%	89,6%	86,6%	89,6%	96,1%
<b>Moyen</b>	<b>76,2%</b>	<b>90,1%</b>	<b>75,8%</b>	<b>95,9%</b>	<b>74,3%</b>	<b>68,0%</b>	<b>70,7%</b>	<b>84,8%</b>
2nde-1 <sup>ère</sup>	69,8%	86,7%	142,0%	186,7%	84,5%	83,3%	88,5%	84,9%
1ère-Term	83,6%	86,5%	136,6%	48,0%	87,5%	89,3%	100,0%	71,8%
<b>Secondaire</b>	<b>58,4%</b>	<b>75,0%</b>	<b>194,0%</b>	<b>89,7%</b>	<b>74,0%</b>	<b>74,4%</b>	<b>88,5%</b>	<b>61,0%</b>

Source CREA

Des efforts insignifiants sont constatés en ce qui concerne la réduction des redoublements et abandons et l'amélioration de la transition entre les cycles. L'achèvement du cycle primaire, alternative de sortie de l'analphabétisme est estimé à 38,6% en 2000, 53,9% en 2005 (contre un objectif de 58,3%), 58,4% en 2008 et 59,6% en 2009. Ce taux serait plus bas si, à la place du

<sup>31</sup> CREA, ministère de l'éducation, Analyse du secteur de l'éducation, Dakar 2004

nombre d'élèves non redoublants parvenus à la dernière année du cycle, on retenait ceux qui ont réussi l'examen final. Pour tous ces examens de fin de cycle, les taux de réussite sont faibles et dépassent rarement 50 %. Le niveau élevé des taux de redoublement et d'abandon en début et fin de cycle est frappant, ce qui semble signifier que les phases les plus difficiles dans la fréquentation scolaire sont celles marquant soit la promotion des élèves dans un nouveau cycle soit l'achèvement d'un cycle.

### **Les contraintes liées à la scolarisation**

La mauvaise perception des parents du système éducatif est un facteur bloquant : bon nombre de parents mal informés pensent que le rendement externe du système éducatif est faible. Leur perception étant surtout guidée par le nombre important d'échecs et les problèmes d'insertion des diplômés (motif de découragement). Les familles comparent la rentabilité de l'éducation avec celle de l'émigration et de l'implication dans le secteur informel.

La faible fréquentation scolaire est le fait principalement des ménages pauvres, surtout en milieu rural où la proportion de la population active rurale ayant achevé l'éducation primaire est de 5,6 %, avec seulement 4,5 % exerçant l'agriculture comme principale source de revenu, le différentiel ayant quitté la campagne pour la ville à la recherche de travail.

**Au niveau de l'enseignement supérieur**, la mise en œuvre du Programme d'amélioration de l'Enseignement Supérieur ( PAES ) depuis 1994 a permis, ces dernières années, une plus grande maîtrise des flux, l'amélioration du cadre pédagogique, l'élaboration de nouveaux programmes et des filières professionnelles internes ainsi que la construction et la réhabilitation d'infrastructures. Il reste le défi du financement qui se pose dans un contexte de croissance des effectifs

**Aujourd'hui, l'Université de Dakar compte près 56 000 étudiants, soit trois fois qu'en 1990/91.** Les taux de réussite y sont très faibles dans le premier cycle où on note un engorgement des amphithéâtres. A l'Université de Saint-Louis, les effectifs ont triplé, entre 1990 et 2000. Ils se sont cependant stabilisés, autour de 4 000 étudiants depuis 2006.

Avec la rationalisation des flux d'entrée dans les universités de Dakar et de Saint Louis, plusieurs établissements d'enseignement supérieur privés, offrant des programmes de formation dans des filières spécialisées et diversifiées comme la communication, l'informatique, la gestion,

le management ou le commerce, ont vu le jour. Plusieurs d'entre eux travaillent en partenariat avec des établissements du Nord (Canada, USA, France).

Pour obtenir tous ces résultats, d'importants moyens, dont plus de 90% réservé aux dépenses de personnel, ont été dégagés par diverses sources pour financer le système éducatif dont principalement par : l'Etat pour près d'un tiers des ressources budgétaires, les PTF pour 14% du budget les collectivités locales pour 1% et les ménages pour 7% (en croissance).

On constate une faible contribution du secteur privé dans la politique d'élargissement de l'accès à l'éducation, comme en attestent les statistiques : le privé prend en charge 27 % et 20 % des effectifs scolarisés dans le moyen et le secondaire, 11% des effectifs des élèves dans l'élémentaire. L'enseignement élémentaire et le supérieur sont essentiellement pris en charge par le secteur public.

Le système éducatif est confronté à la massification des effectifs qui pose le problème du financement et entraîne une baisse de la qualité et du rendement. Pour desserrer cette contrainte, les ressources privées (initiatives privées et ménages) commencent à prendre une part non négligeable dans son financement.

A ce défi de massification, s'ajoutent le poids grandissant du corporatisme, l'absence de consensus des acteurs et la fréquence des arrêts de cours.

### **3.10. Le cadre urbain et l'habitat, un besoin difficile à satisfaire**

Le secteur urbain au Sénégal est principalement caractérisé par la macrocéphalie des villes (capitales régionales). Face à ce phénomène – en partie d'origine démographique – et dont les contours sont difficilement maîtrisables, avec une demande croissante d'infrastructures de base, on a assisté de plus en plus à un amenuisement des moyens que l'Etat affectait à ce secteur.

#### **Le cadre de vie et l'habitat ou le recul des pouvoirs publics**

Les besoins en logements notamment dans la Capitale (Dakar) n'ont cessé de croître depuis des années. Face aux difficultés que rencontrent les nouveaux arrivants à se doter de logements, se développent tout autour des grandes villes en général et de Dakar en particulier, des habitations anarchiques sans droit ni titre, le plus souvent sur des terrains impropres à l'habitation.

Sur la période 1996-2006, la tension entre l'offre et la demande de logement reste encore très forte. La demande est deux fois plus forte que la production maximale de logements par an. A titre d'exemple, sur une période de dix ans, 1913 logements et 3400 parcelles assainies ont été produits par la SNHLM, 2000 logements par la SICAP, 2000 par HAMO et 3153 par les coopératives d'habitat.

### **Les phénomènes de bidonvilisation se développent**

La croissance démographique et l'absence de mise en œuvre des plans d'urbanisme débouchent sur une urbanisation anarchique du fait notamment de la recrudescence de l'habitat spontané souvent constitué de quartiers insalubres qui couvrent 30% des zones urbaines particulièrement à Dakar où ce taux atteint environ 45%.

Un faible investissement a été consenti pour améliorer le cadre de vie et les moyens d'existence en milieu rural et péri urbain. Par exemple, dans la seule agglomération dakaroise (villes de Pikine et de Guédiawaye) environ 2 000 ha sont constitués de zones non loties et insalubres. Dans ces villes, on estime qu'un habitant sur trois réside dans une zone irrégulière non lotie.

A cela, s'ajoutent les villages traditionnels de la région de Dakar caractérisés par la promiscuité, la faiblesse des équipements et l'inexistence de titres d'occupation pour les habitants, entraînant ainsi une prolifération des constructions non autorisées.

Pendant des dizaines d'années, la pratique consistait, chaque fois que cela s'imposait, à faire déguerpir les populations des terrains urbains occupés spontanément pour y construire des habitations planifiées. Ces déguerpissements forcés étaient parfois accompagnés d'opérations de relogement dans des zones préalablement aménagées. C'est dans ce contexte que la ville de Dakar s'est modernisée par le déguerpissement forcé de vastes zones irrégulièrement occupées (Ras Missio, Fithmith, Baye Gaïndé, Angle Mousse, Kib-Koko, etc.).

C'est à partir de 1985 qu'une nouvelle politique est mise en place pour éviter la spirale de déguerpissement forcé – développement de quartiers irréguliers. Elle a consisté à anticiper sur les occupations anarchiques en restructurant les quartiers et en aménageant des extensions urbaines à travers la procédure dite Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

La restructuration concluante du quartier de Dalifort a conduit l'Etat du Sénégal à étendre l'expérience à d'autres quartiers de Dakar et à d'autres villes à l'intérieur du pays (Bignona dans

la région de Ziguinchor, Richard-Toll et Saint-Louis dans la région de Saint-Louis) avec l'appui de partenaires financiers.

**Tableau 9 : Récapitulatif des opérations de restructuration achevés ou en cours**

Localisation	Ville	Superficie (ha)	Habitants	Nombre de parcelles
Pikine Irrégulier Sud	Pikine	190	75 000	7 000
Dalifort	Pikine	17	7 000	612
Pikine	Saint-Louis	180	65 000	6 500
Khouma	Richard-Toll	125	20 000	2 000
Tenghory	Bignona	463,95	10 000	3 598
Arafat	Dakar	42	10 000	998
<b>TOTAL</b>		<b>1 017,95</b>	<b>187 000</b>	<b>20 708</b>

Source : Rapport Fondation Droit à la Ville, Décembre 2003

Cette politique d'anticipation des difficultés de régularisation foncière et de besoins croissants de l'habitat, ne s'est pas poursuivie et n'a pas suffi à endiguer la tendance des populations à s'installer en banlieue dans les terres disponibles à savoir les zones de bas fond. En résumé, l'urbanisme et l'habitat restent des secteurs dans lesquels, l'Etat doit encore demeurer un acteur principal au regard des moyens nécessaires pour rendre le cadre de vie habitable. Il est aussi le seul à pouvoir lever les contraintes qui pèsent sur les réserves foncières, élaborer et mettre en œuvre efficacement les divers instruments d'aménagement des espaces d'habitat.

### **3.11. L'emploi ou la quête difficile d'insertion sociale et de dignité**

L'emploi au Sénégal a été la préoccupation majeure du Gouvernement. Pour résoudre ce problème, l'État a procédé à des modifications de la législation et a pris des initiatives hardies en faveur de la création d'emplois. C'est durant le IX<sup>ème</sup> Plan que les pouvoirs publics ont adopté une politique visant trois objectifs que sont :

- la réduction de la pression du chômage en milieu urbain grâce à la dynamisation des activités structurées et à la modernisation du secteur informel pour le rendre plus productif ;
- le ralentissement de l'exode rural en développant l'emploi local ;
- le développement de l'employabilité et de l'emploi, en particulier des groupes-cibles défavorisés sur le marché de l'emploi.

La stratégie de développement de l'emploi dans le secteur moderne tourne autour de deux axes à savoir le développement des PME et micro-entreprises dans tous les secteurs et la relance

du secteur manufacturier. Cette stratégie est combinée à des mesures prises par l'État en matière réglementaire. Il s'agit :

- des mesures d'incitations fiscales directes et indirectes à travers des mécanismes d'appui aux initiatives créatrices d'emplois salariés ou indépendants ;
- des mesures législatives avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique ;
- de la création de plusieurs fonds : le Fonds National de l'Emploi (FNE), le Fonds de Promotion Économique (FPE), le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ), l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ);
- des mesures de traitement des effectifs avec le Programme de travail à haute intensité de main d'œuvre (AGETIP) ;
- des réformes institutionnelles avec la création de structures chargées de la gestion active de la Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi (DIRE) et le Commissariat Général à l'Emploi (CGE).

Avec l'adoption d'une politique nationale de l'emploi en 1997 et la mise en place d'un Fonds National d'Action pour l'Emploi (FNAE) en 2000, le secteur dispose d'un atout majeur. Il s'y ajoute la création d'un Ministère chargé de la jeunesse, d'un service civique national, la mise en œuvre de politiques de développement de mutuelles d'épargne et de crédit et la facilitation des procédures de mise en place des GIE.

Le marché de l'emploi se caractérise par une augmentation rapide de la demande en raison de la forte croissance démographique, une insuffisance sectorielle de l'offre et un chômage qui frappe essentiellement les jeunes et les femmes et plus particulièrement. On notera à ce propos sur les aspects démographiques :

- une forte expansion de la population active, plus marquée en milieu urbain : La population active est passée de 1,6 million en 1960 à 3,1 millions d'actifs en 1991 avant d'atteindre 5,8 millions en 2005 (53,8% de la population totale), soit un taux de croissance annuel de l'ordre de 3,2% correspondant à plus de 100 000 nouveaux demandeurs d'emploi par an. Sur la même période, la population active urbaine a connu une hausse importante : elle passe de 32% de la population active au début des années 1990 (contre 1,6% en 1960) à 58,3 % en 2002, une situation imputable à l'intensification des mouvements migratoires qui se traduisent par une urbanisation accélérée ;

- une diminution du taux de croissance de la population active rurale consécutive à l'exode rural : Le taux est passé de 1,6% entre 1960 et 1976 à moins de 1,2% entre 1976 et 1988 et près de 1% entre 1988 et 2002.
- une augmentation du taux d'activité des femmes traduite par leur volonté d'assumer leurs responsabilités : forte expansion du taux d'activité qui est passé de 34% au milieu des années 70 à plus de 54% en 2002 ;
- sur les aspects socio-économiques deux remarques majeures sont signalées :
- un chômage circonscrit surtout en milieu urbain, avec des proportions énormes dans les années 90 (environ 30%) dans un contexte de stagnation des revenus réels de la majorité des ménages. Le chômage touche surtout les jeunes : sur un taux global de 12%, plus du tiers (37,13%) sont âgés de 15 à 24 ans et près de deux tiers (61,6%) ont un âge compris entre 15 et 34 ans ;
- une tendance à la baisse de l'offre d'emplois, en contraste avec celle de la demande qui s'inscrit en hausse : i) diminution du taux d'occupation (96,8% en 1976 à 88,7% en 1991 et 85% en 2002, ii) recul de l'emploi dans le secteur moderne, après une forte augmentation au cours des années 70 (80 000 actifs en 1960 à plus de 200 000 en 2002), iii) élargissement du secteur informel qui a enregistré un taux de croissance moyen annuel de près de 5% entre 1980 et 2002.

En résumé, il se distingue cinq offreurs d'emploi dont les dynamiques internes et les logiques ont affecté leur capacité :

- un secteur moderne qui connaît une quasi-stagnation depuis une quinzaine d'années avec des emplois de près de 200000 occupés ;
- une fonction publique également qui se préoccupe de stabilité en raison des contraintes budgétaires (78748 en 2006 contre 67100 en 1997-98) ;
- un secteur informel, essentiellement urbain, qui a connu ces dernières années une croissance exponentielle avec 700000 emplois contre 250000 en 1975 ;
- un secteur rural dont la part dans l'emploi global (environ 2000000 au début des années 90) a diminué du fait des conditions climatiques et économiques ;
- un secteur extérieur avec l'émigration qui constitue, malgré les politiques restrictives, une solution envisagée en dernier recours par des demandeurs d'emploi.

La rétrospective a montré le poids grandissant de la mondialisation et la façon dont elle va peser sur l'évolution de la société sénégalaise particulièrement sur son système économique qui

en est le maillon le plus vulnérable en raison notamment des dépendances alimentaire et énergétique.

Le milieu naturel s'est révélé aussi en dégradation constante ; ce qui risque de fragiliser davantage les conditions d'exploitation et de production des ressources naturelles et d'affecter la productivité de l'agriculture.

L'analyse des facteurs culturels a conduit à une identification des attitudes qui potentiellement peuvent se présenter sous forme de pesanteurs dans le processus de développement ou de quête de progrès. Ces facteurs expliquent une bonne part des comportements en matière de procréation et déterminent en conséquence le rythme d'une croissance démographique trop forte par rapport à la production des richesses. Les modalités de répartition de cette richesse présentent aussi des distorsions révélées par l'étude de la gouvernance politique.

Au total, l'étude rétrospective a permis de passer en revue l'ensemble des mécanismes sous-jacents à l'évolution de la société sénégalaise sur ces vingt cinq dernières années. Elle a permis d'identifier un ensemble de cinquante neuf (59) variables essentielles du système qui détermine son évolution.

L'étude rétrospective a utilisé dans un premier moment la démarche sectorielle pour mieux connaître de toutes les questions qui traversent la société. Dans un second temps elle est passée à la phase systémique en procédant à des regroupements sur la base des synergies entre secteurs et thématiques. Ainsi sept sous-systèmes majeurs pertinents ont été identifiés : l'environnement international, l'environnement naturel ; les facteurs culturels, la population, le système économique, la gouvernance politique et la gestion de la demande sociale.

Cette démarche a conduit à une lecture plus fine des tendances lourdes du système sur lesquelles, en tenant compte des conclusions de l'analyse structurelle, certaines hypothèses sont fondées pour l'élaboration des quatre scénarios : La différence entre les scénarios porte, non pas sur les tendances lourdes et les germes de changement, mais sur les hypothèses des variables motrices.

### **III<sup>ème</sup> partie : Scénarios d'évolution ... ou des futurs possibles**

Les quatre scénarios élaborés à partir de la rétrospective, de l'analyse structurelle et des hypothèses sur les variables motrices seront présentés aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.

Dans le premier scénario, les mécanismes en cours pourraient se poursuivre dans une société vivant de ses rentes sans engager les réformes économiques sociales et les mutations culturelles nécessaires pour envisager une autre trajectoire. C'est le scénario tendanciel.

Les deuxième et troisième trajectoires envisageables sont plus heurtées car elles sont caractérisées pour l'une par la recherche effrénée de la croissance économique au détriment des solidarités inter et intra générationnelles, et pour l'autre par la primauté de la loi du plus fort comme mode de régulation dans une société désarticulée.

Le quatrième chemin devrait conduire, si les mécanismes économiques et sociaux en cours, et les jeux des acteurs sont adaptés, vers une société émergente et solidaire.

### **III.1. L'approche qualitative des scénarios**

L'image de la société sénégalaise dans un horizon d'une génération présente plusieurs aspects qu'une approche qualitative pourrait rendre compte au mieux. Ainsi, chacun des quatre scénarios sera décrit de façon précise pour en distinguer les enjeux.

## **Chapitre 4 : Le scénario tendanciel**

Ce scénario tendanciel conduit à préciser les contours d'une société sénégalaise organisée autour des rentes. Au niveau de l'économie, la culture arachidière de rente continue d'occuper la majorité de la main d'œuvre paysanne et garde intacte une grande capacité d'impulsion. Malgré les difficultés de cette spéculation, l'économie rurale peine à s'orienter vers d'autres pôles de croissance. Sur le plan de la coopération économique, l'APD reste une rente certaine dont les effets commencent à s'amenuiser. Notre pays continue comme par le passé d'en capter une part substantielle. Au plan social et culturel, la société continue de vivre de ses acquis (tradition de paix et de tolérance) et se refuse à créer un nouvel idéal de développement devant mobiliser et canaliser toutes les énergies et à réformer ses modes de régulation.

Au-delà des aspects ci-dessus développés, l'importance du scénario tendanciel dans l'élaboration des stratégies nous amène à décrire tous les sous-systèmes pertinents (l'environnement international, l'environnement naturel, les facteurs culturels, la population, le système économique, la gouvernance politique et la gestion de la demande sociale). Il sera précisé pour chaque sous système, les tendances lourdes, les germes de changement, les mécanismes en œuvre et les acteurs. Des hypothèses d'évolution seront formulées pour les variables pertinentes.

## 5.1. L'environnement international ou une mondialisation aux pas forcés

L'analyse de ce premier sous-système, fondée sur l'analyse structurelle et la rétrospective, s'effectuera en précisant les tendances lourdes identifiées ainsi que les germes de changement qui vont peser sur la société sénégalaise.

L'analyse structurelle n'a pas identifié des variables externes motrices, donc déterminantes pour le système. Cependant la rétrospective a fourni des indications sur les tendances probables de l'évolution de l'environnement au plan géostratégique marqué par un resserrement des espaces de souveraineté, une harmonisation croissante des modes de vie, et une gouvernance mondiale dominée, depuis la chute de l'URSS, par un seul pôle.

La rétrospective a fourni aussi des indications sur l'économie sénégalaise dont on avait précisé le caractère doublement extraverti. C'est pourquoi, des hypothèses doivent être faites sur deux variables essentielles à savoir les **prix des biens alimentaires** symbolisés par le prix du riz et le cours des matières premières en particulier celui du **baril du pétrole**.

La construction des hypothèses commence par la variable population. En effet, dans un horizon de 25 ans, la croissance de la population mondiale va se poursuivre au moins à un rythme égal à celui qu'elle a connu. En conséquence, l'urbanisation va aussi se développer avec comme **corollaire** la poursuite du mode de consommation d'énergie par le secteur du transport.

La demande de pétrole continuera de croître parallèlement à une réduction des hydrocarbures et une concentration des réserves sur des zones géographiques plus restreintes. C'est la fin de l'économie organisée autour d'un pétrole à bon marché. En conséquence, le cours du pétrole se maintiendra à la hausse. Il en est de même pour plusieurs matières premières dont les cours maintiendront leur tendance à la hausse.

La production du riz par habitant risque de chuter en raison non seulement de la croissance démographique mais aussi de la modification des modes de vie du paysan asiatique (principal producteur du riz) qui va basculer vers d'autres spéculations. La compétition pour l'emblavage des superficies entre les différentes spéculations (notamment les cultures bio et la production d'agro-carburant) renforce l'hypothèse d'une augmentation du prix du riz sur la période de notre scénario.

En dehors de ces hypothèses quelles sont les tendances lourdes identifiées dans la rétrospective et qui risquent de se préciser ?

### **1. Un monde de plus en plus concurrentiel avec la fin des accords préférentiels**

Depuis le Consensus de Washington et l'approfondissement de la mondialisation, le paradigme néoclassique s'est imposé dans tous les espaces. Cette tendance est symbolisée par l'OMC qui entend désormais régenter toutes les règles de la concurrence, selon les principes du libre-échange.

Cette intégration mondiale est tirée par des changements de politiques visant à promouvoir l'efficacité économique via la libéralisation et la déréglementation des marchés nationaux et le désengagement de l'Etat des nombreuses activités économiques, ainsi que la restructuration de l'Etat providence.

C'est ainsi que les Accords de Partenariat Economique (APE) vont se substituer aux accords préférentiels régissant jusqu'ici le commerce entre le monde développé et les pays en développement. Cette tendance va se traduire pour l'économie sénégalaise par des difficultés accrues de pénétrer les marchés européens et de conserver sa part sur le marché domestique en raison de la présence des produits étrangers plus compétitifs.

### **2. Les délocalisations et la fragmentation de la production vont se poursuivre : Comment bénéficier de ces délocalisations ?**

Le Sénégal maintiendra sa stratégie de captation de ces délocalisations. L'impact de cette tendance dépendra de son aptitude à être concurrentiel dans plusieurs domaines (Ressources humaines, disponibilité des matières premières, qualité des Infrastructures, etc.).

### **3. Le développement du marché financier avec une déconnexion croissante entre les flux de capitaux et les besoins de financement de l'économie réelle.**

La globalisation financière se caractérise par l'interconnexion des marchés financiers, par un essor de nouveaux produits financiers et de marchés émergents. On observe également une organisation mondiale de la production dans certains secteurs stratégiques. Les cours des matières premières sont liés et plus volatiles. Ce qui rend plus vulnérable l'économie sénégalaise au niveau des deux denrées stratégiques que sont le pétrole et les céréales.

**4. Le développement des bio-produits industriels et agricoles :** le développement de ces produits semble s'inscrire dans le sillage de l'évolution technique et technologique et tient compte des aspirations des consommateurs à une alimentation équilibrée. Cette tendance s'inscrit aussi dans une anticipation de l'épuisement des ressources pétrolières et au développement de modèle alternatif de carburant pour les besoins du transport.

Ces deux tendances conduisent potentiellement à des crises cycliques de production alimentaires en raison de la compétition que se livrent les cultures bio et les cultures des céréales pour l'emblavement des superficies. Le développement des Organismes vivants modifiés (OVM) en particulier des organismes génétiquement modifiés (OGM) ne permettra pas obligatoirement de compenser ce déficit prévisionnel des céréales au niveau mondial.

L'impact de cette tendance pour le Sénégal est certain et pourrait conduire à la fragilisation des populations qui peuvent subir les problèmes de sécurité alimentaire et les risques sanitaires attachés à ces OGM, ce qui explique que le Sénégal a signé et ratifié le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.

**5. Le Développement de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et leur capacité à véhiculer des informations et des modes de vie :** cette tendance est déjà présente dans toutes les études prospectives antérieures. Personne ne peut dire avec précision, quelles sont les futures directions des TIC. Chaque décennie apporte une nouveauté qui influence nos modes de vies. Les dernières en date sont constituées des « nouveaux écrans » (internet et téléphone portable) qui répondent à une demande de gestion personnalisée des relations et de la communication sociale. Cette tendance va se poursuivre en ouvrant pour le Sénégal des opportunités de création d'emplois et d'appui aux secteurs sociaux avec la télémédecine et le télé-enseignement. Le Sénégal sera mieux connecté aux réseaux mondiaux d'échanges et sera en conséquence plus ouvert aux influences extérieures.

En somme, ces différentes tendances de la mondialisation ont conduit à la poursuite du monde multipolaire qui se précise comme une réponse. Les regroupements se développeront dans toutes les zones économiques surtout que certaines d'entre elles réalisent, par moment, des résultats appréciables dans les domaines respectifs du commerce intra régional, de la coordination des politiques économiques et monétaires, de la mobilité des facteurs comme la main-d'œuvre et les capitaux.

En Afrique de l'ouest, la dévaluation du franc CFA a contraint les membres de cette zone à accélérer les processus d'intégration. Les regroupements économiques régionaux se mettent en place dans plusieurs domaines (fiscal, financier, douanier) et les réformes ne sont pas toujours opérationnelles. Les grands chantiers d'intégration de la Zone Franc (Assurances, droit des affaires, observatoire économique régionale, etc.) se construisant peu à peu, à travers la ratification des traités et la mise en place d'institutions nouvelles. Des structures telles que l'UEMOA, la CEDEAO, la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADCC), la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) pourraient contribuer efficacement, par des voies certes différentes, à enclencher un processus d'intégration des économies des pays membres.

Même si les économies ouest-africaines n'ont pas individuellement les mêmes structures de commerce extérieur, elles ont décidé de former leur projet de monnaie commune en deux étapes : regroupement des pays anglophones puis convergence des deux zones monétaires. Le Sénégal n'envisagera pas de mener dans le long terme une stratégie solitaire de gestion monétaire. Il va poursuivre sa politique d'intégration africaine et régionale. La construction d'une zone économique et monétaire ouest-africaine unique est probable.

Les tendances lourdes importent dans la description du scénario mais elles ne suffisent pas. Les **germes de changement de ce sous-système**, fournis pour l'essentiel par l'analyse structurelle, complètent la description puisqu'il s'agit de phénomènes qui vont jouer un grand rôle certain dans l'évolution sociale future. Ainsi trois germes de changement sont à prendre en considération : la société civile mondiale, les économies émergentes et les questions de sécurité.

La question des inégalités entre pays pauvres et riches, l'iniquité de la mondialisation et sa tendance à remettre en cause les conditions de vie des plus pauvres, ont conduit à la naissance de mouvements de la société civile internationale regroupée autour du Forum Social Mondial. Les « altermondialistes » récusent le néo-libéralisme et ses conséquences et cherchent un modèle alternatif à cette idéologie responsable des exclusions, du réchauffement de la planète et du démembrement des sociétés traditionnelles. Ces mouvements ont réussi à imposer aux institutions internationales la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement qui annonçait la problématique de lutte contre la pauvreté. Certains modes alternatifs de relation d'échange sont prônés (commerce équitable, finances plus éthiques, etc.).

Le deuxième germe de changement réside dans l'émergence de nouvelles puissances économiques à savoir le BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) qui est une force croissante avec un positionnement sur les secteurs porteurs du marché mondial. Ce sont des alliés dans la définition d'une nouvelle gouvernance mondiale (NU, OMC, etc.) devenue unipolaire depuis la chute du mur de Berlin.

Depuis l'attentat du 11 septembre 2001, les questions de sécurité ont pris une ampleur considérable. Des normes sont établies pour tous les lieux de grands rassemblements (meeting international, manifestations sportives, gares, aéroports, etc.). Une standardisation de ces normes s'imposera à tous les Etats en raison des interdépendances créées par le transport international. La sécurité internationale pourrait être une des questions majeures de la gouvernance mondiale.

## **5.2. L'environnement naturel ou le péril sur les systèmes de production et les établissements humains**

Le Sénégal fait partie des pays que toutes les données géographiques prédisposent à plus de vulnérabilité aux changements climatiques. Il est situé sur la bande sahélienne au voisinage d'un grand désert (le Sahara) avec une côte maritime longue de près de 700 km. C'est pourquoi le sous système de l'environnement va jouer un rôle essentiel dans les dynamiques de production. D'après les résultats de l'analyse structurelle, la variable **changements climatiques** définie comme un phénomène global affectant la variabilité du climat, est importante pour l'économie sénégalaise dont le moteur tel que révélé par la rétrospective, est basé sur l'agriculture et l'industrie. Sa motricité moyenne et sa dépendance presque nulle placent la variable **changements climatiques** dans le champ des variables opérationnelles. Il en est de même pour la **pluviométrie**, « niveau de précipitations en termes de quantité dans l'espace et le temps » qui se situe dans le même champ que les variables opérationnelles. Toutes ces variables (**changements climatiques** et **pluviométrie**) gardent leur motricité à long terme. Ce fait est plus accentué pour la variable **Changements climatiques**. Ces phénomènes écologiques sont donc perçus comme devant garder leur influence sur le système dans le long terme. C'est pourquoi, les tendances en cours concernant le milieu naturel, seront prolongées pour ce scénario en distinguant les effets des variables internes à notre environnement de ceux des variables externes.

### **Les tendances probables sur les variables écologiques**

Les variables écologiques externes à notre environnement immédiat vont probablement se maintenir. Les pays industrialisés, responsables de l'émission des gaz à effet de serre ne vont pas remettre en cause, dans un horizon de vingt-cinq ans leur technologie de production. Les pays émergents feront aussi un arbitrage en faveur de la croissance. En effet, le Sénégal va subir les conséquences du réchauffement de la planète et des changements climatiques.

Les variables écologiques internes constituent un prolongement des changements climatiques dont certaines des manifestations vont se prolonger suivant plusieurs directions :

- le relèvement du niveau de la mer ; il s'agit d'une manifestation qui va se prolonger. Elle risque d'entraîner une salinisation des zones de delta devant assurer la sécurité alimentaire. Dans certains endroits de Dakar, Rufisque ou Saint-Louis, les côtes sont systématiquement agressées par les vagues déferlantes de la mer détruisant progressivement et de façon irréversible des établissements humains.
- le dérèglement du régime des pluies contribue aux inondations qui affectent les populations les plus pauvres de la banlieue et multiplie les risques sanitaires avec les maladies hydriques

comme le choléra et la persistance des foyers du paludisme. L'intermittence ou la tendance baissière de la pluviométrie se poursuivra sur les vingt cinq années.

- la dégradation des terres arables en particulier dans le bassin arachidier constitue une menace directe sur la culture en générale et de l'arachide en particulier qui nourrit le plus grand nombre de Sénégalais. La tendance à la baisse de la production agricole va se poursuivre, ce qui amplifie la crise de cette filière et le désarroi de la paysannerie ;
- le réchauffement des températures, conjugué à la surexploitation des ressources, est de nature à affaiblir la biodiversité et à déséquilibrer les écosystèmes dans certains milieux marins avec toutes les conséquences sur la chaîne alimentaire donc sur la subsistance et les revenus des populations dépendant des ressources halieutiques.

La **croissance démographique** est une des variables qui va peser sur le milieu naturel puisqu'elle entraîne des processus de production et des modes de consommation défavorables à la protection de l'environnement et du milieu naturel. Elle conduit à des déplacements de populations vers les zones où les coûts de production des moyens de subsistance sont relativement faibles (les côtes et les villes de l'ouest). C'est la pression démographique, en partie difficilement contrôlable à court terme, qui affecte aussi les cadres urbains et redéfinit des contours d'une urbanisation anarchique.

Les systèmes de production agricole et halieutique risquent de se maintenir remettant en cause des équilibres très instables et difficiles à rétablir dans le court et moyen terme. La dégradation des formations naturelles risque de s'accélérer à cause de la conjugaison, avec un effet multiplicateur, des pratiques anthropiques destructrices de l'environnement: surexploitation des produits de la forêt, défrichements aux fins agricoles et surpâturage.

Le secteur industriel participe à la dégradation de l'environnement. La quasi-destruction de la baie de Hann et les risques industriels qui pèsent sur la population dakaroise en constituent une illustration.

**Les variables politiques : les politiques sectorielles sont conçues de façon isolée sans ancrage avec la gestion de l'environnement.** Le risque est grand qu'il y'ait de plus en plus, une déconnexion progressive des approches sectorielles de gestion de l'environnement, de la dimension démographique, de l'aménagement du territoire et des politiques de développement.

Après l'examen des tendances lourdes, c'est l'analyse structurelle qui nous fournit le germe de changement principal de ce sous système : l'innovation technologique et technologies propres. Cette variable est comprise comme un ensemble de procédés de création respectant les normes environnementales. Le concept de procédé est pris au sens large y compris les procédés relevant des pratiques traditionnelles qui ont montré à travers des générations, la preuve de leur efficacité. C'est une des variables ayant effectué une remontée en termes de motricité. Ce qui signifie qu'elle peut constituer un germe de changement. La longue et permanente sensibilisation produira dans le long terme, des effets positifs, sinon de régénération, du moins de frein à la régression du milieu naturel.

Les systèmes actuels d'exploitation des ressources naturelles entraîneront les populations dans un cercle vicieux où la dégradation de l'environnement conduira à un effet d'étouffement des possibilités de régénération du fait de la baisse de productivité du milieu naturel. Les prélèvements sur le capital hydraulique et forestier, l'extension des domaines agricoles par suite de la dégradation de certains sols, risquent de dépasser les limites de survie des écosystèmes.

### 5.3. Des facteurs culturels peu stimulants pour la croissance et le développement

Le sous système constitué des facteurs culturels est à prendre en considération dans l'analyse de long terme. C'est pourquoi l'étude rétrospective a insisté sur le primat des valeurs et mentalités dans le processus de développement. Il en est de même pour l'analyse structurelle qui a révélé que la variable la plus motrice du système est de type sociologique. Il s'agit de la dimension genre qui relève de la catégorie sociologique, donc difficile à faire varier dans le court et moyen terme. Elle est la variable la plus motrice c'est-à-dire qu'elle influence le plus grand nombre de variables. Elle est donc déterminante dans l'évolution de la société même si, dans l'examen des déplacements indirects, elle perd en motricité et en dépendance.

Les autres variables de même catégorie, telles que **dégradation des mœurs et pesanteurs culturelles** sont à la frontière supérieure de la zone des variables autonomes ; donc elles ne sont pas à exclure complètement dans l'explication du système.

Au total, sur fond de culture islamique, les facteurs culturels articulés autour des attitudes identifiées dans la rétrospective et qui paraissent essentiels pour le développement économique et social, risquent de prolonger leur tendance en agissant comme force d'inertie. Pour mémoire ces facteurs se traduisent par les attitudes ci-après :

- l'attitude à l'égard du travail social considéré comme le principal créateur des biens matériels et des services ;
- l'attitude à l'égard du progrès perçu au double niveau d'une quête permanente des innovations créatrices et de l'accumulation de ressources à des fins d'investissements productifs ;
- l'attitude à l'égard du temps, autrement dit, le temps est-il un bien rare qui a un prix ou alors est-il l'attribut d'une divinité ?
- l'attitude à l'égard de l'Etat et du service public ;
- l'attitude vis-à-vis du genre.

Ces attitudes évolueront très lentement sous l'effet de forces contradictoires dont les principales sont les médias, la famille et l'école. Ces trois acteurs qui sont producteurs et véhicules d'idées/valeurs, de mode de vie et de pensée se distinguent par leurs capacités d'influence, les idées/valeurs qu'ils portent et leur mode de diffusion. Il est fait l'hypothèse, que les tendances actuelles vont se poursuivre et que les médias continueront de jouer le rôle primordial avant la famille et l'école.

**Les médias :** le concept de médias dépasse ce qu'on appelle la presse car aujourd'hui il existe une multitude de supports. A part le papier journal qui ne concerne qu'une minorité, les principaux supports restent la radio (notamment en milieu rural) et surtout la télévision et le réseau internet, dont la puissance d'influence basée sur l'image, est particulièrement forte. C'est par la voie de ce médium que chaque jour les idées et valeurs occidentales pénètrent dans les foyers par le biais des consciences chaque soir. Sa caractéristique principale est qu'il est de consommation facile. Parmi toutes les idées que ces médias véhiculent, il est difficile de faire un distinguo entre les valeurs positives en accord avec le progrès et nos propres traditions, des valeurs qui nous en éloignent. Il reste que, dans l'ensemble, ce sont des valeurs standardisées de la mondialisation perçues comme une forme d'agression culturelle de l'Occident envahissant et dominateur.

La puissance et la capacité de ces supports médiatiques (télévision, internet, téléphone portable) risquent de se renforcer pour jouer un rôle dans la standardisation des valeurs convergeant vers celles du monde occidental et de la mondialisation.

L'agression culturelle peut créer une réaction de repli identitaire sur les valeurs refuge portées par la famille et les socio-cultures traditionnelles.

**La famille,** reste la cellule de base de la société. Les enquêtes montrent qu'elle ne s'est pas encore totalement « nucléarisée ». Donc son rôle de transmetteur de traditions n'est pas à

négliger. La famille est très ancrée dans les socio-cultures d'origine, et contribue grandement dans la formation culturelle de l'individu puisque celui-ci est pris en charge dès le stade où il est plutôt malléable pour accepter sans esprit critique les us et coutumes auxquelles il est soumis.

La famille imprime à l'individu les valeurs de la lignée ou de l'ethnie qui constituent des refuges pour la mondialisation, mais qui doivent être interrogées par rapport à la perspective de progrès économique et social dans un cadre républicain.

Le poids de la famille diminue progressivement dans sa capacité à transmettre des valeurs à façonner et à formater les individus. Elle perd de plus en plus sa fonction de socialisation. Son autorité recule. L'approfondissement de la crise la met souvent dans l'incapacité d'assurer pour ses membres, le minimum attendu en termes de couverture des besoins économiques ; ce qui affaiblit la portée de son discours éducatif.

**L'école** est un lieu d'influence vis-à-vis des socio-cultures, qui prodigue des connaissances et surtout des aptitudes à la citoyenneté. Or, elle doit prodiguer un savoir-faire, et surtout un savoir être, c'est-à-dire un ensemble d'attitudes et de dispositions de l'esprit qui guide la conduite en société en cohérence avec les normes sociales. L'école rencontre de plus en plus de difficultés pour jouer ce rôle d'instruction à la citoyenneté dans un espace neutre car elle souffre progressivement de la rupture entre ses valeurs propres et les valeurs culturelles dominantes de la société qui privilégient les processus d'accumulation rapide des biens matériels. Cette tendance se poursuivra.

**Comme germe de changement des facteurs culturels**, la rétrospective a identifié l'éthique « Baol baol » considérée comme une affinité entre fatalisme religieux et esprit d'entreprise. Cette éthique est une interprétation de la religion musulmane favorable aux lois du marché et au progrès économique. Ce germe de changement s'est précisé depuis longtemps et semble s'ancrer davantage dans la réalité économique notamment, à travers le secteur informel qui lui a offert un espace d'expression.

En résumé, le développement économique et social est d'abord une question de mentalité. On ne peut se développer en ramant à contre courant de ses propres valeurs culturelles. Les facteurs culturels engendrant des dispositions favorables au progrès et à l'esprit d'entreprise, sont difficiles à faire évoluer à l'horizon d'une génération. Ce sont des tendances lourdes difficiles à inverser.

La religion musulmane qui en est une des composantes, bénéficie au Sénégal, d'une interprétation pacifique faite de tolérance et de respect de toutes les croyances. Cette interprétation, encadrée et vivifiée par les confréries religieuses, et qui conditionne tous les comportements notamment en matière de procréation, se poursuivra.

La revue des principaux acteurs (école, média, famille) nous a montré la puissance des idées et valeurs véhiculées par les médias utilisant l'image comme support pour influencer nos attitudes et comportements.

#### **5.4. La population, une dynamique de croissance lourde de conséquence au plan social**

Le sous-système se caractérise par une expansion démographique importante au cours des trois dernières décennies. La population du Sénégal, évaluée à 5.100.000 habitants au Recensement Général de la Population (RGP) de 1976. Les projections démographiques officielles estiment cette population à 12 171 260 en 2009 et 22 518 252 habitants en 2035.

##### **La population dans un horizon de 25 ans**

Les projections démographiques officielles réalisées en 2008, par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie se fondent essentiellement sur les données du RGPH et des EDS notamment celles de 2005. L'horizon temporel retenu va de 2002 à 2052. Le choix de cette longue période répond à un souci de satisfaire à court, moyen et long termes tous les utilisateurs en tenant compte de la Déclaration de la Politique de Population (DPP), du Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT) et de certains programmes sectoriels. C'est la raison pour laquelle il a fallu renseigner ces horizons avant d'interpoler pour 2052. L'objectif de cet exercice étant de statuer sur la situation de 2035.

##### Données de base utilisées et sources

- Effectif de la population/ structure par âge et par sexe (RGPH/2002)
- Rapport de masculinité à la naissance (RMN) : 103 (RGPH/2002)
- Indice synthétique de fécondité (ISF) : L'indice retenu pour 2002, est celui fourni par l'EDS IV/2005 qui donne un indice de 5,3 enfants par femme (valable pour les 3 dernières années ayant précédé l'enquête)
- Taux de fécondité par âge (TFA) : données EDS IV

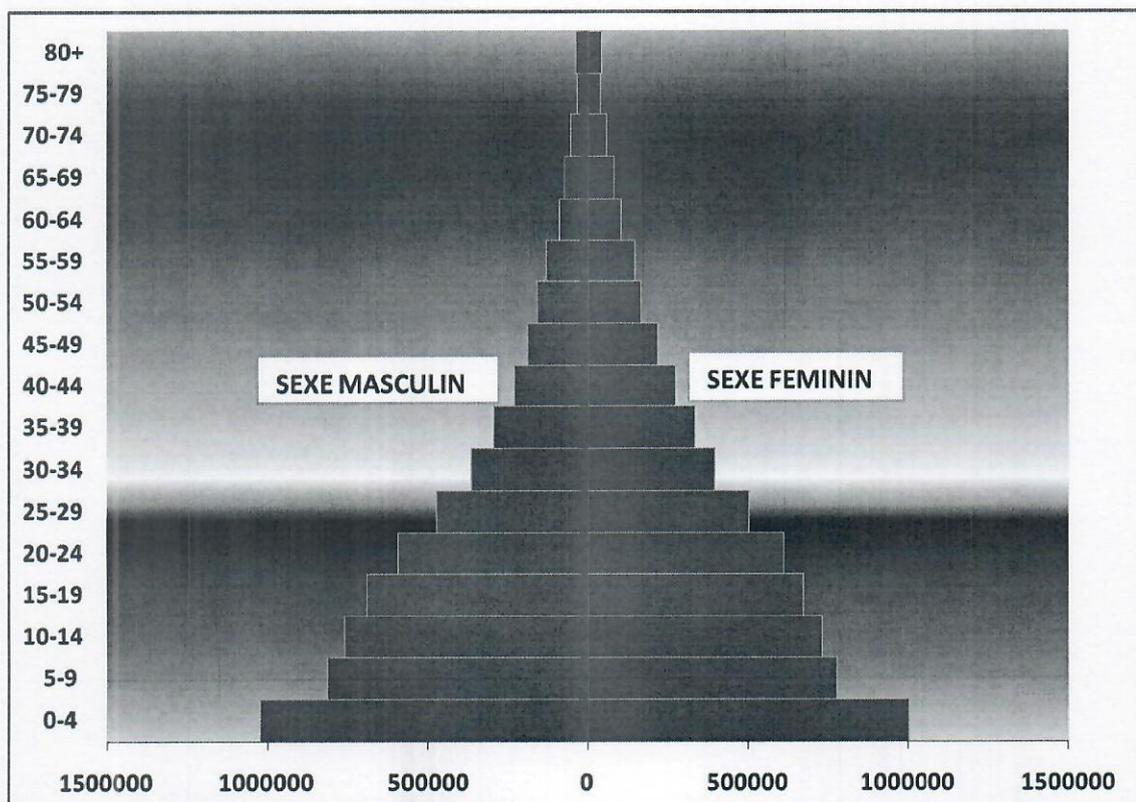
- Espérance de vie à la naissance (EVN) : 54,4 ans pour les hommes et 57,1 pour les femmes
- Pourcentage urbain

### **Résultats obtenus**

**Effectif de population** : selon les projections officielles, la population sénégalaise atteindrait 22 518 252 habitants en 2035, soit un taux d'accroissement annuel de 2,5% par rapport à 2002.

**Structure de la population** : l'examen de la population sénégalaise révèle une population jeune bien que la proportion des moins de 15 ans ait diminuée passant de 42,0% en 2009 à 35,3% en 2035. Alors que 3,9% seulement auraient 65 ans et plus en 2035. C'est dire que le coefficient de dépendance serait en baisse. Il correspondrait à 64,6 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans) d'ici 2035. Il convient de souligner l'importance du poids des 0-4 ans qui représente 16,6% de la population. Il a connu une hausse par rapport à 2002 (14,7%). On pourrait imputer cette situation à une baisse lente de la fécondité et à une baisse rapide de la mortalité infantile et juvénile. En effet, l'essentiel du progrès porte sur le recul de la mortalité infantile et juvénile. Ce qui tend à augmenter le poids relatif de ce groupe.

Graphique 5: Pyramide des âges de la population en 2035



Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

**Fécondité :** la baisse de la fécondité est lente. L'Indice synthétique de Fécondité est de 5,3 enfants en 2005. Il a connu une baisse en passant de 6,6 enfants par femme en 1986, à 6,0 en 1992, 5,7 en 1997, avant d'atteindre 5,3 en 2002 et en 2005. En 2009, on n'aurait que moins de 0,4 enfants par femme par rapport à 2005 (4,9). Cette perte de 0,3 enfant par femme serait la même d'ici à quatre ans (5 enfants par femme). A ce rythme de progression, le niveau attendrait 3,4 enfants par femme en 2035. Plusieurs facteurs sont responsables de la baisse récente de la fécondité au Sénégal dont les plus importants sont le recul de l'âge au premier mariage, le niveau d'urbanisation et le niveau d'instruction de la femme. En effet, les femmes instruites sont plus enclines à utiliser la contraception et à promouvoir les pratiques tendant à maîtriser la taille de la famille.

**Espérance de vie à la naissance :** en 2035 l'espérance de vie à la naissance se situerait à 63,4 ans pour les hommes et 66,5 ans pour les femmes.

**Urbanisation :** en 2035, le taux d'urbanisation atteindrait 53,2%.

**Tableau 10: Projection des indicateurs démographiques**

Indicateurs	2010	2025	2035
<i>I. Données et indicateurs démographiques généraux</i>			
<b>Démographie</b>			
- Population totale	12 509 426	18 242 476	22 518 252
- Population (- 15 ans)	5 208 407	7 127 815	7 955 020
- Pop de 18 ans et plus <sup>32</sup>	6 438 098	9 907 803	13 145 716
- Pop féminine 15-49	3 103 667	4 570 687	5 797 810
- Population (60 et plus)	632 101	959 912	1 384 392
- TAN (%)	2,72	2,22	1,98
- TBN (‰)	38,3	30,8	27,5
- ISF (enfant par femme)	4,86	4	3,41
- TBM (‰)	11,1	8,6	7,7
- TP contraceptive (%)	19,8	30	-
<i>II. Données et indicateurs de répartition</i>			
- Population urbaine	5 913 755	9 165 022	11 981 962
- Population rurale	6 612 733	9 077 458	10 536 290
- Taux d'urbanisation (%)	47,21	50,24	53,21
<i>III. Données et indicateurs sociaux</i>			
<b>Santé</b>			
Esp de vie/ Hommes	56,6	60,7	63,4
Espérance de vie/ Femmes	59,5	63,7	66,5
Espérance de vie /Total	58,1	62,2	65
Population (moins de 1 an)	443 019	529 356	588 944
Pop (moins de 5 ans)	2 062 366	2 546 523	2 848 767
<b>Education</b>			
- Population (3-6 ans) <sup>33</sup>	1 515 200	1 961 668	2 189 086
- Population de 7 ans <sup>34</sup>	350 972	475 872	527 130
- Population (7- 12 ans) <sup>35</sup>	1 816 343	2 756 684	3 060 000
- Population (13- 16 ans) <sup>36</sup>	1 178 955	1 669 933	1 920 108
- Population (17- 19 ans) <sup>37</sup>	816 897	1 142 454	1 379 612
- Pop (20-27 ans) <sup>38</sup>	1 884 103	2 445 116	3 320 707
<b>Emploi</b>			
- Population (15-64 ans)	6 881 113	10 494 248	13 680 986

**Source:** ANSD

<sup>32</sup> Population en âge de voter

<sup>33</sup> Population préscolarisable

<sup>34</sup> Population en âge d'entrée à l'école élémentaire

<sup>35</sup> Population scolarisable à l'élémentaire

<sup>36</sup> Population en âge d'être au collège

<sup>37</sup> Population en âge d'être au lycée

<sup>38</sup> Population en âge d'être à l'enseignement supérieur

Au regard des évolutions de la population et des indicateurs de développement, on note :

- un croît démographique encore plus élevé que les possibilités de génération d'emplois ;
- une occupation de l'espace national encore marquée par d'importants déséquilibres régionaux;
- des migrations internes intenses entraînant une dévitalisation des campagnes et alimentant une urbanisation accélérée non liée à une industrialisation et un développement conséquents.

Malgré les performances économiques, le niveau élevé du croît démographique rend difficile la satisfaction de la demande sociale.

### **5.5. La gouvernance politique ou les enjeux de captation des ressources publiques**

La gestion des ressources publiques au sens large (financières, foncières minières, halieutiques...) est intrinsèque à celle du pouvoir. Le terme de gouvernance permet de caractériser une modalité de gestion assurant un accès aux ressources selon des règles d'équité et d'égalité acceptées et respectées par les acteurs. La gestion du pouvoir et les relations entre acteurs constituent des éléments du sous système de gouvernance dont l'analyse est indispensable pour mieux comprendre la dynamique de la société. L'étude rétrospective et l'analyse structurelle nous fournissent aussi des leçons pour ce scénario.

Historiquement, la construction de l'Etat s'est faite sur fond de tension et de compromis avec la société civile au sens large du terme. Le pouvoir est inséparablement lié à la négociation : c'est une relation d'échange, donc de négociation dans laquelle plusieurs groupes organisés sont engagés. Le compromis entre les détenteurs du pouvoir politique (Etat, Collectivités locales) et les autorités coutumières et religieuses, s'est poursuivi après l'Indépendance et chacune des forces a essayé d'intégrer dans sa démarche la logique et la rationalité de l'autre. Le pouvoir politique est par nature une dynamique, un espace où les accords se construisent au fil de processus de négociation et en fonction des rapports de force. C'est pourquoi, il est important pour chaque groupe d'acteurs, de bien marquer son territoire en renforçant son organisation. Chaque groupe doit démontrer sa capacité à être utile au système sur des questions d'importance majeure. D'où l'enjeu pour chaque acteur de disposer d'une organisation structurée, d'une crédibilité et de la reconnaissance par tous de son rôle-clé dans le système politique. Les organisations ne répondant pas à ces trois critères (forme organisationnelle, crédibilité, reconnaissance du rôle-clé) arrivent difficilement à peser sur les modalités de répartition des ressources. C'est le cas des ruraux qui,

malgré leur poids économique et numérique, se trouvent exclus du partage du pouvoir et des ressources publiques même si avec la décentralisation, un processus de transfert d'une partie du pouvoir est entamé.

Les leçons de l'analyse structurelle sur la gouvernance concernent principalement deux variables que sont la **décentralisation** et la **bonne gouvernance**.

La **décentralisation** est une variable-instrument utilisée par l'Etat pour transférer des pouvoirs aux populations à la base. Elle est définie comme une démarche politique et administrative. Sa forte motricité actuelle témoigne de l'importance du phénomène et sa capacité à influencer le système économique et social. En tant qu'instrument (ou variable de commande), elle est peu dépendante. Dans le long terme, elle gagne en motricité et perd en dépendance ; ce qui signifie que sa capacité d'entraînement augmente. Dans le long terme, les collectivités locales feraient preuve de capacités à gérer les compétences supplémentaires transférées au profit exclusif des populations. L'Etat serait moins jacobin qu'il ne l'est aujourd'hui dans un contexte de développement local des terroirs et de proximité avantageuse entre le pouvoir et les populations.

La **bonne gouvernance** fait partie du troisième groupe de variables en termes de motricité. Elle est définie en tant que « gestion transparente démocratique et participative des affaires » et apparaît en lecture de dépendance directe, comme la seule variable proche de la zone des variables relais. En effet, la bonne gouvernance (forte motricité et forte dépendance) est une variable que l'on peut actionner pour en influencer d'autres. A long terme, la bonne gouvernance gagne en motricité et perd en dépendance. Cela signifie qu'il s'agit d'une variable dont dépendront plusieurs autres dans le long terme. Mais sa capacité à être « instrumentalisée » va diminuer.

La rétrospective nous permet de conclure que la forme républicaine de l'Etat constitue un invariant du système avec trois tendances lourdes de l'évolution du système de gouvernance. La première tendance concerne la démocratie. En effet, sur ces trois dernières décennies, le renforcement du système démocratique, s'est manifesté dans tous ses aspects : droits de l'homme, séparation des pouvoirs, processus électoral, développement de la presse et de la conscience citoyenne. Cette tendance lourde se poursuivra.

La deuxième tendance est relative à l'éclatement de la société civile vers une multitude d'organisations corporatives revendiquant chacune, à partir d'une certaine légitimité, une part plus

substantielle dans la répartition des ressources publiques. Ce mouvement de surenchère des différentes corporations (syndicats, associations religieuses, partis politiques, etc.) n'épargne pas les partis politiques. Cette deuxième tendance posera un problème d'efficacité de l'intervention publique. En effet, la modalité de gestion des ressources publiques est déterminante pour inscrire la société dans une trajectoire de développement ou de régression.

La troisième tendance lourde est relative à la décentralisation en tant que mode de dévolution du pouvoir aux instances de base de sorte à créer une proximité entre les populations locales et la gestion des affaires du terroir. En effet, le Sénégal a connu un long processus de décentralisation avec des étapes importantes en 1871 (création des quatre communes) et en 1996, avec l'avènement de la région et le transfert de certains domaines de compétences qui ont véritablement ancré la démocratie à la base et qui autorisent à penser que ce processus de décentralisation est difficilement réversible d'ici à une génération. En ce sens, il s'agit bien d'une tendance lourde qui va probablement marquer la gouvernance dans les années à venir.

Dans ce sous-système, plusieurs germes de changement sont identifiés. D'abord la modernisation de l'Etat définie comme une variable qui comprend l'ensemble des mesures et actions destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat. Elle gagne en motricité c'est-à-dire que dans le long terme, la **modernisation de l'Etat** continuera de peser de tout son poids. Ce qui pourrait remplacer la perte de motricité de la variable **politique fiscale**. En effet, l'Etat en tant qu'acteur ne peut être absent parmi des éléments explicatifs des dynamiques de la société dont les défis dans le long terme vont se structurer autour de son rôle. L'Etat devra renforcer son organisation et son fonctionnement notamment, pour faire face aux revendications d'une société civile plus organisée en différentes corporations comme en témoigne la variable **poids des religieux dans le fonctionnement de l'Etat** dont les gains en motricité traduisent la capacité des groupes religieux à peser, dans le long terme, sur les affaires publiques.

## 5.6. Le sous-système économique en crise d'adaptation aux phénomènes naturels et à la mondialisation

L'étude rétrospective a permis de déceler les tendances lourdes du sous-système économique, son caractère doublement extraverti et sa vulnérabilité face aux phénomènes naturels. La plupart des acteurs importants pouvant peser sur l'évolution du système lui sont externes donc difficiles à contrôler. L'analyse structurelle a repéré un agent interne décisif, à savoir l'Etat dont l'instrument qu'est la **politique fiscale** dispose d'une forte motricité. La variable **coûts indirects des transactions** économiques aussi est pertinente pour l'analyse structurelle. En effet, il est possible de faire une hypothèse sur ces deux variables autour d'une politique de l'Etat favorable à l'environnement des entreprises qui se poursuivrait même si les tendances de l'économie sont particulièrement pesantes pour qu'elles soient faciles à inverser dans le moyen terme.

Une analyse statistique du système de production nous permettra de préciser la nature de ces tendances lourdes du système économique.

La première tendance, relative à l'extraversion du système productif orienté vers la satisfaction prioritaire de la demande extérieure, est secondée par celle de la structure de consommation marquée par des importations massives de produits alimentaires et énergétiques. Ces deux tendances procèdent d'un même mouvement qui tire ses origines de la colonisation. C'est avec la colonisation que l'économie s'est organisée autour de la monoculture arachidière entraînant la modification des structures paysannes et l'introduction des petites technologies sans amélioration des rendements agricoles et augmentation de la productivité. La nécessité d'approvisionner les industries de la métropole en matières premières d'origine agricole, d'une part, les excédents de produits manufacturés métropolitains, d'autre part, ont inéluctablement conduit à l'abandon progressif des cultures vivrières, principalement au profit des cultures de rente. Corrélativement, la production céréalière, jadis abondante, va être progressivement supplantée par des importations de biens alimentaires dans un contexte de crise tendancielle de la filière arachidière.

Ainsi s'amorce et s'approfondit la première tendance de l'économie à savoir sa double extraversion structurelle : extraversion du système productif orienté essentiellement vers la satisfaction prioritaire de la demande extérieure en contraction et celle de la structure de consommation marquée par des importations massives de produits alimentaires et de biens manufacturés, produits énergétiques non localement fabriqués.

La seconde tendance identifiée s'articule autour du constat d'une faiblesse tendancielle du PIB et sa forte sensibilité aux variations de la production et de l'exportation des produits du secteur primaire.

Depuis quelques années, le secteur primaire et l'industrie sont en proie à des difficultés. La crise au niveau du secteur primaire, principalement dans le secteur agricole, limite les possibilités d'interrelations sectorielles entre les différents secteurs productifs et empêche les effets d'entraînement au niveau du secteur industriel national qui a tendance à perdre des parts de marché à l'extérieur et dont la fourniture en énergie électrique est encore insuffisante.

Tous ces facteurs contribuent à justifier la faiblesse de la création de richesses dont le rythme est inférieur à celui du croît démographique.

**Tableau 11 Evolution du PIB par tête**

Année	1970-1979	1960-1979	1980-1984	1985-1993	1994-2002	2004-09
Tc PIB	3,0	2,6	1,8	2,2	5,5	3,8
Tc PIB par tête	0,3	-0,2	-0,9	-0,4	2,8	1,2

Sources : Sénégal, Comptes nationaux de la statistique, DPS/MEF (cité par le rapport de l'Ipar) et base de données T 21

La troisième tendance consiste en des emplois insuffisamment productifs du PIB et des apports extérieurs.

En effet, l'analyse de l'équilibre comptable "ressources – emplois" permet de constater que les ressources nationales générées par l'activité économique servent pour une large part, à la consommation finale (CF) des ménages et de l'Administration. La part des ressources nationales consacrée aux investissements (I) est nettement inférieure par rapport au quota alloué à la consommation finale. En 1990, la consommation finale représente 94,49% du PIB. Elle se situe à 88,8% en 2000, et 87% en 2004. Cette option en faveur de la consommation montre à quel point l'investissement est relégué au second plan des préoccupations de dépense. Cet emploi du PIB n'a donc pas été très productif pour juguler le niveau de plus en plus croissant des importations dont l'évolution plus que proportionnelle par rapport à la valeur des exportations, accentue le déficit de la balance commerciale.

D'après l'étude rétrospective, la construction des infrastructures s'est révélée comme **un germe de changement** qui va compter sur l'évolution du sous-système. Cependant, elle s'est davantage focalisée sur le milieu urbain au détriment du monde rural qui est largement déficitaire. La construction des infrastructures a été rendue possible par le Partenariat Public Privé et la diversification progressive des sources de financement extérieur avec de nouveaux partenaires (pays du Golfe et pays émergents).

Le système productif évolue sous la double contrainte d'un milieu naturel fortement dégradé et de moins en moins productif et une insertion désavantageuse dans la mondialisation caractérisée par une évolution défavorable de la demande adressée à ses exportations et une hausse des cours des biens alimentaires et pétroliers. L'accroissement des espaces de concurrence se présente comme une menace pour un secteur moderne faiblement compétitif. La société sénégalaise risque de ne pas avoir de moyens de faire face aux menaces que l'environnement international va faire peser sur la sécurité alimentaire de sa population ; son agriculture n'ayant pas vocation à la nourrir.

Le déclin progressif de la filière arachidière peut à lui seul résumer les difficultés des systèmes productifs. Ce déclin affecte surtout les producteurs ruraux qui ont développé des stratégies d'adaptation en trois directions : le développement des activités rurales non agricoles, l'exode rural et la migration vers d'autres pays.

## 5.7. La gouvernance sociale plombée par le croît démographique

Le rythme de croissance démographique commande plusieurs autres variables autant dans la sphère économique pour laquelle elle se présente comme un réservoir de main- d'œuvre que la sphère sociale où la population constitue un levier puissant de la demande. Le sous-système de gouvernance étudie les conditions de satisfaction de la demande sociale. Le concept de demande sociale permet de réunir l'ensemble des services requis pour rendre possible les conditions de vie décente de la population. Ces services couvrent un besoin spécifique qui doit être pris en charge par l'Etat ou une autorité compétente de façon directe ou indirecte.

La demande sociale fait référence plus précisément aux services sociaux spécifiquement la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'habitat et le cadre de vie, l'emploi.

C'est la variable population qui apporte un éclairage sur la persistance des déficits sociaux (sécurité alimentaire, éducation, santé, et la répartition spatiale et la crise du modèle urbain).

Le taux de croissance démographique va se maintenir d'ici à 2035. La baisse du taux de mortalité ne sera pas accompagnée d'une baisse de la natalité. La population va doubler d'ici à 25 ans posant le problème de la sécurité alimentaire et de la pression sur les services sociaux. Les populations scolarisables et scolarisées maintiendront leur rythme de croissance – 160 000 nouveaux élèves et étudiants par an soit un stock de quatre millions d'élèves et d'étudiants de plus en 2035 - défiant toujours les capacités d'offre des systèmes éducatif et sanitaire. Les migrations internes se feront dans le sens est – ouest. **Le taux d'urbanisation sera de 53%**. En raison des difficultés croissantes sur le marché de l'emploi, l'émigration se poursuivra quelles que soient les difficultés des candidats à traverser les frontières.

Les tendances lourdes seront examinées en tenant compte des aspirations formulées dans les enquêtes sur les aspirations.

**Sécurité alimentaire :** d'après les bilans alimentaires pour la période 2001 à 2005, la disponibilité nationale calorifique par personne et par jour a atteint 2230 unités pour les années 2001 et 2002 et 2366 unités calories en 2005. Les céréales fournissent à elles seules, en moyenne pour la période 2001-2005 la contribution la plus élevée en calorie (1400), soit 59%. Le riz, qui constitue l'aliment principal au Sénégal, contribue pour 719 calories.

Or l'examen du système économique a montré dans quelles conditions les cultures vivrières ont été abandonnées au profit des cultures de rente qui sont aujourd'hui en crise. C'est par des importations massives de biens alimentaires qui viennent combler le déficit céréalier que le Sénégal compte assurer sa sécurité alimentaire. Avec la croissance démographique,

l'importation massive des biens alimentaires en particulier le riz, va se poursuivre pour satisfaire une demande en expansion : C'est la première tendance lourde

**Le système éducatif :** la deuxième tendance qui risque de se poursuivre est liée à la difficulté de l'Etat de répondre avec le niveau actuel de ses ressources, à la massification des effectifs et cela quel que soit le niveau d'enseignement considéré. Les projections démographiques indiquent un doublement des effectifs de la population scolarisable. Cependant, les ressources destinées au système risquent de ne pas suffire pour satisfaire cette demande croissante. L'arbitrage s'effectuera au détriment des zones rurales et de certaines catégories (notamment les filles). Tant que cette contrainte des effectifs ne sera pas levée, le système éducatif ne pourra pas s'attaquer aux autres défis dont celui de la recherche de la qualité ...

La troisième tendance lourde se traduit par un approfondissement de la crise de crédibilité. En effet, l'école a des difficultés pour insérer ses sortants dans l'activité économique. Symboliquement dans les centres urbains, les établissements scolaires sont de plus en plus « ceinturés » par des cantines. Certains parents d'élèves se posent la question de l'utilité de l'école et de la nécessité à maintenir une part du budget de la famille pour cette dépense.

On assiste, comme pour pallier les difficultés, aux recours massifs aux ressources du secteur privé dans tous les niveaux d'enseignement en particulier dans le troisième cycle. C'est un **germe de changement** dont il faut tenir compte.

Les tendances lourdes du système de **santé** résultent en partie de la même dynamique que celle du système éducatif : difficulté à assurer géographiquement (monde rural défavorisé par rapport aux centres urbains) et socialement une couverture sanitaire de qualité. Avec le maintien de la natalité et du taux synthétique de fécondité, la santé maternelle et infanto-juvénile continuera, à côté des pathologies émergentes liées à l'urbanisation, de se présenter comme un défi pour le système sanitaire.

**Habitat et cadre de vie :** le modèle urbain de type colonial avec un centre géographique regroupant tous les services et une périphérie constituée des habitations, connaît avec la croissance démographique, l'exode rural et la difficulté de répondre à la demande de logement, une crise dont les effets iront en s'amplifiant. Ce type de modèle urbain dont Dakar est l'illustration la plus achevée, a fini de montrer ses limites. Il commence à entrer plutôt dans une phase de dégénérescence avec une anarchie accélérée dans l'utilisation des espaces et les

difficultés de mobilité croissante que la nouvelle génération d'infrastructures ne pourra résoudre que partiellement. Le croît démographique n'est pas le seul responsable. Cette tendance à l'anarchie de l'espace urbain et à l'occupation des zones non aedificandi est le plus souvent le fait des élites et du secteur informel.

Cette tendance s'éloigne de plus en plus de la logique et des principes de la planification spatiale cohérente et réfléchie. Elle se poursuivra - si de nouvelles infrastructures de valorisation d'espaces ou de nouvelles villes-relais ne sont pas créées - en même temps que le développement fulgurant des banlieues caractérisées par un « mal de vivre » du fait de déficits sociaux de tout genre. L'avenir des villes se jouera dans les banlieues du fait des forces contradictoires qui les traversent dont la première, est celle de la contestation et de la confrontation caractérisée par des zones de friche étatique à la suite de la marginalisation ; et la seconde est relative à la dynamique exceptionnelle d'auto-organisation.

La **question de l'emploi** sera au cœur des préoccupations politiques et sociales en raison des difficultés des différents employeurs à prendre en charge les 240 000 nouveaux demandeurs annuels qui viendront sur le marché du travail. L'Etat, dans son élan de modernisation, ne pourra prendre en charge qu'une partie de ce flux en particulier les travailleurs formés et répondant à certains critères de qualification ; ce qui devra lui permettre de répondre aux défis qui l'interpellent sur la santé, l'éducation, etc.

Le **secteur privé moderne** sera confronté à un environnement plus concurrentiel avec la suppression des accords préférentiels. Sa capacité à absorber une partie de la main-d'œuvre dépendra de l'amélioration de sa compétitivité pour maintenir ses parts de marché interne et externe.

Le **secteur informel** ne se présentera plus une aussi grande capacité d'offre d'emploi car certains de ses acteurs vont réaliser leur mutation vers le secteur moderne tandis que l'**emploi rural** risque de souffrir de la crise de la filière arachidière et de la dégradation de l'environnement si le développement des activités non agricoles ne se présente pas comme alternative. L'auto-emploi et l'émigration internationale se renforceront et s'imposeront comme alternatives au resserrement de l'offre d'emploi.

Sur une longue période à l'examen du différentiel entre la croissance démographique et la croissance économique, on retiendra que le Sénégal n'a pas réussi le pari d'offrir aux pauvres l'accès à des services de base dont le coût et la qualité restent acceptables. La création des richesses a été trop lente par rapport au croît démographique. En l'absence d'arbitrage

discriminant en faveur des couches à faible revenu, cette situation a créé un déficit croissant sur les conditions de vie des populations dans la santé, l'éducation, l'habitat et le cadre de vie, l'assainissement et l'accès à l'eau potable.

## Chapitre 5 : Le scénario moyen

C'est une société dominée par la loi du marché. Le primat de l'économie à laquelle toutes les règles de la société se plient, caractérise ce scénario dont l'objectif affiché est d'obtenir une forte croissance dans le contexte d'une économie libérale dominée par la loi du marché. Le tissu social et l'environnement sont cependant mis à mal. Les inégalités sociales sont exacerbées. Les acteurs les plus influents de ce système sont le secteur privé et l'État qui détiennent une légitimité.

### Une gouvernance économique au service d'une croissance soutenue

La société est tournée exclusivement vers l'économie et la croissance. La loi du marché devient la règle qui régit les relations entre les acteurs économiques et les relations sociales. Le rôle de l'Etat se limite à créer un cadre propice à l'émergence et à la rationalité économique en se désengageant progressivement et en donnant au secteur privé la possibilité de jouer un rôle moteur dans le développement.

Des réformes sont entreprises par l'Etat pour améliorer l'environnement des affaires. La politique économique est plus vigoureuse et se caractérise par son appropriation par les acteurs nationaux. Ainsi, des améliorations des cadres législatifs et réglementaires susceptibles de favoriser l'épargne, l'investissement et la recherche d'une productivité accrue sont constatées.

Une dynamique productiviste est enclenchée pour assurer une croissance économique soutenue. Des dégrèvements fiscaux facilitent l'insertion des PME dans le tissu industriel et la formalisation du secteur informel. En effet, des opérateurs qui évoluaient dans le secteur informel, profitent des nouvelles dispositions du régime fiscal pour formaliser leurs activités et bénéficier de contrats de sous-traitance.

D'autres branches telles que l'agro-industrie et les industries mécaniques connaissent également un essor et étendent leurs tentacules dans les pays limitrophes permettant ainsi d'élargir leurs marchés. Elles sont aidées en cela par l'Etat qui appuie les entreprises les plus compétitives, en particulier celles qui vont à la conquête des marchés extérieurs, stimulant dans la même lancée la formation continue avec un accent mis sur l'innovation.

Par ailleurs, l'Etat se modernise à travers le toilettage du système administratif et la formalisation accrue des décisions de planification et de gestion.

D'autre part, les dirigeants sénégalais, de concert avec leurs homologues des autres pays africains, sous la bannière d'une commission de l'Union Africaine renforcée et utilisant à bon escient les institutions financières africaines (la BCA, la BAI, le FMA)<sup>39</sup>, réussissent à faire

<sup>39</sup> BCA : Banque Centrale Africaine, BAI : Banque Africaine d'Investissement, FMA : Fonds Monétaire Africain.

entendre leurs voix et à obtenir les dérogations nécessaires à la protection de leurs industries naissantes.

Des investissements importants sont réalisés dans le domaine des infrastructures. Ainsi, le secteur agricole qui utilise une part importante de la population active connaît une modernisation de ses moyens de production. La fertilisation et l'irrigation contribuent à la restauration des terres et permettent une productivité plus accrue.

Des investissements dans l'économie numérique ont aussi rendu le pays attrayant pour des compagnies qui ont compris tout l'intérêt qu'elles peuvent tirer du marché représenté par une population majoritairement jeune et urbanisée.

### **Un croît démographique favorable à un système éducatif mieux articulé aux besoins du secteur privé**

La croissance soutenue est intervenue dans un contexte où la transition démographique amorcée au début du siècle s'est consolidée. La politique de population adoptée s'est traduite par des changements notables. Ainsi, l'accélération de la planification familiale a permis de multiplier par 3 le PIB par tête en 25 ans, d'économiser 157 milliards de FCFA de dépenses publiques de santé et d'éviter 1 292 191 décès d'enfants de moins de 5 ans<sup>40</sup>.

Le système éducatif a bénéficié d'un rééquilibrage en faveur des filières scientifiques et dispose d'un niveau d'éducation relativement plus élevé. L'ouverture du système éducatif au monde de l'entreprise a permis d'assurer une meilleure insertion professionnelle des diplômés en les rapprochant des entreprises.

### **Un tissu social et un environnement mis à mal**

Ce modèle de croissance met l'accent sur la production de biens et services sans trop tenir compte de l'environnement et de la stabilité du tissu social qui sont négligés.

En effet, l'eau, l'atmosphère et la biodiversité connaissent un traitement inadéquat et témoignent du peu de considération accordé à la préservation de l'environnement.

L'application de ce modèle qui vise la croissance soutenue favorise l'accroissement des disparités mettant en exergue particulièrement les inégalités sociales.

Dans ce schéma d'organisation où l'Etat est le maître d'œuvre des réformes entreprises, la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques n'est pas effective ; toutes les initiatives sont conçues et discutées au sein d'une élite<sup>41</sup>.

---

<sup>40</sup> Source : Population, Planification familiale et Développement, Ministère de la Santé, juin 2009

<sup>41</sup> Le débat est limité aux élites. L'Etat coopte une partie du secteur privé pour en faire son allié.

## **Tendances et incertitudes**

Les tendances portent surtout sur la modernisation de l'Administration et un débat politique limité aux élites.

La nature de la gouvernance mondiale et la réussite de l'intégration régionale constituent des incertitudes.

En effet, l'objectif de l'Etat réformateur étant la recherche de la rationalité économique, les réformes entreprises dans le cadre de la modernisation de l'administration devraient permettre d'atteindre les aspirations dans un contexte d'intégration réussie.

Cependant, l'interdépendance des marchés qui découle de la gouvernance mondiale met en difficulté les entreprises nationales qui ne résistent pas toujours à la compétitivité des firmes internationales dans le cadre du libre échange.

Ainsi, des interrogations sur la nature même de la gouvernance mondiale se posent avec acuité dans la perspective du choix des réformes appropriées pour atteindre les objectifs de croissance.

L'incertitude porte sur la gouvernance mondiale dans la mesure où, d'une part, les Etats de la sous région risquent d'avoir des capacités limitées à tirer partie des négociations au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et, d'autre part, ils ont des difficultés à se départir de leurs souverainetés respectives pour assurer l'intégration sous régionale.

## **Chapitre 6 : Le scénario pessimiste**

Dans ce scénario, les acteurs ne se préoccupent que de l'augmentation de leurs ressources sans respecter les règles minimales de bonne gouvernance. C'est la course absolue vers l'enrichissement personnel et l'accaparement des ressources publiques avec des règles de partage qui ignorent les principes d'égalité et d'équité. Ainsi, chacun des acteurs utilise sa position pour négocier des situations de rente au détriment de la société. L'Etat, qui dispose de la contrainte de monopole public, adopte un comportement partisan. Il est pris en otage par un groupe qui utilise la couverture de légalité pour s'accaparer des ressources publiques.

### **Une gouvernance publique focalisée sur l'exploitation des ressources**

L'Etat privilégie certaines catégories de la communauté qui détiennent tous les pouvoirs. Il ne réussit pas ainsi à assurer ses missions essentielles et perd sa crédibilité vis à vis des populations et de l'opinion internationale. En effet, il se concentre sur les domaines où il peut tirer au maximum des ressources. Par conséquent, l'investissement quasi inexistant est limité à certains domaines comme les mines.

L'insuffisance d'une volonté politique axée sur le développement entraîne une instabilité économique et institutionnelle et influe négativement sur la gestion des finances publiques. En effet, les réformes destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat ainsi que l'efficacité des politiques publiques ne sont pas suivies d'effet du fait de la faiblesse des ressources financières et humaines disponibles.

### **Absence de valeurs éthiques et recours à la force**

Les principes moraux sont méprisés, battus en brèche par les élites, traduisant une inversion des règles et des valeurs. Par ailleurs, l'Etat réduit ses ambitions de développement et se focalise sur le monopole de la violence en mettant l'accent sur le renforcement des forces de sécurité pour réprimer toute opposition à sa politique de prédation. Ce qui lui permet de se maintenir au pouvoir devenant ainsi autoritaire au profit d'une oligarchie.

### **Une accentuation de la pauvreté**

Au niveau de la société, les ressorts de la solidarité sociale sont cassés et la solidarité moderne que devrait assurer la gouvernance n'est plus garantie. Une partie du territoire ne bénéficie pas d'aménagements appropriés, les déséquilibres régionaux persistent et la violence est utilisée pour étouffer toute manifestation de la vérité.

Le bien-être social des populations ne constitue pas une préoccupation pour les détenteurs du pouvoir. Le chômage s'accroît et la malnutrition touche de plus en plus de personnes contribuant ainsi à intensifier les inégalités.

Par ailleurs, l'absence de services de sécurité de l'Etat dans certaines régions installe l'intérieur du pays dans l'insécurité. La population, notamment jeune, migre vers des zones plus accueillantes ou vers l'extérieur du pays.

Le régime prédateur, s'accommodant mal de la créativité intellectuelle, enrayer toute initiative culturelle. Dans un tel environnement, la fuite des cerveaux hypothèque tout développement économique et social.

### **Tendances et incertitudes**

Les tendances portent sur l'accroissement des disparités, l'extension des friches étatiques<sup>42</sup>, les migrations, l'anomie, l'exacerbation de l'extrême pauvreté, les conflits et la perte de valeurs.

Les dérapages qui ont cours dans cet Etat, amènent la communauté internationale à intervenir pour protéger les populations locales contre l'oppression. Cela se traduit par la mise en œuvre de mesures restrictives tendant à faire abdiquer le régime en place et à faire évoluer la situation vers l'instauration de régime plus démocratique. Dans cette perspective, la bonne gouvernance qui est recherchée, constitue la principale incertitude.

---

<sup>42</sup> Zones de non droit ou l'autorité de l'Etat ne s'exerce pas

## Chapitre 7 : Le Scénario optimiste ou la vision

**Cette vision postule l'émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle.** Dans cette image du futur partagée par les acteurs, les valeurs comme la vertu et la gouvernance politique sont mises au service de l'efficacité et du développement humain. Ainsi, elle concilie l'efficacité économique avec les valeurs éthiques et vise à instaurer la solidarité intra et intergénérationnelle en vue d'assurer la durabilité du développement (éthique du futur).

Ce scénario suppose une claire appréciation de notre identité (qui sommes-nous et qui voulons-nous devenir à l'horizon de l'Etude ?).<sup>43</sup>

L'émergence évoque une croissance économique très forte pour assurer la transition de l'économie et de la société. Cette croissance économique reste un objectif partagé par tous les acteurs de la société qui mettent les efforts en commun. Pour ce faire, une alliance objective entre l'Etat et le secteur privé est scellée. Les forces sociales et les organisations syndicales souscrivent à la logique du consensus autour de l'augmentation de la productivité et de la compétitivité.

L'égalité d'accès au pouvoir et au savoir constitue la clé pour résoudre les distorsions de genre considérées comme des pesanteurs introduites dans toutes les gouvernances.

Dans ce scénario, l'accent est mis sur l'économie, sans remettre en question les préoccupations sociales et environnementales. Les solidarités se manifestent vis-à-vis de ceux qui n'ont pas pu s'adapter à la compétition. Des mécanismes de création d'opportunités économiques et de redistribution des fruits de la croissance sont mis en place pour pallier les défaillances des solidarités traditionnelles.

**Dans cette société, les moyens de vivre sont subordonnés aux raisons de vivre.** La recherche d'une société juste, solidaire, respectueuse du pluralisme où les citoyens sont gouvernés de manière vertueuse demeure une constante préoccupation des divers acteurs du système. Ainsi, des appels à la moralisation de la vie publique sont lancés par la société civile et plus particulièrement par les organisations religieuses qui dénoncent la dépravation des mœurs. En effet, ces dernières participent à un système de valeurs favorisant une cohabitation harmonieuse et un développement économique et social orienté vers une croissance économique soutenue et durable qui assure le bien-être des populations.

Les réformes engagées par les pouvoirs publics ont permis la mise en place d'un environnement des affaires favorable et la consolidation des équilibres macro-économiques

---

<sup>43</sup> Cette interrogation constitue la réponse à l'objectif dégagé dans la phase de l'enquête de perceptions et aspirations des populations qui vise une image du Sénégal à l'horizon 2035. A la question de savoir ce que veulent les Sénégalais pour demain, il est nécessaire de construire un type nouveau de sénégalais qui sera en mesure de porter ce modèle de société et qui sera suffisamment renseigné sur son vécu et suffisamment éclairé sur son devenir.

fondamentaux. Au demeurant, pour une plus grande efficacité des politiques publiques, la qualité du service public est améliorée à tous les niveaux. L'Administration ayant opté pour une logique de Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

L'amélioration du processus d'intégration sous régionale qui constitue une réponse à une mondialisation peu favorable, offre plus d'opportunités aux entrepreneurs nationaux. Le secteur privé s'implique davantage dans le financement de la recherche et incite au renforcement des filières scientifiques et techniques, d'autant plus que l'innovation est considérée comme un élément de compétitivité.

### **La gouvernance locale pour une meilleure implication des populations dans la gestion des affaires publiques**

Le développement local, tel qu'il se présente, traduit une convergence entre la volonté politique et les aspirations des populations locales. Il se manifeste à travers une harmonisation des interventions des différents acteurs, marquant ainsi l'effectivité d'une gouvernance participative où le contrôle citoyen joue un rôle prépondérant.

La société civile et le secteur privé sont mieux impliqués dans la gestion des politiques publiques et exigent plus de transparence et de reddition des comptes.

Cette société civile renforcée<sup>44</sup> porte de plus en plus un regard critique aussi bien sur les autorités que sur les autres acteurs du système. Du reste, le renforcement des capacités des femmes et leur accès aux facteurs de production constituent un fait réel qui leur donne la possibilité de contribuer considérablement à la création de richesses.

La responsabilité collective entre les acteurs que sont l'Etat, le secteur privé et la société civile incite à mieux coordonner leurs activités en s'appuyant sur les principes de transparence, d'équité, d'efficacité, d'efficience, de primauté du droit et de lutte contre la corruption. On assiste à une multiplication des plateformes de discussion et des instances de décisions et à un approfondissement du processus de démocratisation. La communication gouvernementale, par le biais des TIC et le respect du code d'éthique dans le développement des médias contribuent

---

<sup>44</sup> La société civile s'élargit et connaît un dynamisme plus grand dans le monde rural (développement de la citoyenneté, implication dans les instances de partage et de décision, participation plus accrue dans les actions de développement social, etc.) et comprend les organisations religieuses, qui s'impliquent de plus en plus pour l'émergence d'un citoyen responsable et un développement soucieux de l'éthique

résolument, à réduire l'asymétrie d'information et à rendre disponible l'information plurielle et constructive.

### **Une répartition des ressources favorable à une gouvernance sociale renforcée**

L'Etat vise un développement harmonieux et durable aux plans économique et social sur l'ensemble du territoire national en prenant mieux en compte les vocations et potentialités de chaque région. Il assure une meilleure utilisation des ressources disponibles, organise et rationalise l'occupation du territoire. Aussi, les régions constituent-elles des pôles de développement fondés sur une économie locale compétitive.

Le savoir, le pouvoir et l'avoir ne sont pas détenus seulement par l'Etat ou le secteur privé mais ils sont partagés par l'ensemble de la communauté nationale. En effet, les infrastructures réalisées répondent aux besoins exprimés par les populations. Par ailleurs, les autorités étatiques encouragent un accès égal et libre de tous à l'éducation et à la formation adaptées aux besoins spécifiques de l'Etat et du secteur privé.

### **Un environnement naturel favorable au développement**

L'environnement est devenu une priorité avec des initiatives de préservation des ressources naturelles créant des opportunités pour l'écotourisme. La Grande Muraille verte qui a été réalisée, contribue à la lutte contre la désertification. Par ailleurs, l'adaptation au changement climatique est harmonisée au niveau sous régional et régional.

De plus, l'utilisation des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire national réduit la pollution atmosphérique et la dépendance énergétique vis à vis de l'extérieur.

### **Tendances et incertitudes**

Les tendances portent sur la multiplication des instances et plateformes de discussion et de décision ainsi que l'approfondissement des processus de démocratisation.

L'achèvement de la décentralisation, la neutralisation des pesanteurs sociologiques et la nature de l'environnement externe constituent des incertitudes.

### **III.2. l'approche quantitative des scénarios**

Il est possible d'aller plus loin dans la description des scénarios et de s'intéresser à l'évolution des indicateurs sur le long terme. La quantification offre un moyen de préciser les scénarios et de les distinguer les uns des autres pour mieux apprécier leur contour. Elle permet aussi d'illustrer par les chiffres, certains aspects de la rétrospective et de simuler les évolutions futures. Cette démarche est indispensable pour assurer le suivi et l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, dont les cibles sont chiffrées.

### **Chapitre 8 : Evaluation quantitative comparée des scénarios**

Notre outil de quantification à savoir le modèle T21 est basé sur la méthode de la Dynamique des Systèmes. Il intègre et relie trois dimensions à savoir l'économie, la société et l'environnement et dispose de variables instruments de politiques et d'indicateurs captant les résultats des simulations. Ainsi il a été possible d'identifier pour chaque scénario le chemin devant y conduire et l'image à long terme qu'il offre. Ce chemin est traduit dans le modèle par des éléments de politique propres à chaque scénario.

Les résultats comparés de ces simulations seront présentés après les politiques résumées dans le **tableau 12**.

Les politiques sont reconduites dans le premier scénario (=). C'est dans les scénarios exploratoires que des variations sont admises dans les priorités politiques et les secteurs pour marquer la spécificité de chacun d'eux. A titre d'exemple, l'efficacité fiscale est maintenue (=) au même niveau dans le premier scénario. Elle s'améliore moyennement dans le scénario Moyen (+) et très fortement dans le scénario optimiste (++). Il est admis, dans le scénario pessimiste, que cette variable instrument de politique recule (-).

**Tableau 12 : Sommaire des politiques des quatre scénarios**

<b>Hypothèses / Scénarios</b>	<b>tendancier</b>	<b>moyen</b>	<b>optimiste</b>	<b>pessimiste</b>
<b>Taux d'imposition</b>	=	—	—	+
<b>Efficacité fiscale</b>	=	+	+ +	—
<b>Priorités budget</b>	=	Éducation, Santé, Infrastruc	Environnement, Énergie renouvelable et Famille	Défense et Mines
<b>Bonne gouvernance</b>	=	+	+ +	—
<b>Politiques sociales</b>	=	=	+	—
<b>Politiques Environnementales</b>	=	+ / —	+ +	— —

### **Les résultats comparés d'indicateurs fondamentaux**

Nous choisissons, dans la présentation des résultats, de mettre l'accent sur l'évolution de certains indicateurs caractéristiques des scénarios (PIB réel, énergie, IDH, emploi, alphabétisation, pauvreté, émissions de CO<sub>2</sub>). Le PIB réel par tête s'impose puisqu'il représente la création de richesse et sa répartition primaire. Il en est de même pour la production de l'énergie électrique indispensable pour accompagner le système productif.

L'IDH intègre, en plus de la richesse, la problématique de la répartition secondaire puisqu'il prend en charge la santé et l'éducation. C'est un indicateur économique et social complété par l'emploi. La question de l'emploi est au cœur des préoccupations des politiques. C'est un défi à relever eu égard au croît démographique et au poids de la jeunesse dans la population.

Le taux d'alphabétisation permet d'analyser le clivage genre en matière de savoir. En effet, la détention du savoir est un atout non négligeable pour accéder au pouvoir et à l'avoir. Le taux d'alphabétisation rend aussi bien compte de l'état des valeurs culturelles et mentalités dont on sait qu'il évolue avec le niveau d'éducation.

Les derniers indicateurs proviennent de la sphère Environnement pour témoigner des effets de la croissance sur les ressources naturelles et in fine du modèle de croissance choisi.

### **La création de richesse**

Le taux de croissance du PIB réel entre 1980 et 2035 dont les valeurs oscillent entre 0,9% et 6,5% par an reste un indicateur principal de création de richesse. Pour le futur, la simulation indique une légère diminution du taux de croissance pour le scénario **pessimiste**, une légère augmentation pour le scénario **tendancier** et une forte hausse dans les scénarios

**moyen et optimiste.**

En 2035, le taux de croissance du PIB réel atteint 6,5% pour le scénario optimiste, 5,6% pour le scénario **moyen**, 4,3% pour le scénario tendanciel, et 3% pour le scénario **pessimiste**. Sur la période 2011-2035, le PIB réel croît en moyenne chaque année de 3,9% dans le scénario tendanciel, de 4,6% dans le scénario **moyen**, de 5% dans le scénario optimiste et de 3,2% pour le scénario **pessimiste**. Ces différentes hausses du PIB proviennent d'une augmentation de la productivité. En effet, avec l'augmentation de l'efficacité fiscale (augmentation de la base imposable avec une extension du secteur moderne à l'informel), le revenu du gouvernement augmente ; ce qui autorise une hausse des budgets de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Cette amélioration des services publics booste la productivité.

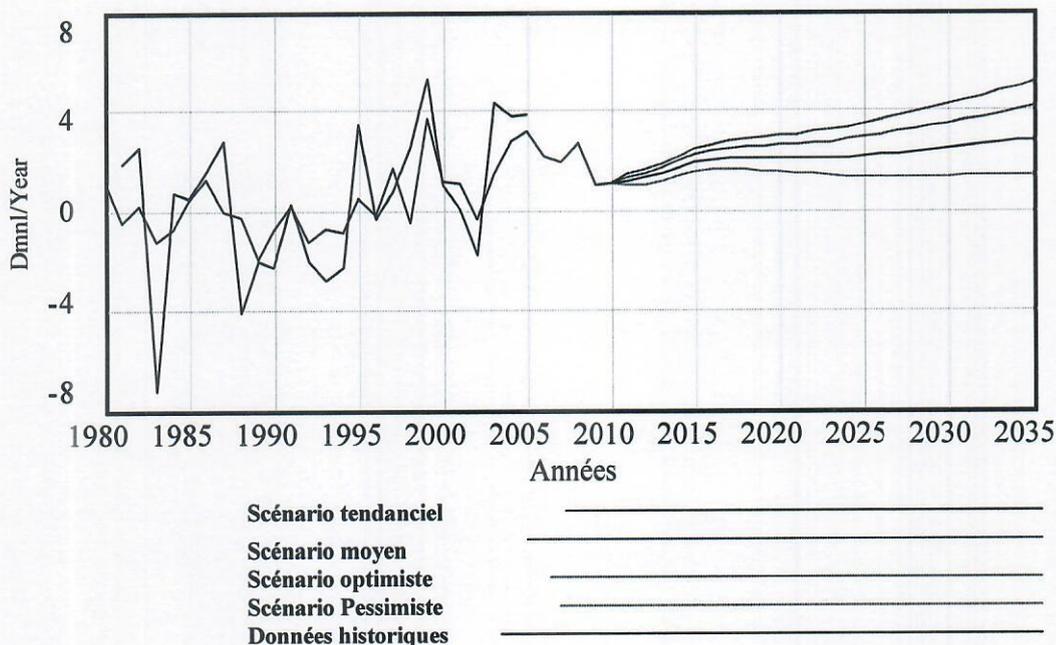
Le graphique 6 décrit l'évolution du taux de croissance du PIB réel par tête entre 1980 et 2035. La simulation traduit bien les données historiques qui fluctuent fortement avec une valeur nulle dans les années 80 et proche de 1% en 2010.

Notons qu'en 2035, le scénario optimiste achève son horizon avec une croissance de 5,2%, le scénario **moyen** avec 4,1%, et le scénario tendanciel avec 2,8%. Pour le scénario **pessimiste**, la croissance reste plus ou moins stable à 1,4%.

En raison de la croissance de la population, la croissance par tête est plus basse que la croissance du PIB quelque soit le scénario.

En 2035, dans le scénario **pessimiste**, on note une croissance du PIB équivalente à la moitié de celle réalisée dans le scénario optimiste. Cette croissance n'arrive qu'au quart si l'on prend en compte le PIB par tête. Ce différentiel plus grand s'explique par deux variables qui diffèrent : la croissance du PIB est plus grande et la population plus faible dans le scénario optimiste. L'augmentation du revenu par tête conduit à une baisse du taux de fécondité donc à la diminution de la population. Donc il y'a un effet amplificateur entre la hausse du Pib réel par tête et la baisse de la population.

**Graphique 6 : Taux de croissance du PIB réel par tête**



NB : dmnl : dimensionless (sans unité)

## **L'énergie**

Ces dernières années sont marquées par un gap important entre l'offre et la demande d'énergie croissante des ménages et des unités de production.

L'énergie est une consommation intermédiaire indispensable pour assurer la croissance du PIB. La hausse de son prix impacte négativement sur le PIB. L'économie est tributaire d'une forte dépendance vis-à-vis des importations de produits pétroliers indispensable pour faire face à une demande croissante d'énergie. Chaque scénario permet de quantifier l'augmentation de l'énergie nécessaire pour répondre aux besoins de l'économie et de spécifier les choix technologiques.

Ce scénario optimiste assure la plus grande production d'électricité pour accompagner la croissance. Il permet de concilier les impératifs de forte production d'énergie qui sauvegardent les forêts et préservent l'économie de la dépendance aux hydrocarbures. C'est dans ce scénario que les énergies renouvelables connaissent la plus forte croissance.

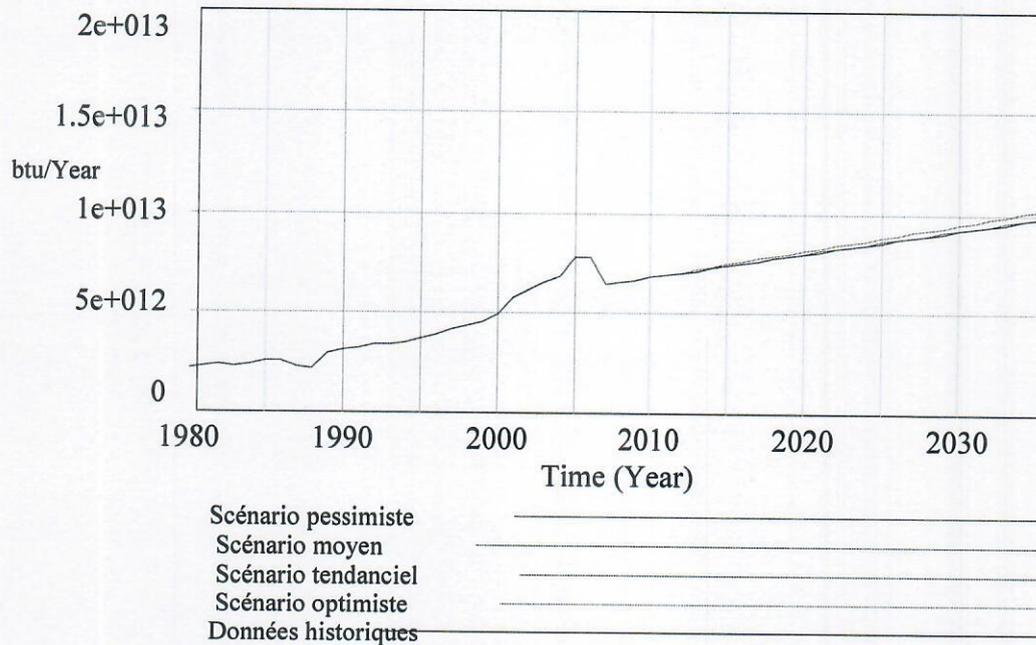
La production d'énergie de source solaire est multipliée par cinq par rapport au scénario tendanciel (passant de 6000 à 30 000 KW/an). L'énergie d'origine hydraulique bien qu'étant élevée, plafonne à près de 250 000 KW/an. Ces efforts ne modifient pas substantiellement la part de ces énergies renouvelables dans l'offre globale qui se situe en 2035 à 3000 Gigawatt/Heure, soit une augmentation d'environ 50% par rapport à la production de 2010.

**Le graphique 7 enregistre en ordonnées la production d'énergie en Btu<sup>45</sup> (1 Kilowatt/heure équivaut à 3413 Btu).**

---

<sup>45</sup> Btu : British thermal unit

Graphique 7 Production totale d'énergie électrique



## Le développement humain

L'IDH est un indice composé du Pib réel par tête corrigé, du taux de scolarisation tout niveau confondu et de l'espérance de vie. Le **graphe 8** montre l'évolution de l'IDH pour les années entre 1980 et 2035. La simulation rend bien compte d'une augmentation historique d'une valeur de 0,39 en 1990 à 0,46 en 2007.

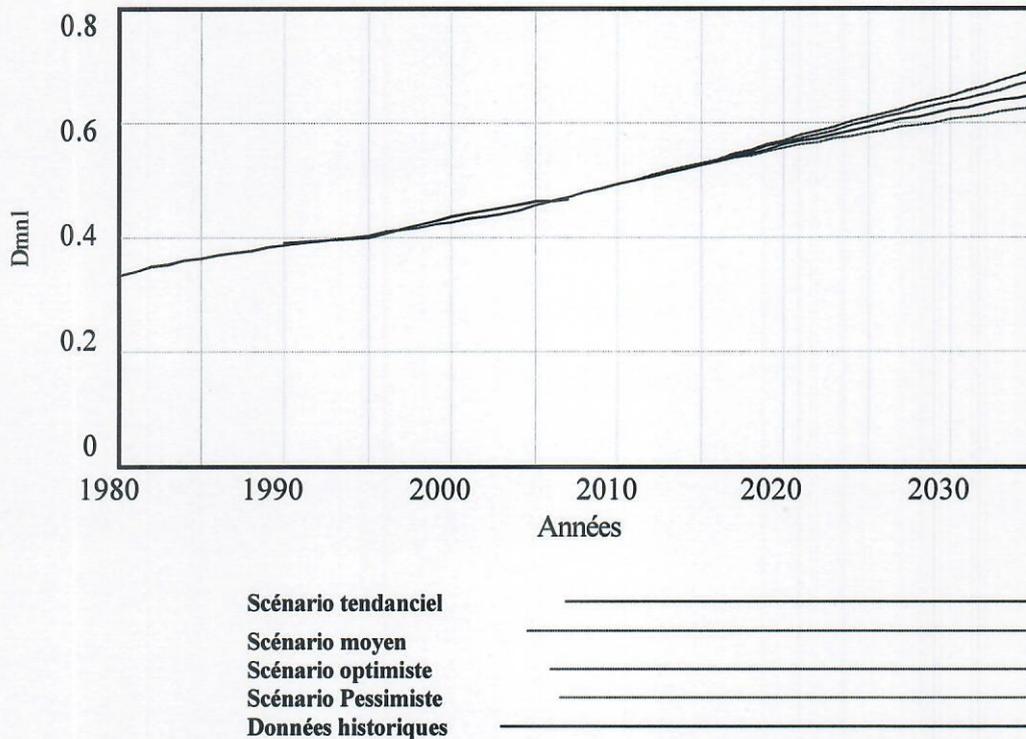
Pour le futur, le même graphique indique une plus forte amélioration dans le scénario **optimiste** dans lequel l'IDH arrive à 0,69 en 2035, dépassant l'IDH d'Afrique du Sud d'aujourd'hui, qui est 0,68. L'IDH pour le scénario **pessimiste** en 2035 est 0,62 : soit 0,07 point de moins que celui du scénario **optimiste**. C'est la même différence qu'il y'a entre la valeur de 1990 et celle de 2007 pour Sénégal.

Comme pour la croissance du PIB et du PIB par tête, il faut noter que la tendance pour le scénario **optimiste** est la continuation d'une croissance forte. Alors que cette croissance a plutôt tendance à ralentir dans le scénario **pessimiste**. Cette différence continuera à s'approfondir dans le futur.

L'évolution de l'IDH selon les différents scénarios ne commence à se distinguer qu'après 2015 alors que les politiques sont mises en œuvre dès l'année 2011. Ce retard, appelé

inertie, est du au comportement des indicateurs, qui composent l'IDH, (PIB par tête, taux d'alphabétisation et espérance de vie) qui réagissent très lentement aux effets des politiques.

**Graphique 8: Indice de Développement humain**



## L'emploi

La question de l'emploi est au cœur des préoccupations des politiques. C'est un défi à relever eu égard au croît démographique et au poids de la jeunesse dans la population.

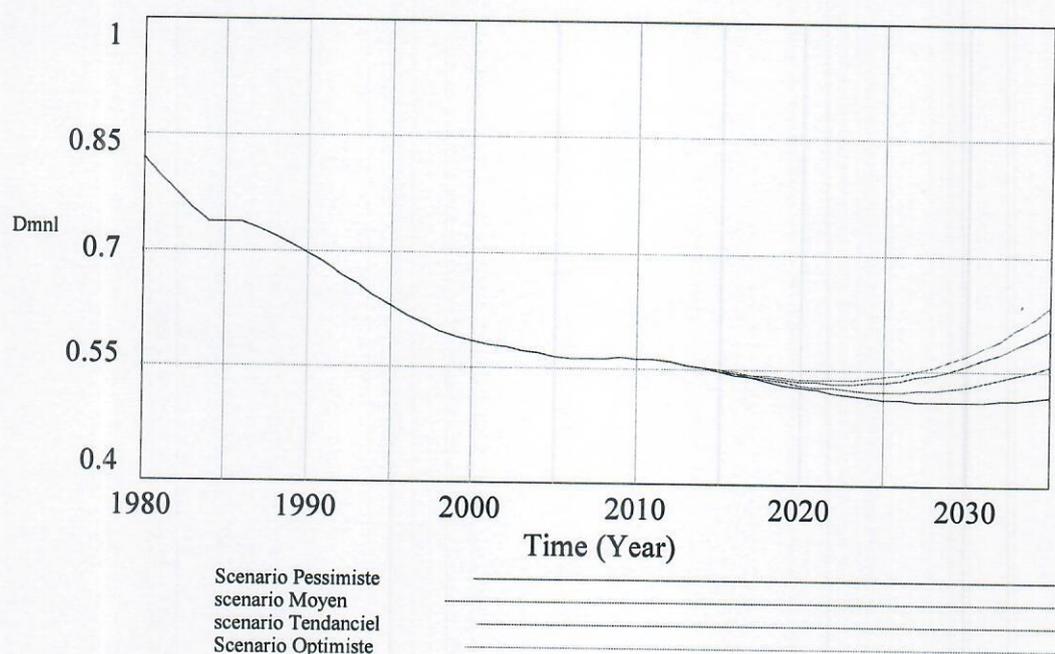
A la place du taux de chômage qui est souvent utilisé comme indicateur de l'évolution de l'emploi, on privilégie le rapport entre le nombre d'employés et la force de travail (population en âge de travailler). Ce ratio est plus pertinent car il ne garde pas le biais lié à la notion de chômage qui prend en compte la volonté de travailler. Ainsi, si l'on interroge les données historiques ce ratio se situe à près de 56% en 2005 avec une légère stagnation jusqu'en 2010. Du fait des inerties (lenteur des effets des politiques) c'est en 2023 que qu'un regain de croissance de ce ratio commence à s'enclencher pour le scénario optimiste.

A la place du taux de chômage qui est souvent utilisé comme indicateur de l'évolution de l'emploi, on privilégie le rapport entre le nombre d'employés et la force de travail (population en âge de travailler). Ce ratio est plus pertinent car il ne garde pas le biais lié à la notion de chômage qui prend en compte la volonté de travailler. Ainsi, si l'on interroge les données historiques ce ratio se situe à près de 56% en 2005 avec une légère stagnation jusqu'en 2010. Du fait des inerties

(lenteur des effets des politiques) c'est en 2023 que qu'un regain de croissance de ce ratio commence à s'enclencher pour le scénario optimiste.

Le graphique 9 montre que ce ratio évolue de façon plus favorable dans le scénario optimiste et se termine en 2035 à près de 63,26% contre 55,51% dans le scénario tendanciel et 60% dans le scénario moyen.

Graphique 9 : Proportion de la force de travail employée



## L'alphabétisation

Le taux moyen d'alphabétisation des adultes évolue environ de 20% en 1980 à plus que 40% en 2006.

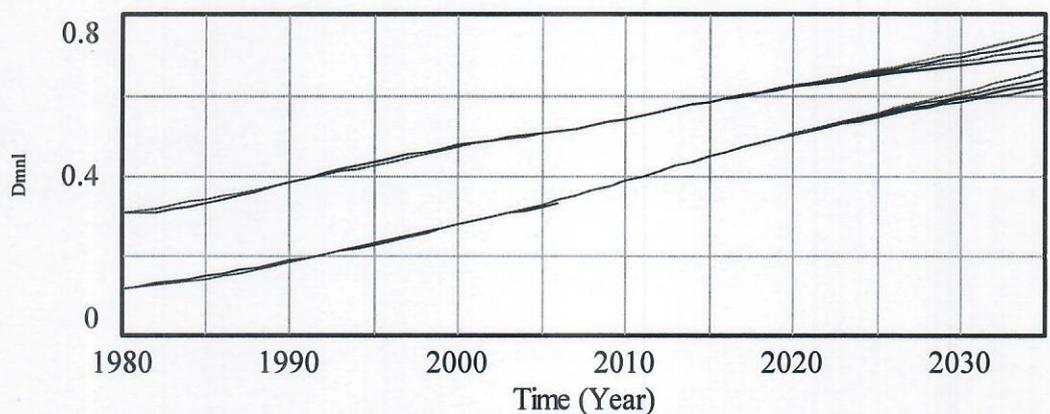
Les taux d'alphabétisation féminin et masculin sont distingués pour affiner l'analyse et détecter les clivages. La simulation pour les années de 1980 à 2035 est représentée dans le graphique 10. L'écart entre le taux d'alphabétisation des hommes et des femmes ne se réduit que très lentement. Il passe de 18 points en 2005 à 9 points en 2035 pour le scénario optimiste

qui enregistre le plus fort taux.

Pour cette variable, l'inertie est bien visible : bien que le budget pour l'éducation dans le scénario **optimiste** soit relevé depuis 2010, le taux d'alphabétisation ne progresse qu'à partir de 2020.

**Graphique 10 : Taux d'alphabétisation par sexe**

**Selected Variables**



- adult literacy rate[FEMALE] : moyen emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[FEMALE] : pessimiste emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[FEMALE] : optimiste emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[FEMALE] : Tendanciel emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[FEMALE] : Data \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[MALE] : moyen emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[MALE] : pessimiste emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[MALE] : optimiste emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[MALE] : Tendanciel emploi \_\_\_\_\_
- adult literacy rate[MALE] : Data \_\_\_\_\_

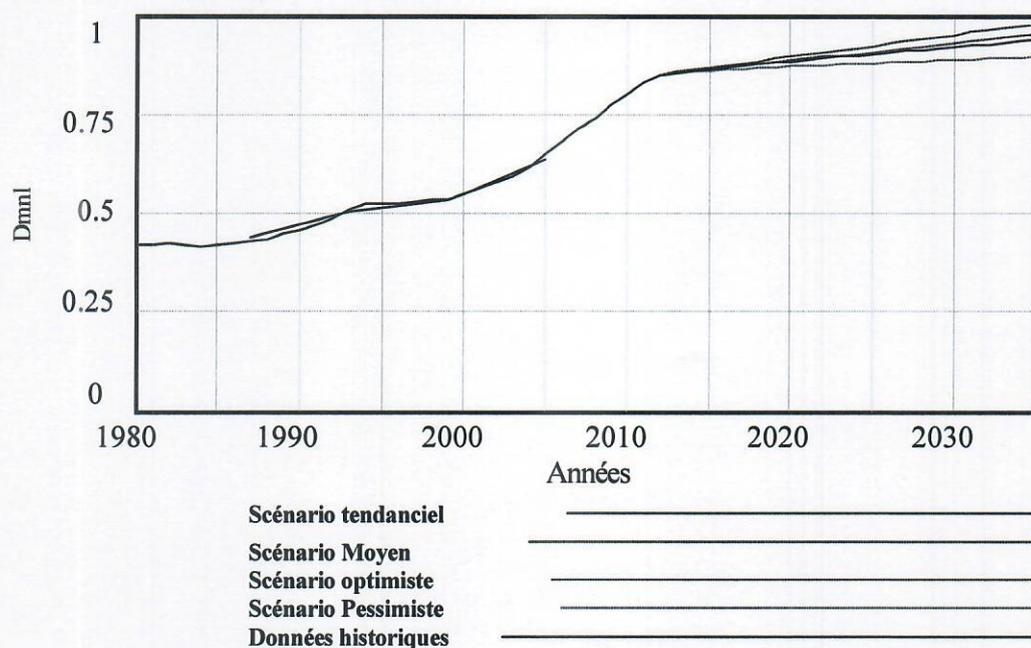
## La santé

La santé impacte positivement sur la productivité, d'où l'importance à considérer ce secteur. Le **graphique 11** montre l'amélioration du taux de la population ayant accès aux soins médicaux de 40% en 1980 à environ 65% en 2005. Pour le futur, on constate une amélioration continue de ce taux plus importante pour le scénario **optimiste** que pour le scénario **pessimiste**

La forte croissance du taux d'accès aux soins médicaux dans les années de 2000 à 2010 est due à l'augmentation des infrastructures et des ressources humaines durant ces années. La différence de comportement de cet indicateur entre les scénarios tient à deux faits : la part importante du budget et la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (plus faible dans le scénario **optimiste**). En fait, on fait l'hypothèse qu'une part de la population, en dessous du seuil de pauvreté, n'a pas accès aux services parce qu'elle ne peut pas payer le minimum requis. C'est ce qui explique les mauvaises performances de la santé dans le scénario **pessimiste** ayant le plus fort taux de pauvreté

La répartition des services de santé est particulièrement inégalitaire selon la résidence. Le taux d'accès aux soins médicaux se situe en 2005 à 46,6% en milieu rural et 88,1% en milieu urbain. Cette inégalité se résorbe plus rapidement dans le scénario optimiste. En effet, en 2035, le taux d'accès est de 96,9% en milieu rural contre 98,3% en milieu urbain.

**Graphique 11 : Taux d'accès aux soins médicaux**



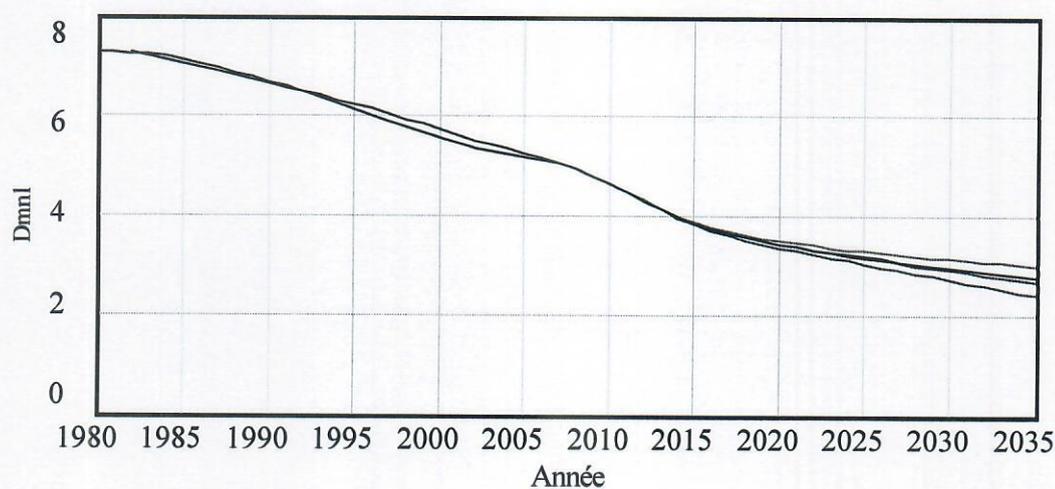
## La population

La population est une variable déterminante pour apprécier les capacités d'offre en services sociaux. Son évolution est fortement liée aux facteurs culturels ambiants dans la société. Le **graphique 12** montre une diminution du taux de fécondité entre 1980 et 2035. Cette réduction est maximale dans le scénario **optimiste** et minimale dans le scénario **pessimiste**. Ce comportement de la fécondité résulte de la politique de la planification familiale, mais également d'autres facteurs :

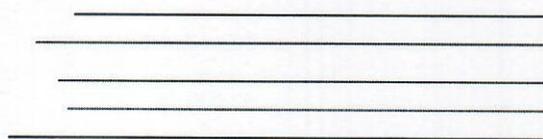
Premièrement, le taux de fécondité déterminé du nombre d'enfant désiré par femme et le taux de contraception est influencé par le niveau d'éducation. Ce dernier est plus élevé dans le scénario **optimiste**.

Deuxièmement, le nombre d'enfants désirés par femme dépend du niveau d'éducation, du PIB réel par habitant et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Le niveau élevé du PIB, de l'éducation et de la santé pour le scénario **optimiste** conduit à un taux de fécondité plus bas que dans les autres scénarios.

**Graphique 12 : Taux de fécondité**



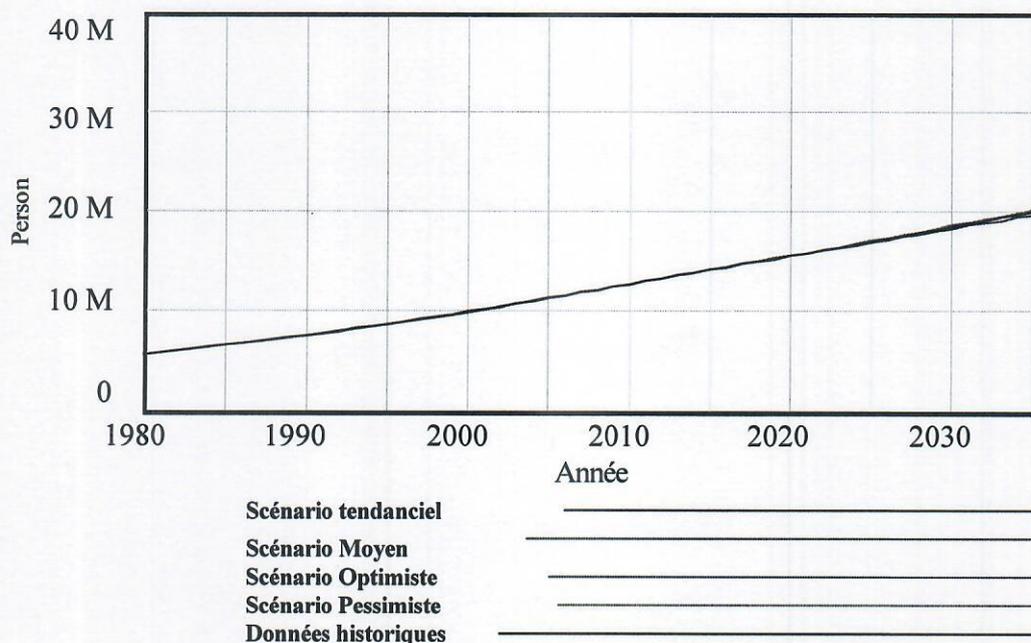
Scénario Tendanciel  
Scénario Moyen  
Scénario Optimiste  
Scénario Pessimiste  
Données historiques



Le **graphique 13** retrace l'évolution de la population totale entre 1980 et 2035. L'historique est si bien capturé qu'il est difficile de voir la différence entre la simulation et les données. Pour le futur, la croissance de la population se poursuit mais son rythme baisse. Dans ce graphique on peut bien observer trois phases d'évolution : au début, le taux de fécondité est élevé et l'espérance de vie faible. Ainsi la population se stabilise ainsi à un niveau bas. Plus tard avec l'amélioration des conditions d'existence, l'espérance de vie augmente, puis le taux de fécondité commence à baisser. Cette baisse est lente en raison du poids des facteurs culturels qui l'influencent. L'évolution du taux de fécondité et celle de l'espérance de vie expliquent ces trois moments de l'évolution de la population : Dans la première décennie, la croissance de la population est plus faible, dans les années suivantes elle augmente avant de commencer à ralentir dans les dernières cinq (5) années.

Les scénarios se distinguent difficilement les uns des autres (19.5 millions habitants dans le scénario **optimiste** et 20 millions dans le scénario **pessimiste** en 2035). Pourtant le taux de fécondité baisse plus dans le Scénario **optimiste** qui enregistre la plus faible population. Cependant deux facteurs contrebalancent la diminution du taux de fécondité : l'espérance de vie qui augmente et la migration nette qui baisse du fait de l'amélioration des conditions de vie. Ces deux aspects participent à la hausse de la population totale et contrarient l'effet de la diminution du taux de fécondité.

**Graphique 13: Population totale**



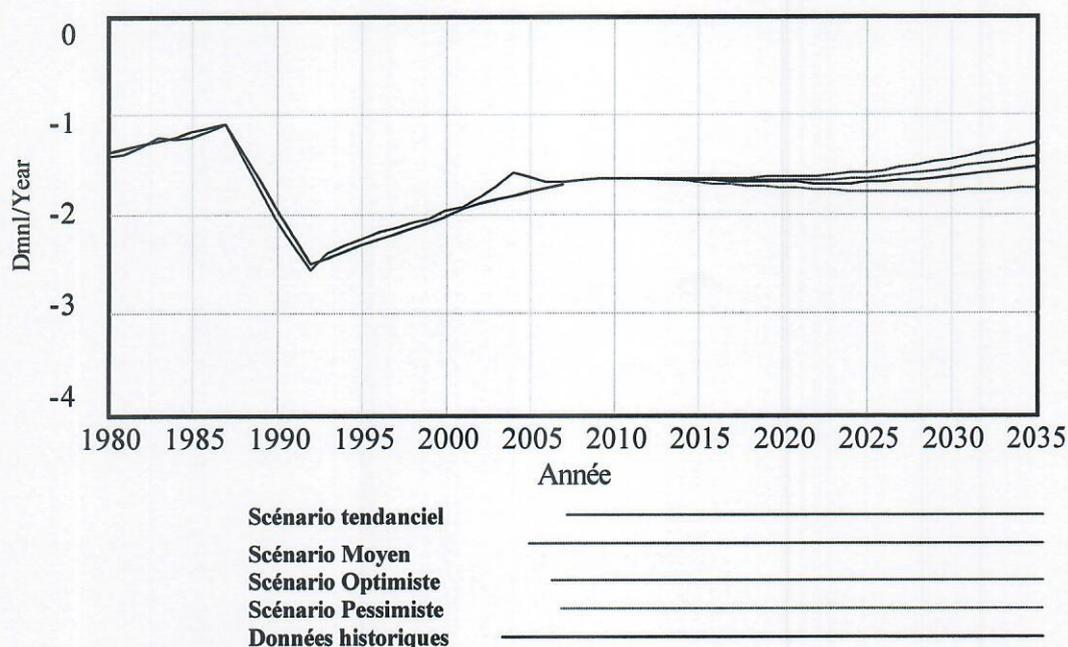
Le taux de migration net pour 1000 habitants (cf. **Graphique 14**) est calculé en soustrayant le taux d'émigration du taux d'immigration. En conséquence, un taux négatif indique que les personnes qui émigrent sont plus nombreuses que celles qui immigreront. Les données du passé montrent une accélération de l'émigration jusqu'en 1993 correspondant à une année de récession suivie par la dévaluation et à partir de cette date, on note une décélération du phénomène jusqu'en 2004.

Pour le futur, le taux de migration diminue dans le scénario **optimiste** (-1,295 en 2035). Ce qui signifie que moins de personnes partent du pays (relativement à la population totale). Pour le scénario pessimiste, le taux reste plus ou moins stable (-1,752 en 2035). Sachant que la population totale augmente, le nombre absolu d'émigrés est plus élevé.

La diminution du taux dans le scénario **optimiste** résulte de plusieurs facteurs (amélioration des conditions de vie incluant une réduction du niveau de la pauvreté, augmentation du niveau d'éducation, de santé, et du revenu par tête, ainsi qu'une croissance plus lente de la population).

En conséquence de la baisse de l'émigration, on observe que dans le scénario **optimiste**, les transferts de fonds des émigrants sont plus bas que dans les autres scénarios. Cependant, la fuite de cerveaux aussi est plus faible ; ce qui induit une plus grande productivité. L'effet net de cette réduction des transferts et des fuites de capital humain est positif sur la plupart des indicateurs de développement (y inclus le revenu disponible par tête dans le long terme).

**Graphique 14: Taux de migration net (pour 1000 habitants)**



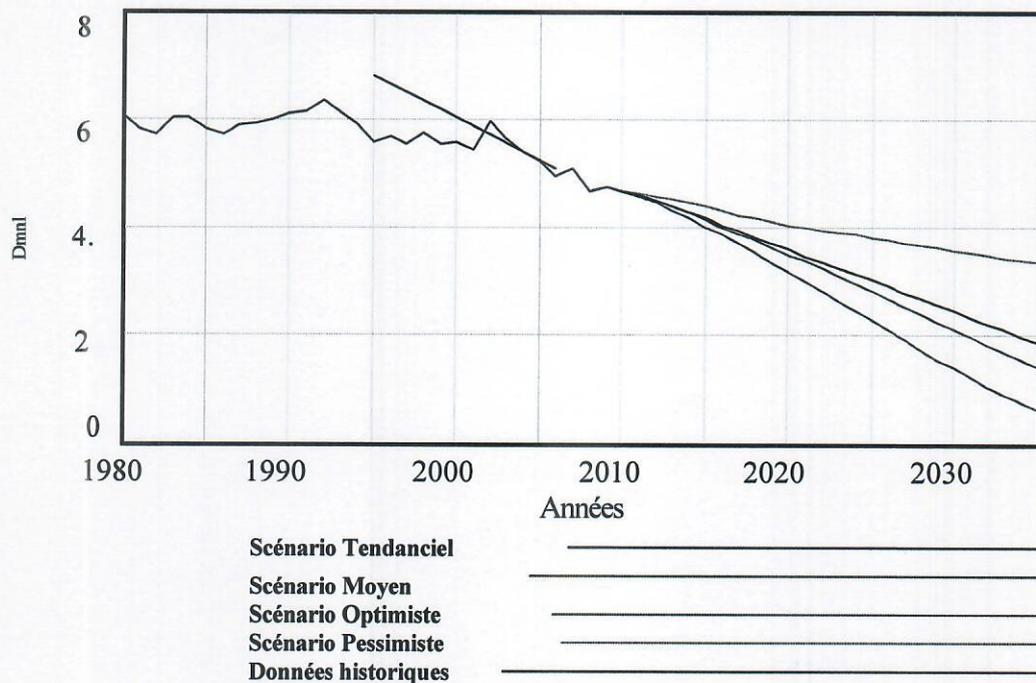
## La pauvreté

Le **graphique 15** montre la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté entre 1980 et 2035. La proportion augmente un peu dans la première décennie jusqu'à 63% et commence après à baisser de manière continue. On note que la tendance, spécialement dans les dernières années, est bien saisie malgré l'écart entre les données et la simulation pour la période 1995 à 2000.

Pour le futur, tous les scénarios indiquent une réduction de la proportion de pauvres. Cependant cette réduction est maximale pour le scénario **optimiste** conduisant à une proportion de 6,22% en 2035. Elle est minimale pour le scénario **pessimiste** qui se termine avec un taux de **33,45%**. Deux variables importantes expliquent ce fait : Premièrement, le revenu des ménages dans le scénario **optimiste** est plus élevé à cause de l'augmentation du PIB et de la diminution du taux d'imposition. Deuxièmement, la distribution du revenu est plus égalitaire (revalorisation des valeurs éthiques avec le coefficient Gini).

La pauvreté reste un phénomène principalement rural avec un taux de 55,6% en 2006 contre un taux de 43,8% enregistré en milieu urbain. Ce gap de près de 12 points se réduit progressivement dans le scénario optimiste qui s'achève avec un taux de 7,5% de pauvres en milieu rural contre 4,9% en milieu urbain.

**Graphique 15 : Proportion moyenne de la population en dessous du seuil de pauvreté**



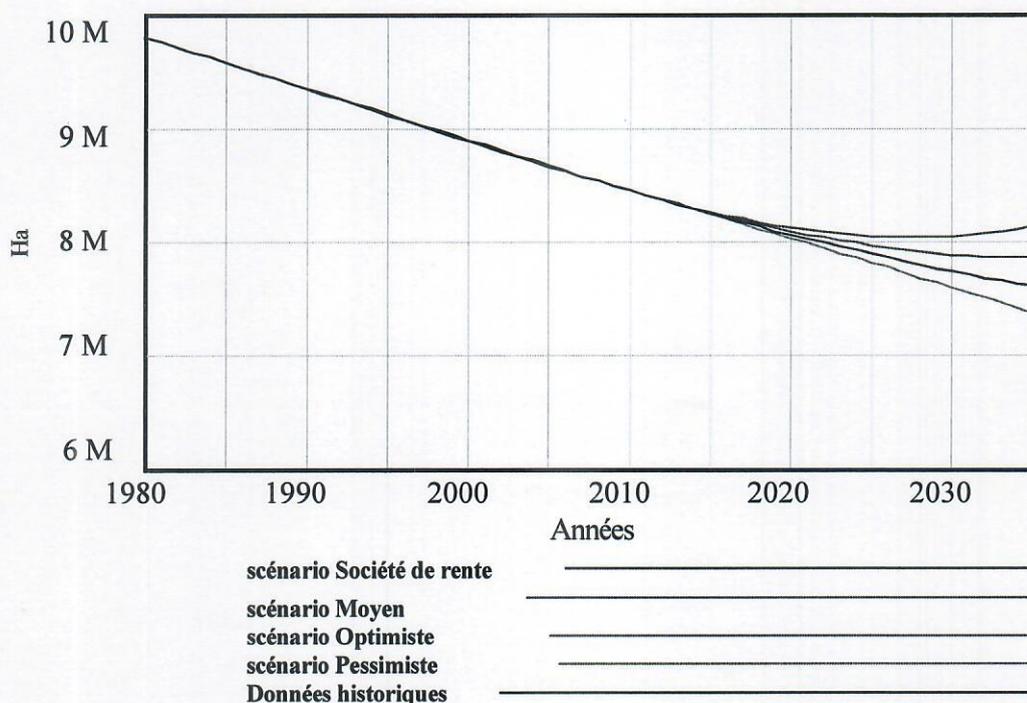
## La durabilité

Deux variables essentielles permettent de rendre compte du développement durable : la taille des forêts et les émissions de gaz à effet de serre.

Le **graphique 16** représente la taille des forêts mesurée en ha entre 1980 et 2035. Historiquement la déforestation se poursuit dans les scénarios pessimiste et tendanciel avec une baisse pour forte dans le premier. Cependant dans le scénario **moyen**, la dégradation de la forêt ralentit avant de s'arrêter en 2032. La simulation du scénario **optimiste** produit initialement la même tendance à la baisse, mais déjà à partir de 2025 la déforestation est stoppée. A partir de 2030, la taille de la forêt commence à s'apprécier.

Cette variable, **taille de la forêt**, évolue sous l'effet de deux actions, d'une part, la déforestation causée par l'utilisation de charbon de bois et la bois pour le chauffage, et, d'autre part, le reboisement. Dans les scénarios pessimiste et tendanciel la déforestation est plus rapide que le reboisement, parce que la proportion de la population utilisant le charbon de bois ou le bois pour chauffage se maintient. La population augmente alors que l'Etat n'investit pas dans le reboisement. Au contraire, dans le scénario **optimiste** la proportion utilisant le bois pour chauffage diminue et l'Etat s'investit dans le reboisement. Ainsi, il arrive un moment où les effets du reboisement l'emportent sur ceux de la déforestation.

**Graphique 16 : Forêt**

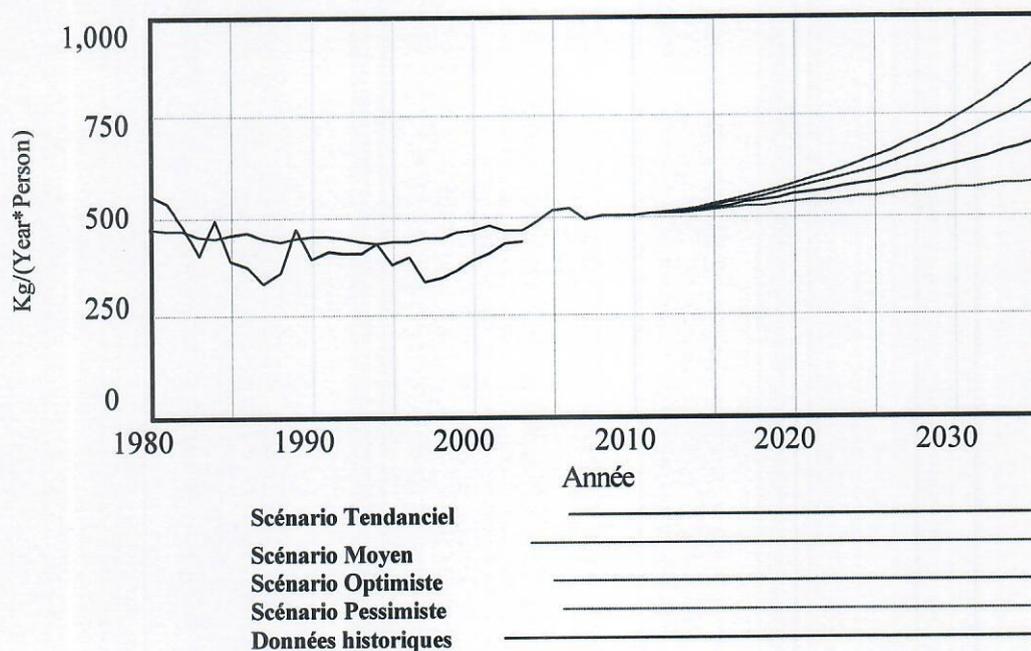


**Le graphique 17** décrit le développement des émissions de CO<sub>2</sub> par tête entre 1980 et 2035.

Pour le futur, on note que les émissions de CO<sub>2</sub> augmentent plus fortement dans le scénario **optimiste** que dans le scénario pessimiste. Cela est dû au fait que la plus grande partie de l'énergie consommée est produite à partir de combustibles fossiles. La consommation d'énergie augmente avec le PIB. En effet, une plus grande production nécessite plus d'input en énergie, et entraîne un accroissement du revenu et donc un surcroît de demande d'énergie au niveau domestique. Par conséquent, on note dans le scénario **optimiste** un PIB très fort, donc les émissions de CO<sub>2</sub> par tête sont plus élevées.

Cette tendance vers l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> par tête dans le scénario **optimiste** indique l'urgence, pour le pays, à opter pour les énergies renouvelables.

**Graphique 17 : Emissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par tête**



Les résultats des simulations (**Tableau 13**) reflètent bien les caractéristiques fondamentales des scénarios décrits qualitativement. Le tableau ci-dessous présente les valeurs finales des indicateurs analysés et représentés pour les quatre scénarios

**Tableau 13 : Valeurs des indicateurs clés en 2035 pour les quatre scénarios**

<b>Indicateur analysé</b>	<b>Tendanciel</b>	<b>Moyen</b>	<b>Optimiste</b>	<b>Pessimiste</b>
Taux de croissance du PIB réel en pourcentage (%)	4,3	5,6	6,5	3,0
Taux de croissance du PIB réel par tête en pourcentage (%)	2,8	4,1	5,2	1,4
Indice de développement humain (0 = minimum ; 1 = maximum)	0,65	0,67	0,69	0,62
Production d'énergie électrique (kWh)	327467	327467	339111	339111
Proportion moyenne de la population en dessous du seuil de pauvreté (%)	18,5	14	6,1	33,1
Population (15-69 ans) (en millions)	7,185	7,849	8,233	8,233
Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté dans la zone urbaine (%)	16,3	12,2	4,7	30,2
Taux moyen d'alphabétisation des adultes (%)	67	69	70,9	65,7
Taux d'alphabétisation par sexe [féminin] (%)	63,05	64,86	66,63	61,86
Taux d'alphabétisation par sexe [masculin] (%)	71,35	73,53	75,67	69,95
Taux d'accès aux soins médicaux (%)	93,9	95,2	97,7	89,6
Espérance de vie (année)	68,9	70,6	72,0	67,0
Taux de fécondité (enfant par femme)	2,8	2,7	2,4	3,0
Population totale (million habitants)	19,82	19,82	19,54	20,02
Taux de migration net (par 1000 habitants)	-1,533	-1,41	-1,288	-1,743
Forêt (million ha)	7,602	7,858	8,138	7,365
Émissions de CO <sub>2</sub> par tête (kg/personne/année)	682,5	790,0	883,1	584,4

1. Le scénario tendanciel retrace le rythme d'évolution de l'ensemble des secteurs socioéconomiques et environnementaux en considérant que les politiques demeurent inchangées. Il reproduit les expériences des dernières années (réformes structurelles, allocations budgétaires, secteurs prioritaires, etc.). Il n'y a donc pas de grands changements dans la poursuite des politiques actuelles en termes de rupture de comportements des principaux acteurs économiques, de la mobilisation des ressources et de leur allocation. Il y a une amélioration des conditions de vie, mais elle est faible. En conséquence, en 2035 on aura réduit de moitié la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (**par rapport à la valeur de 1990**). Ce rythme ne suffit pas à atteindre la plupart des OMD: par exemple, l'OMD 4 (réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans) n'est pas atteint même 20 ans après 2015. Le niveau de l'IDH projeté pour 2035 est de 0,65
2. Les progrès économiques dans le scénario **moyen** sont plus importants que dans le scénario tendanciel, du fait du comportement de l'Etat qui crée un cadre propice à l'émergence et à la rationalité économique en se désengageant progressivement et en donnant au secteur privé la possibilité de jouer pleinement son rôle dans le développement. La croissance du PIB est conséquemment plus élevée, et la proportion de population au dessous du seuil de pauvreté baisse plus rapidement. Elle s'améliore de quatre points par rapport à celle notée dans le scénario tendanciel. Dans ce scénario **moyen**, les conditions de vie en général s'améliorent plus vite. On atteint en 2035 un IDH de 0,67  
Ce scénario **moyen** rencontre des difficultés pour freiner la déforestation et promouvoir une croissance durable. En effet, il n'est possible de poursuivre l'activité économique de création de richesse qu'en détruisant davantage l'environnement. Ce scénario nous renseigne donc sur la nécessité de mettre en route un mode alternatif de croissance et d'exploitation des ressources naturelles. C'est l'objectif du scénario Optimiste.
3. Le scénario **Optimiste** montre des meilleurs résultats pour tous les indicateurs, sauf pour l'émission de CO<sub>2</sub> par tête. Dans ce scénario, l'État est soucieux d'efficacité économique mais aussi d'éthique. La société cherche à concilier l'efficacité économique et les valeurs éthiques et tend à instaurer la solidarité intra et intergénérationnelle pour assurer la durabilité du développement (éthique du futur). L'État investit dans les facteurs de productivité comme l'éducation, la santé et les infrastructures. Mais en même temps, il se

préoccupe d'une redistribution plus égale. En conséquence, la plupart de la population est impliquée dans le processus de développement, amplifiant ainsi la dynamique de croissance. Ce scénario se termine par une croissance du PIB supérieure à celle réalisée dans tous les autres scénarios. L'effet du reboisement qui commence à gagner sur la déforestation témoigne d'un mode de production durable. La proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (en comparaison de la valeur de 1990) aura réduit de moitié en 2019. L'espérance de vie augmente plus rapidement, ainsi que le taux d'alphabétisation, et l'IDH qui atteint 0,69 en 2035.

4. Dans le dernier scénario, pessimiste, on observe une détérioration du développement potentiel. L'État, soucieux de privilégier certaines catégories ne réussit pas à assurer ses missions essentielles, comme la création d'un cadre réglementaire adéquat. L'État est par conséquent en perte de légitimité. Il se concentre sur les domaines où il peut tirer le maximum de ressources. Même dans ce scénario, on observe une diminution de la pauvreté – bien que modeste – et une augmentation d'IDH, principalement comme conséquence des effets d'amélioration du cadre socio-économique récemment mise en place. En tout état de cause, l'OMD 1 – réduire de moitié la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (relatif à la valeur de 1990) – ne sera pas atteint en 2015, ni en 2035 et le progrès sur l'IDH se situera à 0,62.

Au terme de l'analyse des différents scénarios qui projettent les évolutions possibles du Sénégal en 2035, il ressort que la configuration des scénarios traduit la possibilité pour le pays de s'engager dans deux dynamiques opposées :

- d'une part, la perspective d'une dynamique d'émergence mais aussi d'efficacité économique, d'éthique et de durabilité qui laisse entrevoir un élan de renouveau ;
- d'autre part, un cheminement régressif fait d'obstacles complexes qui entravent les perspectives de développement.

Dans cette seconde dynamique qui met en perspective le scénario pessimiste et quelques éléments du scénario tendanciel, les risques portent sur l'accroissement des disparités, l'extension des friches étatiques, la migration de la population active, l'économie peu compétitive dont le rythme de croissance volatile et insuffisant engendrerait une aggravation du chômage au niveau national, avec de fortes répercussions sur la pauvreté.

Dans cette perspective, la mondialisation deviendrait une menace pour la croissance et l'emploi au Sénégal.

Cette seconde évolution possible du système sénégalais doit interpeller les décideurs, les élites et l'ensemble de la nation puisqu'elle porte en elle des dangers pour le bien-être des populations et pour la crédibilité du pays.

En revanche, le scénario moyen basé sur une dynamique productiviste et celui de l'émergence apparaissent plus propices à un développement harmonieux et durable pouvant prendre en charge les préoccupations des populations, devraient être favorisés.

## **IV<sup>ème</sup> Partie : La stratégie pour réaliser la vision**

Le futur auquel le pays aspire devrait s'articuler autour de la consolidation du processus démocratique et des valeurs éthiques, de l'achèvement du processus de la décentralisation pour mieux impliquer les populations dans la prise de décisions, la promotion du secteur privé pour la réalisation d'une croissance économique forte et durable, la réduction des inégalités sociales et l'insertion harmonieuse du pays dans la mondialisation. La finalité de cette aspiration étant celle d'une société qui offre des opportunités à tous et qui responsabilise chacun. Dès lors, se pose la question de savoir comment mettre en œuvre une stratégie qui mette la société sénégalaise sur une trajectoire d'émergence ?

L'identification des axes stratégiques s'appuie sur l'établissement d'une liste de questions d'une grande importance (voir Annexe 14). Ce sont des interrogations qui surgissent pour l'accomplissement de la vision et pour lesquelles la stratégie doit apporter des éléments de réponse.

## **Chapitre 9 : Les axes stratégiques pour réaliser la vision**

La stratégie propose un arbitrage entre les nécessités d'aujourd'hui, à savoir la création des richesses pour résorber les déficits et celles relatives à la survie des futures générations. La société maintiendrait dans le temps, la solidarité entre les générations de manière à répondre aux urgences de l'heure en évitant que le cycle de la pauvreté n'incite les populations à des pratiques qui, tout en assurant leur survie, compromettent l'équilibre de l'environnement. La stratégie s'interroge sur la façon de créer et d'entretenir une dynamique de compétitivité apte à résoudre les distorsions dans la répartition tout en respectant l'environnement.

Le scénario de l'émergence nécessite une nouvelle démarche sur le plan de la gouvernance. Une nouvelle vision de la politique devrait accompagner le développement économique des terroirs. Les mentalités devraient aussi s'adapter à la nouvelle configuration sociétale grâce à un système éducatif rénové et fondé sur des compétences à la transformation sociale.

De façon beaucoup plus spécifique, les enjeux pour réaliser cette vision s'articulent autour de cinq points d'entrée majeurs.

### **10.1. Bâtir un système économique performant et équitable**

Le système économique se doit de produire à moyen et long terme un rythme très élevé de création de richesses. Cependant, cet objectif de croissance ne suffit pas. Il faut à long terme que la croissance économique ne génère pas d'inégalité comme c'est le cas dans le scénario tendanciel, ce qui interpelle les modes de production et de consommation.

#### **Promouvoir des modes de production et de consommation durable**

Au Sénégal, les systèmes de production sont directement liés à l'environnement. Ils portent atteinte à l'environnement et n'assurent pas la durabilité dans la gestion des ressources et potentialités. Cette situation devrait changer. En effet, la durabilité de diverses ressources et productions ne sera obtenue que si des options raisonnées de consommation sont adoptées dès maintenant. Ainsi, le suivi de chacune des productions et ressources devrait être effectué de façon à ne pas dépasser les seuils critiques d'exploitation des stocks disponibles et la définition des durées limite de production possible. Une attention particulière doit être portée

sur le bois de chauffe, les sables de mer, le basalte et certains milieux aquifères (exemple du littoral). Ainsi, il serait opportun d'envisager des schémas précis d'aménagement (plantations, régénération naturelle ou assistée, mise en défens, parcelles d'exploitation contrôlée, etc.).

Les acteurs devraient être mieux sensibilisés sur des pratiques d'exploitation et d'utilisation conformes à la préservation des ressources, ainsi que sur des mesures prises (réglementation, appuis institutionnels, organisation) pour une durabilité de l'usage. Une vision, non plus immédiate, de la satisfaction des besoins sera davantage prise en compte, de sorte à permettre aux générations futures d'accéder aussi à ces ressources et productions.

### **Assigner à l'agriculture des objectifs de sécurité alimentaire**

En raison des hypothèses portant notamment sur la hausse des prix des produits alimentaires et l'augmentation de la population urbaine, l'une des priorités de l'agriculture serait d'abord, à l'horizon 2035, de nourrir la population en assurant une disponibilité des céréales et un revenu décent aux producteurs, par une meilleure valorisation des produits et une rapide croissance du secteur. Les objectifs devraient partir de l'approche qui consiste à assurer le développement agro-sylvo-pastoral et la sécurité alimentaire dans la réalisation des politiques nationales et sectorielles envisagées. La restauration des sols et la promotion de modes de culture et des pratiques culturales devraient permettre de préserver l'environnement en général et la qualité de sols en particulier. Par ailleurs, la croissance du secteur exige également une bonne maîtrise de l'eau. La contrainte sur les ressources en eau peut être levée en mettant l'accent sur l'exploitation des eaux souterraines comme alternative à la baisse de la pluviométrie. Cette exploitation permettra d'allonger le temps de travail et d'emploi des producteurs du bassin arachidier.

La sécurité alimentaire ne se résume pas seulement à l'agriculture mais elle devrait aussi bénéficier des produits halieutiques dont on sait qu'ils disposent de grande qualité nutritive calorifique.

### **Améliorer la compétitivité du système productif dans un contexte de mondialisation**

Un système productif performant dans un contexte de mondialisation et de concurrence reste une nécessité pour l'émergence. En tenant compte de la contrainte environnementale, la stratégie se focalisera sur trois aspects importants permettant de

bénéficier des délocalisations : d'abord la valorisation des ressources humaines, ensuite, la construction d'infrastructures de qualité, et enfin la mise en place d'un environnement des affaires incitatif.

La valorisation des ressources humaines s'effectue à travers le système éducatif et une augmentation du potentiel de recherche articulé avec les problématiques du développement. L'amélioration de la compétitivité devrait passer par la levée de toutes les contraintes majeures qui pèsent sur l'accès au savoir et au pouvoir. Cette situation permettrait à toutes les couches, en particulier les femmes, d'assurer pleinement leur citoyenneté économique c'est-à-dire, de disposer de toutes des opportunités pour booster la croissance économique et bénéficier de ses fruits. Le genre devrait sortir de la problématique de répartition pour s'installer dans celle de la production.

La construction d'infrastructures est cruciale en raison du nombre important de secteurs concernés par les effets d'entraînement positifs et aussi par les gains de productivité globale des facteurs.

Concernant l'énergie, dans le contexte de l'épuisement programmé du pétrole à bon marché et de l'hypothèse de hausse de son prix, la stratégie retenue devrait consister davantage, à augmenter la part des énergies renouvelables dans la production globale, étant entendu que les questions énergétiques exigent une nouvelle façon de penser notre rapport avec l'environnement donc un nouveau mode de vie.

La satisfaction de la demande d'énergie en direction du résidentiel, qui consomme près de trois quart de la production, s'effectuerait par la promotion d'habitat à énergie positive, le développement du solaire, l'exploitation des potentialités éoliennes de la côte atlantique et la réalisation d'économie d'énergie.

Pour accroître l'offre, il s'agira d'exploiter, dans le cadre de la coopération, les immenses potentialités hydro-électriques dont regorge l'Afrique

## **10.2. Tirer parti d'un environnement international en mutation permanente**

La société sénégalaise dispose de peu d'emprise sur les mécanismes de la mondialisation en cours. Elle ne peut se résoudre qu'à nouer des alliances avec des acteurs ayant des intérêts convergents en vue d'aider à infléchir les tendances et exploiter au mieux

les opportunités qu'offre la mondialisation. La stratégie de la société sénégalaise va se dérouler suivant trois aspects d'ordre économique, environnemental et géostratégique.

Au plan économique, les germes de changement constatés, au nombre desquels l'émergence de la société civile internationale, ne seront pas suffisamment forts pour atténuer significativement à court terme, les menaces auxquelles la mondialisation soumet nos économies fragiles. C'est pourquoi, le Sénégal devrait envisager de poursuivre la politique d'intégration sous-régionale qui pourrait aboutir à la construction d'une zone économique et monétaire ouest africaine unique.

Les menaces qui pèsent sur l'environnement mondial particulièrement le changement climatique se préciseront d'ici à la fin de notre horizon. Les enjeux environnementaux transcendent les frontières. A titre d'exemple, notre aire d'appartenance, à savoir la zone sahélo-saharienne, est confrontée à un déficit pluviométrique persistant malgré l'occurrence de quelques années normales. C'est la raison pour laquelle la société sénégalaise au-delà du respect du dispositif national en matière de gestion de l'environnement, devrait poursuivre sa politique de collaboration au sein des Institutions chargées de gérer ces défis communs : Union Africaine (UA), Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Comité permanent Inter- Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Le Sénégal devrait rester un acteur privilégié dans la mise en œuvre du NEPAD dont il a en charge le volet de l'environnement. Elle poursuivra également son implication dans plusieurs projets et programmes sous régionaux dont la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et l'édification de la Grande Muraille Verte pour freiner la désertification. Il devrait aussi continuer à prendre part, au sein des organisations compétentes des Nations Unies, aux réflexions sur les questions environnementales qui dépassent notre espace sous régional et respecter les conventions internationales qu'il a ratifiées.

Le Sénégal devrait poursuivre son alliance avec les pays émergents pour arriver à une nouvelle gouvernance mondiale plus équitable. Sa place dans l'Organisation de la Conférence Islamique serait appréciable pour aider à atténuer l'impact de l'intégrisme religieux et favoriser le dialogue des civilisations.

### 10.3 Construire une gouvernance politique consensuelle

**Gouvernance politique :** renforcé progressivement la recherche de consensus aux chantages des lobbies constitués

L'obtention d'une meilleure gouvernance politique, considérée comme étant le fonctionnement de l'exécutif en relation avec les autres institutions et composantes du système politique, dépend principalement du jeu des acteurs donc du niveau de leur citoyenneté. Ce jeu ne peut être modifié en profondeur que par l'acteur principal à savoir l'Etat. C'est pourquoi la modernisation de l'Etat est au cœur de la réforme de la gouvernance politique. C'est par sa crédibilité, qu'il pourrait impulser une nouvelle dynamique de comportement. La modernisation de l'Etat s'effectuera autour de quatre points (infrastructure, outils, compétence, valeurs, etc.). Les valeurs font référence à la poursuite des programmes de gouvernance initiés depuis le CFAA, le CPAR, et qui se prolongent avec la création de l'ARMP.

Dans une perspective d'émergence, la vie politique devrait évoluer vers un consensus progressif qui tournerait autour de la charte fondamentale et des principales politiques. La société devrait s'entendre autour de grands principes qui doivent régir l'action gouvernementale. Les divergences ne devraient porter que sur les modalités d'atteinte des objectifs d'émergence.

La recherche de consensus devrait être le premier réflexe des acteurs. En cas de conflit, la productivité du travail ne devrait pas être sacrifiée.

La culture de tolérance est un atout. Une société de dialogue et de consensus pourrait se substituer progressivement à une société constituée de lobbies pratiquant le chantage comme c'est le cas dans le scénario tendanciel.

La gouvernance politique devrait concrétiser les ruptures annoncées dans la dernière décennie en matière de genre avec notamment l'adoption de la loi sur la parité. Les mesures législatives devraient continuer d'anticiper sur l'évolution des mentalités pour accélérer les changements attendus.

**Gouvernance locale :** opter pour le développement local comme instrument pour l'éradication de la pauvreté. L'enjeu de la gouvernance locale consiste à réussir le développement économique des terroirs en partant des acquis institutionnels de la décentralisation de manière à susciter une dynamique de retour vers les campagnes. La forte

option pour le développement local devrait pouvoir prendre en charge plusieurs dimensions comme le développement durable, l'aménagement du territoire, le développement communautaire.

Dans ce sens, la gouvernance devra viser une double finalité, corriger les disparités locales mais également, promouvoir la participation, la démocratie inclusive par la participation des citoyens et de leurs organisations à la vie de leurs terroirs, développer les activités agricoles et non agricoles, lutter contre la pauvreté.

La Stratégie devrait chercher à mettre en place un environnement favorable aux initiatives locales et à renforcer les capacités des territoires. Elle passe par l'adoption de la Charte de déconcentration, le renforcement des compétences des collectivités locales, une meilleure gouvernance économique (réformes budgétaires et financières des collectivités locales), le développement des pôles secondaires.

C'est une importante stratégie de rupture par rapport au scénario tendanciel qui vise à promouvoir l'émergence d'une centaine de pôles de croissance que l'on pourrait organiser autour des communautés rurales. Il s'agirait de faire converger des communautés rurales vers des programmes communs de développement économique. Ainsi, toutes les infrastructures et les ressources seraient mises en commun pour développer la localité et les différents secteurs d'activité.

Les élus locaux et autres gestionnaires sont des acteurs cruciaux qui doivent prendre en charge le destin des populations et du terroir.

#### **10.4. Consolider les espaces de solidarité institutionnelle**

Une société fondée sur une répartition inégale des richesses, suscite à long terme, la frustration des victimes de l'exclusion et finalement conduit à des blocages. Le scénario se fonde sur le fait que seule une juste répartition des fruits de la croissance peut garantir une équité sociale et par conséquent une adhésion au mode de fonctionnement de la société.

Le niveau de solidarité dépend de la richesse. Plus la société accélère son niveau de création de richesse, plus elle est en mesure d'assurer une solidarité confortable à un plus grand nombre d'acteurs /cibles /groupes /population. La protection sociale qui est un des aspects de la solidarité est aussi liée à la production de richesses, à l'augmentation des opportunités.

C'est pourquoi les espaces de solidarité seront consolidés à deux niveaux. D'abord au plan global (long terme) par l'aménagement du territoire c'est-à-dire la création de véritables opportunités de développement dans les localités, ensuite au plan spécifique (moyen terme) par la mise en œuvre de la loi d'orientation sociale.

Plusieurs leviers devraient être actionnés en même temps (aménagement du territoire pour créer des opportunités de croissance, protection sociale, système éducatif). Dans la vision, le concept de solidarité recoupe des notions précises qui nous éloignent d'une société d'assistanat. En effet, l'organisation de la solidarité au profit des populations vulnérables vise à renforcer leurs capacités productives et à rétablir l'équité sociale. Il s'agit, en définitive, d'éviter aux populations démunies de perdre toute possibilité de réinsertion, en promouvant effectivement l'important acquis que constitue la loi d'orientation sociale.

La solidarité s'articule autour de deux phases. Il s'agit, d'une part, de l'aménagement du territoire, en tant que démarche visant à exploiter les potentialités de toutes les localités, dans une perspective de développement local et, d'autre part, de s'organiser au-delà des OMD en trois directions : promotion de la Déclaration de politique de population, adaptation du système éducatif et renforcement de la protection sociale. .

Dans cet axe stratégique, il s'agirait en premier lieu, au plan de la gouvernance sociale, de lever la contrainte des effectifs qui pèsent sur les possibilités de couverture des besoins sociaux. La maîtrise du croît démographique devrait être au cœur des politiques sociales. Elle passe par une meilleure sensibilisation, pour la promotion du bien-être familial qui inclut la protection maternelle et infantile et la planification familiale. L'inertie de cette variable à court et moyen terme est une contrainte qu'il convient d'intégrer. Le plein effet de la mise en œuvre de cette stratégie pourrait se manifester après l'horizon temporel de l'étude.

En second lieu, la stratégie conduirait à peser sur la répartition de la croissance économique qui serait bien plus équitable que dans le scénario tendanciel, de façon à combler les déficits sociaux et à relever le défi de la gestion des services sociaux.

Le système éducatif formel reste une instance qui permet de favoriser la promotion sociale en se basant notamment sur le mérite. En cela, il devrait contribuer fortement à réduire les inégalités sociales. Cependant, dans le scénario tendanciel, les mécanismes en cours laissent apparaître des distorsions en faveur de certains milieux sociaux dont notamment les

urbains. La stratégie devrait corriger ces distorsions de manière à rétablir l'école dans une de ses fonctions classiques de promotion sociale fondée sur le mérite.

Au deuxième niveau, la loi d'orientation sociale constitue une bonne entrée pour prendre en charge l'ensemble des objectifs de la gouvernance sociale. Elle permet aux populations de s'insérer et de profiter des opportunités pour satisfaire leurs besoins sociaux.

Dans ce sens, la protection sociale qui en est une composante est conçue comme une stratégie de prévention et de gestion des risques de toute sorte qui pourraient advenir notamment pour les couches vulnérables qui n'ont pu s'insérer de façon avantageuse dans le processus de production. Elle permettra, dans le scénario d'émergence, d'institutionnaliser les solidarités dans un contexte de crise propice aux fissures dans les solidarités traditionnelles.

#### **10.5. Miser sur le système éducatif et les médias pour accompagner l'évolution des mentalités**

L'émergence, c'est d'abord un état d'esprit c'est-à-dire un ensemble de valeurs qui traversent la société. Dans le scénario tendanciel, certains facteurs socioculturels identifiés comme inhibiteur du développement économique sont dus particulièrement à certaines tares de la tradition et à une certaine interprétation de la religion ; lesdits facteurs constituent un corpus difficile à faire évoluer dans le court et moyen terme. C'est un des défis du système éducatif.

L'éducation ne consiste pas seulement à transmettre des savoirs instrumentaux (savoir faire) mais elle reste également un moyen d'inculquer des compétences de vie (savoir être), un savoir être. Beaucoup de pratiques relèvent d'un manque d'information, de formation et de sensibilisation. C'est pourquoi, la réforme des curricula dans le système éducatif devrait être poursuivie. Après les compétences en santé, en environnement, en éducation à la vie familiale et en matière de population, etc., il conviendrait d'inclure de nouveaux foyers d'incubation touchant à d'autres domaines transversaux comme le comportement vis-à-vis du bien public. Les médias en particulier la télévision, devraient s'orienter vers des programmes plus éducatifs que distractifs.

La vision mise sur le système éducatif pour accompagner l'évolution des mentalités, promouvoir les valeurs traditionnelles facteurs de progrès et contenir les effets culturels négatifs de la mondialisation relayés par la télévision et l'internet.

Les leviers de la stratégie consistent à :

- renforcer la crédibilité de l'école sénégalaise ;
- remettre le savoir et le travail au centre des valeurs de la société ;
- renforcer la mise en œuvre la loi d'orientation du secteur de l'éducation et de la formation ;
- résoudre l'inadéquation système éducatif au système productif ;
- exploiter le potentiel des langues nationales pour développer le génie de nos socio-cultures ;
- adapter le système à l'évolution technologique et aux normes internationales (technologie, quantum horaire, etc.).

Deuxième niveau des stratégies de système éducatif : 1. Renforcement des ressources financières en particulier les sources privés pour faire face à la massification des effectifs, efficacité interne et externe 2. Urgence d'un consensus des acteurs autour du système éducatif pour le pacifier et éviter les arrêts des cours.

A côté du système éducatif, les médias doivent aussi jouer leur rôle pour accompagner l'évolution des mentalités. Le **droit de l'information** est considéré comme le dispositif légal et réglementaire consacrant l'accès à l'information. Cette variable relève certainement de la bonne gouvernance et de l'importance à attacher à la circulation de l'information dans le contexte des nouvelles technologies de l'information. La circulation de l'information restera importante dans les années à venir et jouera un rôle déterminant dans les mutations de la société. C'est un germe de changement identifié par l'analyse structurelle qui impacte très fortement sur les mentalités.

Le droit à l'information concerne aussi les médias qui doivent fournir des informations utiles et favorables à la consolidation des bonnes pratiques. La télévision en particulier devrait s'orienter vers des programmes plus éducatifs que distractifs et jouer ainsi un rôle positif dans le développement de la citoyenneté. Le paysage médiatique devrait s'enrichir de véritables chaînes culturelles à la place des chaînes de distraction. Le gouvernement peut agir à travers les cahiers de charge pour quitter la configuration actuelle.

La stratégie ainsi déclinée doit être portée par des acteurs de la société. En conséquence, il est indispensable d'établir un agenda c'est-à-dire un ensemble de comportements et d'attitudes que les acteurs doivent adopter pour réussir l'émergence. C'est le seul scénario pour lequel tous les acteurs internes sont gagnants individuellement et collectivement à court, moyen et long termes.

## **Chapitre 10 : Rôle des acteurs internes de la société**

Chaque acteur est défini en fonction de son poids, sa position et du projet social dont il est porteur. Dans le cadre de la vision, il exerce un rôle spécifique pour que la société suive la trajectoire de l'émergence en partant des mécanismes en cours. En effet, le jeu des acteurs est décisif pour la réalisation de ce futur souhaité. L'émergence dans la solidarité implique qu'il y ait un consensus entre tous les acteurs internes pour conduire les changements et s'inscrire dans la vision. Ce qui nécessite dans bien des cas, des comportements de rupture pour vaincre les résistances.

Seuls sont étudiés les acteurs internes sur lesquels, la société peut agir d'une manière ou d'une autre pour les inciter à jouer un rôle précis. Le comportement des acteurs externes s'impose à la société et fait en conséquence l'objet d'hypothèse.

### **11.1 L'Etat**

C'est un acteur central qui détient le monopole de la puissance publique. A ce titre, il exerce un rôle d'impulsion et d'organisation de la société. Il est attendu de l'Etat qu'il dispose d'une administration forte, suffisamment indépendante, apte à accompagner le secteur privé et la transition du secteur informel et à attirer les investisseurs étrangers pour profiter de la délocalisation. Le rôle de l'Etat dans l'émergence est connu. Il doit être plus efficace, réformateur, promoteur d'une bonne gouvernance pour libérer le potentiel de croissance économique saine et durable, en renforçant les mesures de résistance aux chocs exogènes et la planification à travers une politique budgétaire saine.

La dynamique de renforcement du rôle de l'Etat devrait lui permettre d'afficher sa neutralité et son efficacité dans les processus électoraux et l'organisation du système judiciaire. L'Etat doit pouvoir assurer la sécurité des biens et des personnes. Il doit être respecté, crédible et capable de contenir toutes les pressions des autres acteurs.

### **11.2 La société civile**

L'apport des ONG dans le cadre de la coopération au développement s'est fortement accentué au cours des dernières décennies en termes d'intensité et de volume financier. Plusieurs d'entre elles se sont engagées dans la lutte contre la pauvreté. Elles interviennent également dans la promotion d'un développement durable et équitable, en synergie avec les autres acteurs du système.

Le rôle et le poids de la société civile augmentent considérablement dans le scénario d'émergence. La société civile se manifeste, avec plus ou moins de vigueur et d'efficacité, par les activités et les manifestations de ses organisations dans l'optique d'exercer une influence sur les politiques publiques. Elle joue un rôle de médiation entre les citoyens et les institutions de l'Etat.

Les organisations composant la société civile ont développé des cadres de concertation, des réseaux d'alliance, des consortiums et des fédérations pour mieux agir et se faire entendre. Ces organisations se mobilisent pour contribuer à l'instauration d'un climat favorable au développement économique et social, au respect de la législation économique et sociale, à la réussite des programmes de développement, à la stabilité sociale souhaitable pour le développement notamment par le recours au dialogue et à la concertation.

L'émergence de la société civile comme acteur important du développement économique est un atout qu'il conviendrait de valoriser. Dans le scénario d'émergence, la société civile sera sollicitée en particulier, pour son rôle d'intermédiaire et d'interface qui en fait un acteur indispensable dans une société de dialogue et de consensus. Ce dialogue ne se limite pas au plan central mais aussi s'étend aux différentes localités et aux différentes instances où se joue le destin des populations. C'est pourquoi, il importe qu'elle soit affranchie de toute tutelle pour mieux préserver sa crédibilité.

### **11.3 Les syndicats**

Dans l'analyse de l'évolution des différentes organisations syndicales au Sénégal, on remarque que les stratégies développées par ces dernières ont consisté à :

- œuvrer à l'unité des travailleurs par la coopération efficace entre toutes les organisations syndicales ;
- défendre, sauvegarder et promouvoir les intérêts et les aspirations des travailleurs ;
- assurer l'éducation et la formation des travailleurs en vue d'une meilleure connaissance des droits et obligations essentiellement référencés aux normes internationales du travail.

Dans le contexte du scénario tendanciel les syndicats sont plutôt perçus comme étant des forces constituées en lobbies pour peser davantage sur le partage des ressources.

Le rôle des syndicats de concert avec les employeurs, porte sur l'amélioration de productivité, le développement de la culture d'entreprise, la préservation de l'outil de production et la participation à la réalisation des objectifs de performance des entreprises publiques et

privées ; plus globalement, ils sont attendus sur le registre de la productivité et la compétitivité fondées sur le dialogue social et la négociation collective.

Dans le secteur public aussi, les syndicats doivent participer à tous les stades d'élaboration des programmes : ils doivent être associés chaque année, à la définition des critères de performance des services sociaux et négocier les conditions pour obtenir « zéro turbulence » dans les unités de travail. Ces négociations doivent être décentralisées jusqu'à la plus petite unité de production de biens ou de services.

#### **11.4 Les femmes**

Aujourd'hui, le rôle des femmes s'est davantage renforcé dans la société. La proportion des femmes chefs de ménages représente 17,1% mais leur importance reste plus visible en zone urbaine où elles assument cette responsabilité dans près de 1 cas sur 4 (24,2% exactement). En outre, la prise de responsabilité des femmes urbaines comme chefs de ménage augmente régulièrement avec l'âge au point qu'aux âges élevés, leur proportion peut atteindre 37,1% des effectifs totaux, soit près de 4 chefs de ménages sur 10 qui sont de sexe féminin.<sup>46</sup>

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles exercent des responsabilités dans l'Administration publique ou privée et dans la sphère politique (sénateurs, députés, ministres, leaders de parti politique et de mouvements citoyens, conseillères dans les collectivités locales).

Sur le plan économique, si elles étaient relativement absentes des activités génératrices de revenus, il convient de noter aujourd'hui, que les femmes sont beaucoup plus actives dans ce domaine en milieu urbain comme en milieu rural. Au Sénégal, les femmes détiennent quasiment le monopole du petit commerce et de la transformation des fruits et légumes. Les femmes sénégalaises sont également de plus en plus actives dans le domaine de la micro finance<sup>47</sup>.

Au plan social, le dynamisme des organisations féminines, qui agissent comme des groupes de pression, a conduit le Gouvernement à prendre certaines initiatives allant dans le sens du renforcement de leurs droits. Ainsi, la Constitution de 2001 reconnaît aux femmes le droit à la propriété terrienne. Dans le même ordre d'idée, il a été adopté les textes suivants : la loi instituant l'autorité parentale en lieu et place de la puissance paternelle, la loi instaurant l'égalité de traitement fiscal entre les hommes et les femmes ; la loi réprimant plus

<sup>46</sup> Source : Rapport National de présentation des Résultats du RGPH3-ANSD-décembre 2006

<sup>47</sup> Extrait de l'article « la femme dans la société sénégalaise : la femme compte-t-elle dans la société africaine ? » Jacques Aimé Sagna-Agence FIDES 2005

sévèrement les violences faites aux femmes ; la loi instituant la parité absolue dans les fonctions électives.

Dans le scénario d'émergence cette marque d'égalité de traitement se poursuivra. Toutes les inégalités de genre seront progressivement levées au rythme de l'évolution des mentalités.

Qu'attend-on des femmes dans ce scénario ?

Plus forte implication dans les activités génératrices de revenus

Plus forte implication dans la vie politique pour s'assurer les rôles de leader

Renforcer leur capacité et leur niveau d'éducation et d'instruction de manière à peser sur les politiques publiques

Participer au rôle d'éducation et de gardien des valeurs de la famille pour qu'elles retrouvent leur rôle de transmissions de valeurs positives

Revaloriser le concept de femme au foyer (animation sociale, vecteurs de solidarité sociale)

### **11.5 Les jeunes**

D'après le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de décembre 2002, la population sénégalaise se caractérise par son extrême jeunesse : 54,7 % de la population a moins de 20 ans<sup>48</sup>. Les jeunes sont classés parmi les groupes les plus exposés aux problèmes de santé, d'éducation, d'insertion sociale et à ceux liés à la pauvreté. Ils se retrouvent, pour une grande partie, insuffisamment qualifiés, sous-employés et mal rémunérés, principalement dans le secteur informel où ils n'ont guère de protection, de sécurité sociale et de bonnes perspectives d'avenir.

Une telle situation a entraîné naturellement de violentes réactions de la part des jeunes qui développent subséquemment, des stratégies de confrontation pour la satisfaction de leurs revendications (universités, écoles, syndicats, etc.). Dans cette option, ils ont intégré massivement les formations politiques, contribuant aussi à la réalisation de l'alternance politique au Sénégal.

Cependant, les jeunes doivent manifester une grande disponibilité à participer aux actions de développement et surtout à exercer des responsabilités dans la conduite des affaires aussi bien au plan local que national. La jeunesse doit s'ancrer davantage dans la citoyenneté et éviter de disperser ses forces dans les multiples mouvements identitaires fondés sur la

---

<sup>48</sup> Rapport national de présentation des résultats définitifs du RGPH 3 de 2002 /ANSD /décembre 2006

religion, le territoire, le clan ou les castes, comme cela se précise et s'annonce dans le scénario tendanciel.

### **11.6 Les émigrés**

Les émigrés participent de façon substantielle au développement économique et social. Ils jouent un rôle important dans la société par les moyens injectés et leur présence en tant qu'acteurs décisifs dans certaines localités éloignées des centres urbains.

Les transferts des émigrés vers leur pays d'origine, par le système formel, sont respectivement de 530,4 milliards en 2007, et de 444,8 milliards en 2006<sup>49</sup>. Ces ressources sont injectées généralement dans les dépenses de consommation familiale et de matériels de construction pour le bâtiment. Seule une infime partie est injectée dans l'investissement productif.

Cependant la contribution des émigrés au développement serait plus notable à la condition préalable que certaines contraintes majeures soient levées :

- l'absence ou l'insuffisance de politiques appropriées ;
- la frilosité et le manque de confiance des émigrés par rapport à l'environnement des affaires qui ne présenterait pas suffisamment de garantie et de sécurité.

Ces obstacles expliquent les stratégies qu'ils mettent en place pour contourner le cadre formel mis en place par l'Etat en procédant à des investissements massifs dans l'immobilier, et le transport.

Toutefois, des programmes d'investissement à caractère social (écoles, centres de santé, etc.) sont réalisés sur la base de contributions que font les ressortissants d'une même localité. Ces transferts constituent un facteur fondamental de stabilité sociale.

Pour favoriser un cadre adéquat de gestion de la migration et faire du Sénégalais de l'extérieur un véritable acteur de développement, l'Etat s'oriente progressivement vers la mise en place de diverses stratégies dont :

- la mise en œuvre d'une politique de migration appropriée qui prend en compte des stratégies d'ouverture aux privés et sociétés nationales ;
- le renforcement institutionnel des acteurs ;
- la constitution, à travers les institutions financières, d'un fonds d'investissement des Sénégalais de l'extérieur ;
- l'implication des émigrés dans les programmes de développement solidaire.

---

<sup>49</sup> Source : Situation économique et financières en 2007 et perspective en 2008. DPEE/MEF/Juin 2008

Le fonds d'investissement des Sénégalais de l'extérieur pourrait amorcer le passage de la migration de consommation à la migration d'accumulation.

Rôle attendu :

Les acteurs doivent davantage se coller aux réalités du pays

S'informer des opportunités

Renforcer le contact avec le pays

Garder des liaisons économiques avec le secteur privé national

Etre vecteurs pour les joint-ventures entre nord et sud

Etre des vecteurs pour le transfert des technologies du nord au sud

### 11.7 Les élus locaux

Les élus locaux ont, entre autres missions, la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt régional, communal ou rural. En tant que mandataire des populations du monde rural, ce sont des acteurs-clés dans le scénario d'émergence. Ils doivent en porter un des piliers importants à savoir le développement des pôles régionaux.

Depuis la réforme de 1996 portant sur la décentralisation, leurs compétences se sont élargies à divers domaines, et ils font face à des citoyens devenus plus exigeants. Ces derniers militent en faveur d'une bonne gouvernance qui devrait se traduire, par une transparence dans la gestion des affaires locales et une participation effective à l'émergence économique de leur terroir.

L'information, la concertation, la planification participative sont les facteurs essentiels de la mobilisation sociale en vue du développement local. C'est aussi dans ce domaine que la société civile fait l'objet de sollicitation.

Le rôle d'animation et d'impulsion du développement local de l' élu doit le conduire à davantage de neutralité politique. Les conseils ruraux doivent s'ouvrir davantage à la société civile et au secteur privé.

Rôle attendu

Dans le scénario d'émergence, les élus locaux prennent conscience de la nécessité d'impulser de façon participative le développement économique du terroir. Ils élaborent les instruments de planification (**en particulier les budget participatifs**), initient des partenariats avec d'autres collectivités locales pour la création de pôles locaux de croissance.

### **11.8 Les organisations religieuses**

Religions et croyances occupent une place importante dans la culture et la vie quotidienne des Sénégalais. En effet, la population sénégalaise est très majoritairement musulmane (94%)<sup>50</sup>. Les chrétiens, principalement catholiques, représentent 5%. Les religions traditionnelles africaines sont créditées de 1%. Toutefois, on note un syncrétisme religieux très accentué. De fait, le Sénégal est réputé pour sa tolérance religieuse.

L'essentiel des Musulmans sénégalais adhère à l'islam soufi, représenté par les confréries suivantes : la Tidjania, le Mouridisme, la Qadiriyya et les Layènes.

Les organisations religieuses représentent un poids social, économique et politique reconnu. Elles exercent une influence certaine sur les citoyens et jouent un double rôle de légitimation du pouvoir et de régulation sociale qui motive leur participation active à la vie de la collectivité. Aussi, les autorités politiques en ont-ils fait des alliées pour la réalisation de certains de leurs objectifs notamment d'ordre électoral. Les organisations religieuses constituent, très souvent, des groupes de pression qui agissent sur le pouvoir politique dans le but de défendre leurs intérêts.

Dans le scénario d'émergence, les organisations religieuses doivent s'affranchir des contingences liées au partage du pouvoir temporel et des ressources. Ils doivent agir comme éducateurs et guides spirituels et moraux en renforçant une interprétation des religions favorable au progrès économique et social. C'est dans ce sens que ces organisations et chefs religieux pourraient jouer un rôle important d'accompagnement des populations dans l'évolution des mentalités.

### **11. 9 Le secteur privé**

Sont concernés tous les agents qui créent et développent des unités de productions de biens et de services dans le but de créer de la valeur ajoutée rémunérant les facteurs ayant pris part au processus de création de richesses. Le secteur privé est donc pluriel et peut se décomposer sur la base de trois critères (taille, secteur d'intervention, mode d'organisation).

Ce secteur doit aussi pouvoir jouer un rôle déterminant dans la perspective de la mondialisation qui requiert des unités de production modernes et compétitives aptes à affronter la concurrence internationale pour décrocher des parts de marché.

---

<sup>50</sup> Cf. <http://www.gouv.sn/sénégal/index.html>

Le rôle du secteur privé est déterminant dans le scénario d'émergence, étant le moteur de la relance d'une économie tournée vers la compétitivité. A côté de l'Etat dans ses missions régaliennes, le secteur privé, contribue à la formulation et à la mise en œuvre de la politique économique et sociale. A travers le développement de ses activités, il crée de la richesse et des emplois et partant, participe à la réduction de la pauvreté.

Le rôle attendu du secteur privé est en outre l'intensification de l'ajustement interne des entreprises, le renforcement des capacités des organisations patronales et professionnelles qui doivent être mieux orientées vers les besoins de l'entreprise. C'est ainsi que le secteur pourrait largement accompagner en tant qu'acteur et partenaire l'émergence.

## Conclusion Générale

La conclusion de cette étude s'attachera à résumer l'output puis à dresser des pistes d'amélioration du cadre de mise en œuvre des stratégies.

La stratégie peut se décliner en axes systémiques qui dépassent le cadre sectoriel ou thématique et se présentent sous forme d'enjeux spécifiques qu'il appartient au système de planification d'approfondir, de détailler et de traduire en actions programmées. Ce présent résumé est plus opérationnel et permet de couvrir tout le spectre de la stratégie qui devra conduire à l'émergence. Il s'agit de :

1. Construire un système économique performant et égalitaire pour réussir une insertion plus avantageuse dans la mondialisation :

- réaliser une croissance forte, pro-pauvre et respectueuse de l'environnement ;
- réconcilier le système productif à l'évolution de la demande internationale ;
- relever la productivité globale des facteurs ;
- lever les entraves et inégalités de genre ;
- développer les énergies renouvelables pour asseoir une autonomie ;
- assurer la sécurité alimentaire (production/consommation) ;
- adapter le système économique à l'évolution des technologies ;

2. Réduire le différentiel entre l'évolution de la demande sociale et le rythme de croissance des richesses d'une part (augmenter le revenu par tête), et renforcer les solidarités institutionnelles en accordant la priorité aux politiques sociales d'autre part :

- renforcer l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- promouvoir la circulation d'une information plurielle et constructive ;
- développer une politique pro - active de planification familiale ;

3. Construire un système politique démocratique plus inclusif ;

- renforcer la culture de citoyenneté et favoriser la promotion des valeurs traditionnelles positives et aptes au progrès ;

4. Réorienter le développement économique autour des territoires (Promotion des pôles locaux de développement) ;

- résoudre les disparités entre milieu rural et milieu urbain.

La définition des axes stratégiques de long terme constitue une première étape en termes de planification. Ces axes doivent éclairer les documents de politique de moyen terme en les traduisant en orientations stratégiques dans le Plan d'orientation pour le développement économique et social puis en plan d'actions.

Les orientations stratégiques à moyen terme, doivent s'inscrire dans le cadre des axes stratégiques définis à l'issue de l'étude prospective. Ces axes permettent de baliser les chemins qui conduisent de la situation actuelle au futur voulu par la société. Cette articulation entre les axes stratégiques de l'étude prospective et les orientations du PODES permet de maintenir la cohérence entre les différents instruments du système de gestion de l'économie et d'éviter des ruptures dans la réflexion.

**L'Emergence dans la Solidarité** est un scénario réaliste et réalisable. Encore faudrait il réunir les conditions de sa mise œuvre à travers un système de gestion de l'économie renouvelée au moins sur certains aspects cruciaux :

1. une intégration du PNAT et une amélioration de l'horizon du moyen terme.  
Une intégration du PNAT aux autres instruments de planification doit être recherchée pour une meilleure articulation d'ensemble. Pour consolider la complémentarité entre le PNAT et l'Etude Prospective, il importe d'harmoniser les horizons respectifs. L'étude prospective et le Plan National d'Aménagement du Territoire doivent s'éclairer mutuellement et se compléter. Une telle démarche contribuera à ancrer davantage ce dernier aux instruments du Système National de Planification.
2. La définition d'un seul instrument de référence à moyen terme (PODES ou DPES) : Il sera difficile d'opérationnaliser ces axes stratégiques qui doivent mettre le Sénégal sur la trajectoire de l'émergence si les instruments, en fonction de leur horizon, ne sont pas articulés les uns les autres de façon cohérente. Le moyen terme en particulier est un maillon important qui permet d'assurer le passage de la Prospective au Programme d'Investissement et d'Action Public. C'est pourquoi le système devrait en conséquence revoir cet échelon du moyen terme et veiller à ce qu'il ne dispose que d'un seul instrument de référence faisant l'objet de consensus entre acteurs.
3. La mise en œuvre de la double planification : Donner un nouveau souffle à la planification locale et lui allouer les moyens de traduire les aspirations des populations locales, ce sont là quelques-uns des enjeux de la double planification qui vise à harmoniser et à articuler les différents plans de développement. Cette articulation avec les instruments au plan local (PRDI, PLD, PIC) va jouer un rôle décisif dans le scénario de sortie. Il est important de voir comment renforcer les capacités des acteurs

à élaborer ces instruments, à trouver des financements et des partenariats pour impulser le développement du terroir.

4. Partager la démarche prospective au niveau sectoriel avec la mise en place des bureaux d'étude et de planification dans tous les ministères chargés en outre, d'animer ces réflexions ; ce qui pourrait préparer le lancement des études prospectives pour les secteurs les plus sensibles aux phénomènes de long terme (télécommunication, énergie, géostratégie, etc.).

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Lexique

Acteurs	Organismes, structures ou individus jouant un rôle important dans le système en agissant sur des variables qui caractérisent leurs domaines d'intervention
Atouts	principales capacités du système non seulement à saisir les opportunités mais aussi à réduire les menaces
Conflit	résulte de la confrontation de stratégies antagonistes entre acteurs
Dépendance	mesure de l'impact du système sur une autre variable
Enjeux	champs de bataille autour desquels les acteurs d'un système seront enclins à s'impliquer à se mobiliser, voire à se dépasser. Les enjeux sont générateurs de synergie ou sont sources d'antagonismes entre les acteurs. Les enjeux peuvent être déclinés sous forme de défis à relever
Germe de changement	facteur d'évolution actuellement peu perceptible, mais important par ses conséquences virtuelles qui peuvent en faire demain l'une des tendances lourdes du système étudié
Incertitudes majeures	<p>sont des facteurs ou variables qui se caractérisent par la jonction de trois propriétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ils sont importants, du point de vue de leur influence sur la dynamique du système ou de la problématique étudiée</li> <li>- ils ne sont pas maîtrisables par l'acteur en charge de la réflexion, en ce sens qu'ils échappent globalement à son contrôle,</li> <li>- leur état à l'horizon de la prospective se révèle indéterminé et relève du fait du hasard, d'un large éventail de possibilités.</li> </ul>
Influence directe	la variable i agit directement sur la variable j sans passer par une troisième variable
Influence indirecte	la variable i agit sur la variable j par l'intermédiaire d'une troisième variable
Invariant	phénomène supposé permanent jusqu'à l'horizon étudié
Menace	signe, indice qui laisse prévoir un danger ou qui fait courir un risque
Motricité	mesure de l'impact d'une variable sur le reste du système
Opportunité	situation, occasion favorable que l'on peut mettre à profit
Planification	concevoir un futur désiré ainsi que les moyens pour y parvenir
Planification stratégique	traduit le fait que la planification devrait de plus en plus tenir compte des turbulences de l'environnement (dit stratégique) et d'adapter ses objectifs en conséquence
Prévision	estimation sur le futur assortie d'un degré de confiance
Projection	prolongement ou inflexion dans le futur de tendances passées
Prospective	anticipation pour éclairer l'action
Ruptures	situation, événement et changement aussi bien internes qu'externes dont l'avènement dans les années à venir pourrait transformer radicalement le système étudié
Scénarios	ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement qui permet de partir de la situation d'origine à la situation future
Stratégie	ensemble des règles de conduite d'un acteur lui permettant de réaliser son projet et d'atteindre ses objectifs
Système	ensemble d'éléments interagissant entre eux selon un certain nombre de principes ou règles
Tendance lourde	évolution lente d'un phénomène affectant considérablement un système sur une longue période et susceptible d'être infléchi à l'échelle d'une génération
Variables externes	variables caractérisant l'environnement extérieur du système
Variables internes	variables caractérisant l'environnement interne du système
Variables autonomes	variables simultanément peu influentes et peu dépendantes
Variables-clés	variables très motrices sur les autres variables, et en même temps peu dépendantes du reste du système
Variables dépendantes	variables particulièrement sensibles à l'évolution des variables influentes et /ou des variables relais.
Variables relais	à la fois très influentes et très dépendantes, ce sont par nature des facteurs d'instabilité. Toute action sur celle-ci peut avoir des répercussions importantes sur les autres variables.
Variables	Variables peu influentes et très dépendantes

résultats	
Vision	représentation d'un futur souhaité
Vulnérabilité	concerne aussi bien l'éventuelle incapacité du système à exploiter les opportunités que ses inaptitudes à se protéger des menaces. Les vulnérabilités sont des faiblesses du système

## **Annexe 2 : Liste des personnes auditionnées**

- Professeur Babacar GUEYE, Constitutionnaliste, Chef de Département de Droit Public, Faculté des Sciences juridiques UCAD ;
- Waly NDIAYE Responsable de l'action revendicative, Confédération des Syndicats Autonomes (CSA);
- Mamadou FAYE, CNTS, Secrétaire Fédéral en charge des questions économiques ;
- Mouhamed MBODJ, Coordonnateur du Forum Civil ;
- Mr Mansour CAMA, Président Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) ;
- Mr Mor Talla KANE, Directeur Exécutif Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) ;
- Mr Pape Nalla FALL, Vice président Conseil National du Patronat (CNP), Chargé de la Formation ;
- Mr Hamidou DIOP, Secrétaire Exécutif Conseil National du Patronat (CNP); ;
- Ibrahima DIA, Agence de mise en oeuvre de la Plateforme de Diamniadio,;
- Dr A Salam FALL, Socio anthropologue, Institut Fondamental d'Afrique Noire / Université Cheikh Anta Diop (IFAN/UCAD);
- Mansour SY, Islamologue, Banque Islamique de Développement (BID), Membre du Conseil Mondial des Religions.

### **Annexe 3 : Liste des variables économiques**

- Produit Intérieur Brut
- Balance Commerciale.
- Coûts des transactions Economiques
- Consommation finale
- Epargne Intérieure
- Solde Budgétaire de Base
- Investissement en Capital humain
- Chômage et Sous Emploi
- Place de l'informel
- Taux de Change effectif réel
- Aide publique au développement
- Pluviométrie
- Péril acridien et autres aléas
- Accords Commerciaux Régionaux
- Sécurité au voisinage:
- Prix du baril du pétrole
- Prix des produits alimentaires
- Investissement
- Facteurs Géostratégiques
- Conditions d'accès aux marchés extérieurs
- Stratégie de réduction de la pauvreté
- Accès aux crédits
- Transferts des émigrants sénégalais établis à l'étranger

## **Annexe 4 : Liste des variables non économiques**

### **5 variables pour la démographie**

- Flux migratoires
- Croissance démographique
- Expérience de vie
- Planification familiale
- Protections des couches vulnérables

### **4 variables pour l'écologie et l'environnement**

- Gestion des ordures et déchets de toute nature
- Pollution et nuisance
- Destruction des écosystèmes
- Risques et catastrophes (naturel, industriel et sanitaire)

### **5 variables pour la Technologie**

- Technologie propre
- Transfert de technologie
- Fracture numérique
- Service universel
- Innovation technologique

### **10 variables pour la Culture, la religion et la sociologie**

- Choc culturel
- Manque de réglementation du secteur
- Eradication des pratiques culturelles néfastes
- Cohabitation des culturelles et des croyances traditionnelle
- Conservation du Patrimoine Culturel valorisation
- Unicité culturelle
- Influence des confréries sur les institutions de l'Etat
- Conflit agro-pastoral
- Incivisme
- Lourdeur sociologique (mariage précoce, gaspillage, (CAP) comportements, attitudes et pratiques

### **3 variables pour l'eau**

- Accès à l'eau potable
- Maîtrise de l'eau par l'irrigation ( y compris eaux usées)
- Gestion des Ressources en Eau

### **9 variables Politiques, Institution, Décentralisation et Gouvernance**

- Réglementation de l'Etat
- Modernisation de l'Etat (Information des institutions y compris locales)
- Compétences transférées
- Bonne Gouvernance
- Institutions instables
- Transparence des marchés publics
- Co-développement
- Valorisation du profil des Elus
- Ressources financières des Collectivités Locales

### **6 variables pour Education et Formation**

- Scolarisation universelle (Télé-éducation, prévention routière, éducation environnementale)

- Mise en réseaux des écoles et institutions de formation
- Qualité de l'Education

- Adéquation Formation/Emploi
- Promotion de la formation technique et professionnelle
- Encadrement des Daaras

#### **8 variables pour la santé**

- Complémentarité Médecine Moderne et Traditionnelle
- Mortalité et mobilité
- Accès généralisés aux soins de santé
- Santé de la reproduction
- VIH/SIDA et IST
- Télémédecine
- Actions Sociales (protection des couches vulnérables)
- Assurance maladie

#### **8 variables pour Recherche et développement à promouvoir**

- Fuite des cerveaux
- Valorisation des résultats de la recherche
- Diffusion de la culture scientifique et technique
- Encourager la production scientifique
- Utilisation des biotechnologies
- Implication du secteur privé dans le financement de la recherche
- Mise en réseaux des centres de recherche

#### **5 variables pour Urbanisme, Habitat et Aménagement du Territoire**

- Maillage territorial
- Maîtrise de la croissance urbaine
- Habitats spontanés
- Réglementation du logement (location, respect de nombre de construction)
- Assainissement du réseau urbain

#### **7 variables pour Tourisme**

- Diversification des produits touristiques
- Incitation à l'investissement
- Qualité du Personnel Touristique
- Respect des normes de classification touristique
- Sensibilisation des populations
- Promotion du tourisme local
- Application des normes et réglementations du secteur

#### **7 variables pour Jeunesse, Sport, Emplois et Loisirs**

- Développer le sport de masse
- Personnel qualifié au niveau du secteur
- Développer l'auto-emploi
- Emigration clandestine
- Professionnalisation du sport
- Encadrement des lieux de loisirs
- Réglementation des jeux

#### **5 variables pour Infrastructures, Equipements et Transports**

##### **Développement des formes de transport (multimodale)**

- Maillage des infrastructures
- Enclavement du Sénégal
- Modernisation des infrastructures de base
- Fonctionnalité des infrastructures d'assainissement (le réseau)

#### **6 variables pour Sécurité publique**

- Cyber sécurité et cyber criminalité
- Dégradation des mœurs

- Drogues et agressions
- Renforcement de l'effectif de prévention
- Modernisation et intensification de l'éclairage public
- Réglementation des frontières

**4 variables pour Intégration sociale**

- Solidarité nationale
- Exclusion
- Minorité
- Crise identitaire

## **Annexe 5 : Liste des 59 variables essentielles du système**

- Produit Intérieur Brut (PIB)
- Balance Commerciale (Balance)
- Coûts indirects des transactions Economiques (Coût trans)
- Epargne Intérieure (Epargne)
- Solde Budgétaire de base (Solde budg)
- Investissement interne (Investis)
- Chômage et Sous Emploi (Chômage)
- Place de l'Informel (Informel)
- Taux de change (Change)
- Aide Publique au Développement (Aide Publi)
- Pluviométrie (Pluviométr)
- Péril acridien et autres Aléas (Péril accr)
- Accords Commerciaux Régionaux (Accords Co)
- Sécurité au voisinage (Sécurité)
- Prix du baril du pétrole (Prix du ba)
- prix des produits alimentaires (prix des p)
- Facteurs Géostratégiques (Facteurs G)
- Conditions d'accès aux marchés (Condition)
- Réduction de la Pauvreté (Réduction)
- Accès aux Crédits (Accès aux)
- Transferts des Emigrants (Transferts)
- Protection des couches vulnérables (Protection)
- Croissance Démographique (Croissance)
- Flux Migratoires (Flux Migra)
- Gestion des déchets (Gestion de)
- Dégradation des terres (Dégradatio)
- Risques et Catastrophes (Risques et)
- Préservation de la Biodiversité (Préservati)
- Innovation technologique Transfert de technologies propres (Innovation)
- Fractures Numériques (Fractures)
- Conservation du Patrimoine Culturel et Valorisation (Conservati)
- Influence des confréries sur les Institutions de l'Etat (Influence)
- Les lourdeurs sociologiques (Les lourde)
- Accès à l'eau potable (Accès à l')
- Gestion Intégrée des Ressources en Eau (Gestion In)
- Modernisation de l'Etat (Modernisat)
- Bonne Gouvernance (Bonne Gouv)
- Décentralisation (Décentrali)
- Emploi décent - Qualité de l'emploi (Emploi déc)
- Adéquation Formation-Emploi (Adéquation)
- Encadrement des Darras (Encadremen)
- Complémentarité Médecine Moderne-Traditionnelle (Complément)
- Accès Généralisé aux soins de santé (Accès Géné)
- Promotion et valorisation de la Recherche (Promotion)
- Réformes Foncières (Réformes F)
- Urbanisme Commercial (Urbanisme)
- Maillage Territorial (Maillage T)
- Accès au logement (Accès au l)
- Développement du Sport de masse (Développem)

- Lieux de loisirs à encadrer (Lieux de l)
- Modes de Transports à développer (Modes de)
- Infrastructures de base à moderniser (Infrastruc)
- Moeurs qui se dégradent (Mœurs qui)
- Eclairage Public à développer (Eclairage)
- Solidarité Nationale (Solidarité)
- Dimension Genre (Dimension)
- Crise Identitaire (Crise Iden)
- Droit à l'Information (Droit à l')
- Liberté d'expression (Liberté d')

## Annexe 6 : Glossaire des variables essentielles issues de l'analyse structurelle

N°	VARIABLES	DEFINITIONS	CARACTERISATION DES VARIABLES
1	PIB	Somme des valeurs ajoutées <sup>51</sup> créées dans un pays durant une période donnée (une année), augmentée du montant de la TVA et des droits de douane diminuée des subventions	variable interne
2	Balance Commerciale	C'est la différence entre les Exportations et les Importations des biens et services.	variable interne
3	Coûts indirects des transactions Economiques	Ensemble des coûts indirects qui obèrent la compétitivité des entreprises (coûts inhérents à la lenteur des procédures notamment administratives)	variable interne
4	Epargne Intérieure	Différence entre le PIB et la Consommation finale	variable interne
5	Solde Budgétaire de Base	Il est constitué des Recettes totales hors dons diminuées des Dépenses sur financement propre	variable interne
6	Politique fiscale	Mesures prises par les pouvoirs publics définissant l'ensemble des règles et procédures d'imposition et de taxation des activités	variable interne
7	Investissement	Flux de capitaux productifs à moyen et long terme	variable interne
8	Investissement en Capital humain	C'est le niveau d'éducation, de formation et de santé agissant sur la productivité	variable interne
9	Chômage	Il s'agit de la population en âge de travailler, apte à travailler et qui cherche du travail <sup>52</sup>	variable interne
10	Sous Emploi	Il désigne la situation des personnes ayant contre leur gré des horaires « partiels », à savoir : - elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et recherchent un emploi et/ou sont disponibles pour travailler plus d'heures ; - ou bien elles sont victimes de situations de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps	variable interne
11	Place de l'Informel	Le poids des activités non enregistrées qui occupent un nombre important d'actifs	variable interne
12	Taux de Change	Rapport entre la monnaie nationale et celle étrangère	variable externe
13	Aide Publique au développement	Il s'agit des dons et prêts préférentiels prévus au budget et transférés des pays développés vers les pays en voie de développement	variable externe
14	Accords Commerciaux Régionaux	C'est l'ensemble des Accords d'intégration régionale instituant l'UEMOA/CEDEAO/UA, l'Accord APE en cours de négociation entre l'Union européenne et la Région Afrique de l'Ouest, et autres accords commerciaux à venir	variable externe
15	Sécurité au voisinage	C'est l'ensemble des sécurités au niveau des pays voisins (stabilité politique, sociale, économique, etc.)	variable externe

<sup>51</sup> Valeur ajoutée = Production – Consommation Intermédiaire

<sup>52</sup> Il s'agit de la population ayant plus de 15 ans qui remplit les critères suivants:  
- « être sans travail », c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la semaine de référence ;  
- « être disponible pour travailler », c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente dans les quinze jours, sans qu'une tierce obligation soit une entrave au retour à l'activité ;  
- « rechercher activement un emploi, ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement ».

16	Prix du baril du pétrole	Cours du baril du pétrole sur le marché international	variable externe
17	Prix des produits alimentaires importés	Cours des produits alimentaires importés sur le marché international (riz, blé, lait, etc.)	variable externe
18	Conditions d'accès aux marchés extérieurs	Il s'agit des barrières non tarifaires (normes sanitaires, phytosanitaires, des obstacles techniques au commerce, les aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC)) et des barrières tarifaires comme les pics tarifaires et les droits progressifs appliqués aux produits à forte valeur ajoutée	variable externe
19	Stratégie de réduction de la pauvreté	Il s'agit des programmes et projets qui permettent de réduire la pauvreté	variable interne
20	Accès aux crédits	Conditions d'accès aux financements des personnes physiques et des entreprises	variable interne
21	Transferts des émigrés	Il s'agit des ressources financières en provenance des sénégalais de l'étranger	variable externe
22	Investissement Direct Etranger	Il s'agit d'une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays	variable externe
23	Protection des couches vulnérables	Ensemble de mesures et actions destinés à assurer un minimum de sécurité aux populations démunies dans le but de les prémunir contre toute forme de risques et catastrophes	variable interne
24	Croissance démographique	Augmentation de la population sur une période donnée	variable interne
25	Flux migratoires	Mouvement des populations d'un endroit à un autre	variable interne/externe
26	Gestion des déchets	Mesures et actions destinées à prendre en charge toute la chaîne des déchets depuis la pré collecte jusqu'au traitement final	variable interne
27	Dégradation des terres arables	Processus conduisant à la dégradation des terres cultivables	variable interne
28	Risques et catastrophes	Ensemble de dommages et tout autre facteur de vulnérabilité pouvant affecter l'équilibre du milieu naturel	variable externe
29	Préservation de la biodiversité	Préservation de la diversité des organismes vivants de toute origine et des écosystèmes terrestres, marins,...	variable interne
30	Innovations technologiques et technologie propre	Production et appropriation de procédés de création respectant les normes environnementales	variable interne
31	Fracture numérique	Fossé qui existe entre le nord et le sud en termes d'infrastructures et d'utilisation des TIC	variable interne
32	Poids des religieux sur le fonctionnement de l'Etat	Capacité d'influence des organisations religieuses sur la gestion des affaires publiques	variable interne
33	Pesanteurs sociologiques	Ensemble des croyances et pratiques socioculturelles qui constituent des contraintes aux changements qualitatifs de la société	variable interne
34	Conservation du patrimoine culturel et valorisation	Mesures de sauvegarde et de promotion des valeurs et richesses	variable interne
35	Accès à l'eau potable	Possibilité de disposer d'une eau en quantité et en qualité suffisante	variable interne
36	Gestion intégrée des ressources	Actions et mesures visant le développement, la gestion coordonnée et durable de l'eau, des terres et des autres ressources	variable interne
37	Modernisation de l'Etat	Ensembles de mesures et actions destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat	variable interne

38	Bonne gouvernance	Gestion transparente, démocratique et participative des affaires publiques et privées	variable interne
39	Décentralisation	Démarches politiques et administratives par lesquelles l'Etat transfère des domaines de compétence et de pouvoir aux collectivités locales	variable interne
40	Emploi décent	Occupation qui permette à toute personne, dans des conditions de travail acceptables, de disposer des revenus qui lui permettent au moins de satisfaire ses besoins essentiels	variable interne
41	Adéquation formation emploi	Adaptation des curricula de formation au besoin du marché de l'emploi	variable interne
42	Encadrement de l'éducation non formelle	Ensemble des mesures et actions destinées à valoriser des offres de formation et d'éducation non formelle	variable interne
43	Complémentarité médecine traditionnelle /médecine moderne	Interaction et collaboration positive entre la médecine moderne et la médecine traditionnelle	variable interne
44	Accès généralisé aux soins de santé	Plus grande disponibilité de services de santé performants pour le plus grand nombre	variable interne
45	Promotion et valorisation de la recherche	Ensemble de mesures et actions facilitant la recherche et l'utilisation effective de ses résultats	variable interne
46	Réforme foncière	Ensemble de mesures et actions destinées à améliorer les conditions d'accès à la terre	variable interne
47	Maillage territorial	Distribution équitable et équilibrée des équipements et établissements humains, de production et de distribution sur l'ensemble du territoire	variable interne
48	Accès au logement	Facilitation de l'accès à un logement décent	variable interne
49	Modernisation des infrastructures de base	Développement des infrastructures structurantes (infrastructures de transport, de communication etc.)	variable interne
50	Dégradation des mœurs	Déperdition des valeurs socioculturelles induisant des comportements néfastes pour la société	variable interne
51	Solidarité nationale	Dispositif destiné à apporter aux populations vulnérables de la société l'assistance et l'appui nécessaire	variable interne
52	Dimension genre	Prise en compte des rapports d'équité et d'égalité homme/femme dans le processus de prise de décisions et dans le fonctionnement de la société	variable interne
53	Crise identitaire	Sentiment de rejet ou de non appartenance à la communauté, d'un groupe de personnes.	variable interne
54	Droit à l'information	Dispositif législatif et réglementaire consacrant les droits pour toute personne d'accéder à l'information	variable interne
55	Liberté d'expression	Droits garantis par la constitution aux citoyens de s'exprimer librement et de façon responsable à travers les différents supports médiatiques	variable interne
56	Changement climatique	Changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat au cours de périodes comparables	variable externe
57	Pluviométrie	Niveau de pluie enregistré en terme de quantité dans l'espace et dans le temps	variable externe
58	Emergence de l'individu	Processus par lequel la citoyenneté s'affirme et qui ne soit pas basé sur les héritages familiaux	variable interne
59	Facteurs géostratégiques	Relations internationales fondées sur les intérêts des Etats ou groupe d'Etats qui influent sur l'économie	variable externe

### Annexe 7 : Caractéristiques de la matrice d'impacts directs

INDICATEURS	VALEURS
Taille de la matrice	59
Nombre d'itérations	2
Nombre de zéros	3312
Nombre de un	169
Nombre de deux	0
Nombre de trois	0
Nombre de P	0
Total	169
Taux de remplissage	4,854927%

### Annexe 8 : Sommes des lignes et des colonnes

N°	VARIABLES	TOTAL DES LIGNES	TOTAL DES COLONNES
1	PIB	3	10
2	Balance commerciale	0	9
3	Coûts indirects des transactions économiques	6	2
4	Epargne intérieure	0	3
5	Solde budgétaire de base	0	2
6	Politique fiscale	7	4
7	Investissement	3	10
8	Investissement en capital humain	3	10
9	Chômage	3	3
10	Sous-emploi	2	2
11	Place de l'informel	5	7
12	Taux de change	1	0
13	Aide publique au développement	3	2
14	Accords commerciaux	2	1
15	Sécurité au voisinage	1	1
16	Prix du baril de pétrole	1	0
17	Prix des produits alimentaires importés	1	0
18	Conditions d'accès aux marchés extérieurs	1	1
19	Stratégie de réduction de la pauvreté	0	6
20	Accès au crédit	3	1
21	Transferts des émigrés	2	1
22	Investissements directs étrangers	2	4
23	Protection des couches vulnérables	0	4
24	Croissance démographique	5	4
25	Flux migratoire	4	8
26	Gestion des déchets	2	3
27	Dégradation des terres arables	7	5
28	Risques et catastrophes	3	7
29	Préservation de la biodiversité	4	6
30	Innovations technologiques et technologies propres	1	2
31	Fracture numérique	0	0
32	Poids des religieux sur le fonctionnement de l'Etat	2	5
33	Pesanteurs sociologiques	3	3
34	Conservation du patrimoine culturel et valorisation	5	4
35	Accès à l'eau potable	0	4
36	Gestion intégrée des ressources	4	3
37	Modernisation de l'Etat	3	1
38	Bonne gouvernance	7	6

<b>N°</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>TOTAL DES LIGNES</b>	<b>TOTAL DES COLONNES</b>
39	Décentralisation	10	2
40	Emploi décent	1	0
41	Adéquation formation emploi	2	0
42	Encadrement de l'éducation non formelle	2	1
43	Complémentarité médecine traditionnelle/moderne	1	0
44	Accès généralisé aux soins de santé	4	3
45	Promotion et valorisation de la recherche	0	0
46	Réforme foncière	0	0
47	Maillage territorial	5	3
48	Accès au logement	1	1
49	Modernisation des infrastructures de base	3	1
50	Dégradation des mœurs	4	0
51	Solidarité nationale	1	0
52	Dimension genre	12	2
53	Crise identitaire	2	0
54	Droit à l'information	3	1
55	Liberté d'expression	5	2
56	Changements climatiques	6	1
57	Pluviométrie	5	1
58	Emergence de l'individu	1	6
59	Facteurs géostratégiques	2	1
	Totaux	169	169

## Annexe 9 : Classement par dépendance

### Classement par dépendance

Rang	Variable	Variable
1	1 - PIB	1 - PIB
2	7 - Investis	25 - Migrat
3	8 - Inv humain	2 - Balance
4	2 - Balance	7 - Investis
5	25 - Migrat	4 - Epargne
6	11 - Informel	11 - Informel
7	28 - Risques	28 - Risques
8	19 - Pauvreté	8 - Inv humain
9	29 - Biodivers	19 - Pauvreté
10	38 - Gouvern	5 - Solde budg
11	58 - Individu	29 - Biodivers
12	27 - Ter arabl	27 - Ter arabl
13	32 - Religieux	24 - Démogr
14	6 - Polit fisc	47 - Maillage
15	22 - IDE	36 - Ressour
16	23 - Vulnér	58 - Individu
17	24 - Démogr	10 - Sous-empl
18	34 - Culturel	35 - Eau
19	35 - Eau	38 - Gouvern
20	4 - Epargne	22 - IDE
21	9 - Chômage	32 - Religieux
22	26 - Déchets	9 - Chômage
23	33 - Pesant	30 - Innovat
24	36 - Ressour	6 - Polit fisc
25	44 - Santé	33 - Pesant
26	47 - Maillage	21 - Emigrés
27	3 - Coût trans	3 - Coût trans
28	5 - Solde budg	34 - Culturel
29	10 - Sous-empl	26 - Déchets
30	13 - APD	39 - Décentral
31	30 - Innovat	44 - Santé
32	39 - Décentral	42 - Educ infor
33	52 - Genre	52 - Genre
34	55 - Express	23 - Vulnér
35	14 - Accords	56 - Climat
36	15 - Sécurité	55 - Express
37	18 - Marchés ex	13 - APD
38	20 - Crédit	37 - Moder Etat
39	21 - Emigrés	20 - Crédit
40	37 - Moder Etat	54 - Informat
41	42 - Educ infor	48 - Logement
42	48 - Logement	57 - Pluie
43	49 - Infrastruc	59 - Géostrat
44	54 - Informat	14 - Accords
45	56 - Climat	18 - Marchés ex
46	57 - Pluie	12 - Change
47	59 - Géostrat	15 - Sécurité

La colonne de gauche classe les variables selon leur dépendance directe. Ainsi la variable 'PIB' apparaît comme la plus dépendante.

La colonne de droite rend compte de dépendances et influences indirectes.

48	12 - Change		16 - Prix baril
49	16 - Prix baril		17 - Prix alim
50	17 - Prix alim		31 - Numér
51	31 - Numér		40 - Emploi
52	40 - Emploi		41 - Adéq forma
53	41 - Adéq forma		43 - Médecine
54	43 - Médecine		45 - Recher
55	45 - Recher		46 - Foncier
56	46 - Foncier		49 - Infrastruc
57	50 - Moeurs		50 - Moeurs
58	51 - Solidarité		51 - Solidarité
59	53 - Identité		53 - Identité

© IPSOR-EPTA-MCMAC

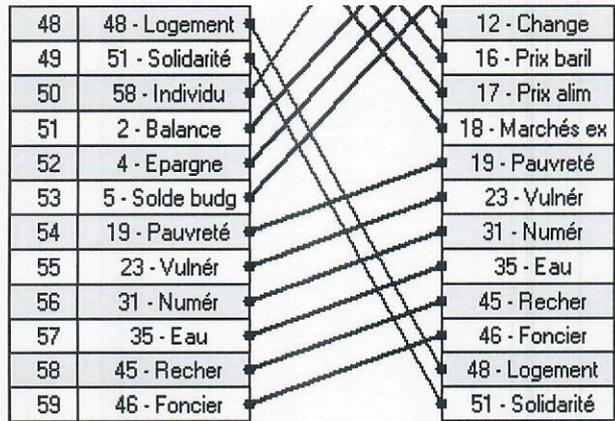
## Annexe 10: Classement des variables selon leurs influences

### Classements des variables selon leurs influences

Rang	Variable		Variable
1	52 - Genre		39 - Décentral
2	39 - Décentral		38 - Gouvern
3	6 - Polit fisc		52 - Genre
4	27 - Ter arabl		37 - Moder Etat
5	38 - Gouvern		56 - Climat
6	3 - Coût trans		24 - Démogr
7	56 - Climat		27 - Ter arabl
8	11 - Informel		55 - Express
9	24 - Démogr		57 - Pluie
10	34 - Culturel		3 - Coût trans
11	47 - Maillage		34 - Culturel
12	55 - Express		54 - Informat
13	57 - Pluie		25 - Migrat
14	25 - Migrat		29 - Biodivers
15	29 - Biodivers		6 - Polit fisc
16	36 - Ressour		36 - Ressour
17	44 - Santé		44 - Santé
18	50 - Moeurs		32 - Religieux
19	1 - PIB		47 - Maillage
20	7 - Investis		33 - Pesant
21	8 - Inv humain		50 - Moeurs
22	9 - Chômage		53 - Identité
23	13 - APD		8 - Inv humain
24	20 - Crédit		9 - Chômage
25	28 - Risques		10 - Sous-empl
26	33 - Pesant		30 - Innovat
27	37 - Moder Etat		26 - Déchets
28	49 - Infrastruc		7 - Investis
29	54 - Informat		41 - Adéq forma
30	10 - Sous-empl		49 - Infrastruc
31	14 - Accords		14 - Accords
32	21 - Emigrés		42 - Educ infor
33	22 - IDE		11 - Informel
34	26 - Déchets		13 - APD
35	32 - Religieux		15 - Sécurité
36	41 - Adéq forma		20 - Crédit
37	42 - Educ infor		21 - Emigrés
38	53 - Identité		22 - IDE
39	59 - Géostrat		28 - Risques
40	12 - Change		59 - Géostrat
41	15 - Sécurité		43 - Médecine
42	16 - Prix baril		58 - Individu
43	17 - Prix alim		40 - Emploi
44	18 - Marchés ex		1 - PIB
45	30 - Innovat		2 - Balance
46	40 - Emploi		4 - Epargne
47	43 - Médecine		5 - Solde budg

La colonne de gauche classe les variables selon leur influence directe. Ainsi 'le genre' apparaît comme ayant la plus grande influence directe tandis que 'le foncier' n'a quasiment aucune influence.

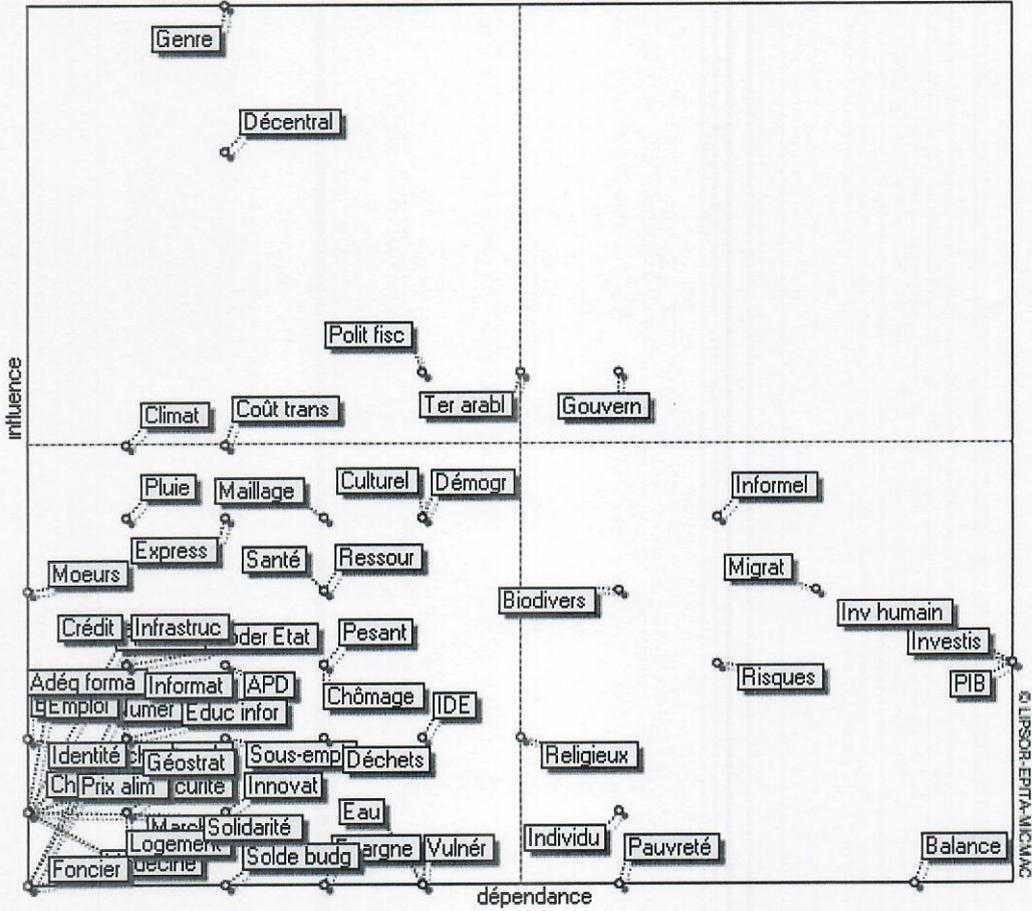
La colonne de droite rend compte des influences et dépendances indirectes.



© LEPSOR-EPITA-MICMAC

# Annexe 11 : Plan des influences/dépendances directes

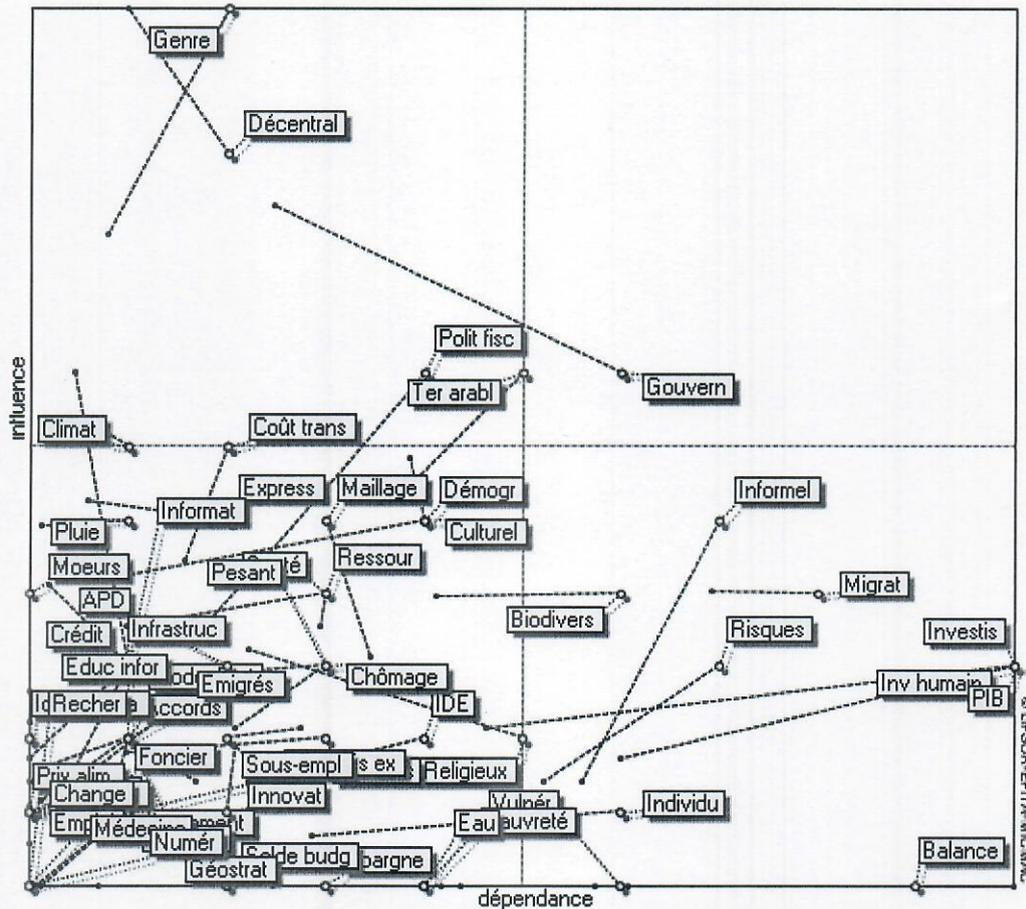
**Plan des influences / dépendances directes**



Cette représentation graphique de l'influence et de la dépendance de l'ensemble des variables permet d'avoir une vue synthétique des variables selon leur dépendance et influences directes.

## Annexe 12 : Plan des déplacements : direct/indirect

### Le plan des déplacements : direct/indirect



Cette représentation graphique permet d'avoir une vue synthétique de l'ensemble des influences et dépendances indirectes.

### Annexe 13 : Lecture des résultats de l'analyse structurelle

L'analyse structurelle permet de classer les 59 variables choisies à l'issue de l'étude rétrospective en fonction de leur motricité (nombre de variables sous son influence) et leur dépendance (nombre de variables dont elle dépend). Ces motricités et dépendances sont mises en évidence de façon directe c'est-à-dire statique et permettent une interprétation de court terme. Tandis que les relations indirectes, à savoir les relations entre deux variables en passant par une troisième, font l'objet d'interprétation en terme dynamique ou de long terme.

Pour passer des relations directes aux relations indirectes, le logiciel MIC-MAC réalise une nouvelle itération en élevant la puissance de la matrice d'analyse structurelle. Le passage aux relations indirectes peut s'accompagner de gain ou de perte de motricité/dépendance de certaines variables. L'interprétation s'effectue à partir des positions des variables dans le plan de sortie du logiciel MIC-MAC dont l'axe des abscisses représente la dépendance, l'axe des ordonnées la motricité.

#### **I. Grille de lecture**

La position des points de la variable dans le plan d'influence/dépendances direct permet de circonscrire cinq types de variable : variables opérationnelles, variables relais, variables autonomes, variables résultats, variables commande.

-Les variables autonomes caractérisées par une faible motricité et une faible dépendance se trouvent au bas et à gauche du plan (proche du point de coordonnées nulles).

-Les variables relais, opposées aux variables autonomes présentent une forte dépendance et une forte motricité. Ces variables sont les plus importantes et les plus intéressantes en termes de politique économique.

-Les variables résultats qui se situent dans le cadran de droite et en bas du plan sont de faible motricité et de forte dépendance.

-Le dernier cadran qui est opposé à celui des résultats regroupent les variables à forte motricité et à faible dépendance subdivisé en deux sous groupes : les variables à motricité moyenne et à dépendance nulle sont les variables opérationnelles et les variables de commande à forte motricité et à dépendance nulle qui influencent toutes les autres sans dépendre d'elles. Il est préférable que ce sous-groupe soit composé de variables internes.

**Lecture des résultats de l'analyse structurelle s'effectuera à partir de cette grille d'analyse.**

Cette interprétation n'est pas le fruit de la réflexion du groupe qui a effectué l'analyse, donc elle ne peut être officielle. Elle est indicative. En effet, les hypothèses et certaines des analyses pourraient changer selon le point de vue à partir duquel la lecture est faite.

Son but est d'essayer de mettre en cohérence les résultats de l'analyse avec les études rétrospectives de manière à ce que ses conclusions puissent s'insérer dans l'élaboration des scénarios. Notre lecture sera limitée par l'absence de certains croisements habituellement réalisés pour disposer d'une analyse structurelle complète. En règle générale, les variables sont divisées en deux groupes (internes et externes) afin de réaliser plusieurs combinaisons matricielles (variables internes sur elles même et sur les externes puis variables externes sur elle même et sur les variables internes).

Dans notre cas à l'étude, c'est la matrice de 59 variables issues de la rétrospective qui a fait l'objet d'un croisement sur elle-même sans distinguer les variables internes des externes.

## **II. Le classement des variables**

**a/ Les groupes de variables selon les influences en dépendance direct sont rangés par ordre de motricité décroissante**

Premier groupe : Les variables sont rangées par ordre de motricité décroissante : **dimension genre, décentralisation, politique fiscale.**

Deuxième groupe : Les variables ont la même motricité et sont rangées par ordre de dépendance croissante : **changement climatique, coût des transactions, dégradation des terres arables, bonne gouvernance.**

Troisième groupe de variables de même motricité rangées par ordre de dépendance croissante : **pluviométrie, maillage du territoire, conservation du patrimoine culturel, croissance démographie et place de l'informel**

## **b/ Les groupes des variables selon les Influences indirectes**

Premier groupe de variables en hausse de motricité : **bonne gouvernance, Modernisation de l'Etat,**

Deuxième groupe en hausse de motricité : **Poids des religieux sur l'Etat, Droit à l'information Innovations technologiques**

Premier groupe en baisse de motricité : **dimension genre, place de l'informel**

## **III. Interprétation du classement des variables selon les influences directes**

### **III.1 le premier groupe de variables**

La **dimension genre** est une variable qui relève de la catégorie sociologique donc difficile à faire varier dans le court et moyen terme. Elle est la variable la plus motrice c'est à dire qu'elle influence le plus grand nombre de variables. Elle est donc déterminante dans l'évolution de la société même si elle perd en motricité et en dépendance dans le plan des déplacements indirects. La **dimension genre** est définie comme une prise en compte des rapports d'équité et d'égalité. Donc le fait de prendre en compte ou non le rapport d'inégalité entre hommes et femme permet d'expliquer en grande partie l'état actuel de notre système.

C'est pourquoi il convient dans une perspective de développement d'élargir les horizons et d'établir plus d'équité et d'égalité entre homme et femme. Le recul de cette variable dans le long terme peut signifier qu'à l'horizon de 25 ans les relations d'inégalité entre les sexes seront fortement réduites pour laisser la place à un équilibre plus favorable au progrès économique et social.

La **décentralisation** est une variable-instrument utilisé par l'Etat pour transférer des pouvoirs aux populations à la base. Elle est définie comme une démarche politique et administrative. Sa forte motricité actuelle témoigne de l'importance du phénomène et sa forte capacité à influencer le système économique et social. En tant qu'instrument (ou variable de commande), elle est peu dépendante.

Dans le long terme elle gagne en motricité et perd en dépendance ce qui signifie que sa capacité d'entraînement augmente. Dans le long terme les collectivités locales feraient preuve de capacités à gérer les compétences supplémentaires transférées au profit exclusif des populations. L'Etat serait moins jacobin qu'il ne l'est aujourd'hui dans un contexte de

proximité avantageuse entre le pouvoir et les populations et de développement local des terroirs. C'est le scénario d'une politique de décentralisation réussie.

La **politique fiscale** est définie dans son acception passive à savoir que c'est les règles et procédures d'imposition et de taxation des activités. C'est la troisième variable par ordre de motricité avec une dépendance un peu plus forte que les deux premières ; elle ne peut donc être ni une variable de commande ni une variable relais. Sa motricité s'explique par la place importante que joue l'Etat en tant qu'acteur dans le système dont les décisions impactent sur tous les autres sous-systèmes.

C'est l'Etat qui en annonçant les différentes taxes, donne le signal aux autres agents pour qu'ils fassent des arbitrages en fonction du secteur d'activité qui les concerne. Même les effets d'annonce et les intentions de l'Etat sont interprétés par les agents économiques dans une démarche d'anticipation pour éviter de subir les sur coûts ou pour maintenir une marge.

Dans un long terme, la variable perd fortement en motricité et en dépendance ; ce qui signifie qu'avec la mondialisation les marges de manœuvres de l'Etat et de la société en général se réduisent du fait des interdépendances croissantes notées dans la rétrospective. Dans ce contexte la **politique fiscale** peut ne plus être le point de départ et le point de référence des agents économiques et de la société.

### III.2 Deuxième groupe de variables

Les variables sont de motricité proche et sont rangées par ordre de dépendance décroissante.

Le **changement climatique** est défini en tant que variable comme un phénomène global affectant la variabilité du climat. Il est important pour le système économique sénégalais dont le moteur, tel que révélé par la rétrospective, est basé sur l'agriculture et l'industrie. Sa motricité moyenne et sa dépendance presque nulle la place dans le champ des variables opérationnelles. Il en est de même pour la **pluviométrie**, « niveau de précipitations en terme quantité dans l'espace et le temps », qui se situe dans le même champ que les variables opérationnelles.

Cette présence des deux variables explique certainement le fait que d'autres variables écologiques soient éclipsées ou ne présentent qu'une motricité réduite. C'est le cas respectivement de l'**accès à l'eau potable** et de la **dégradation des terres arables**. Le **Changement climatique** et la **pluviométrie** « capturent » en partie leur pertinence dans l'explication de la dynamique du système d'autant plus que l'eau est aussi prise en compte

dans la variable « **gestion de ressources intégrées** » dont la définition est trop floue et trop large. Toutes ces variables (**changement climatique** et **pluviométrie**) gardent leur motricité à long terme. Ce fait est plus accentué pour le **Changement climatique**. Ces phénomènes écologiques sont donc perçus comme devant garder leur capacité explicative et entraînant dans le long terme.

**Les coûts de transactions économiques** c'est une variable économique devant représenter les coûts inhérents à la pratique de l'Etat et qui obèrent la compétitivité des entreprises. Cette variable doit certainement sa motricité à deux mots clé : « **compétitivité** » qui est au cœur de l'activité dans un contexte de mondialisation et « **Etat** » qui est l'acteur central de la société. Sa motricité baisse peu à long terme alors que la dépendance est intacte. Ceci pourrait laisser croire que la compétitivité ainsi que la place de l'Etat resteront importantes.

**La dégradation des terres arables** définie en tant que processus de dégradation des terres cultivables, est à sa place parmi les variables motrices du système. En effet, elle représente la vulnérabilité de notre production aux conditions agro-climatiques et l'importance de l'agriculture dans le système. L'on peut déplorer sa motricité qui aurait été plus grande si l'on n'avait pas retenu la variable **changement climatique** qui a tendance à « **capturer** » tous les phénomènes de la nature.

### **III.3 Troisième groupe de variables en termes de motricité**

Les variables sont de motricité proche et sont rangées par ordre de dépendance décroissante

Le troisième groupe comprend des variables de motricité très moyenne mais qui comptent quand même parmi les variables du système. Leur interprétation effectuée par ordre de dépendance décroissante, est intéressante car ce groupe comprend des variables qui sont essentielles dans l'explication de l'évolution du système. Il en est ainsi du **maillage territorial** qui caractérise la dimension spatiale du développement et la façon dont elle pèse sur le système sénégalais. Sa motricité est stable à long terme. Elle maintient donc sa capacité d'influence sur le système à long terme.

**Les facteurs culturels**, qui se révèlent importants, comme l'a montré l'étude rétrospective de la société sénégalaise, font partie du groupe. A long terme sa motricité croît ce qui veut dire que les valeurs et mentalités vont se maintenir comme frein ou accélérateur.

Les autres variables socioculturelles que sont les **pesanteurs socioculturelles** et la **dégradation des mœurs** se situent dans la frontière supérieure des variables autonomes ; ce qui veut dire qu'il ne faut pas les exclure complètement du champ de variables pertinentes. La **croissance démographique** aussi reste parmi ce groupe de moyenne motricité, avec la différence qu'elle perd sa motricité à long terme ; ce qui est « aberrant » sauf à considérer que la croissance démographique cesse d'être une contrainte dans la couverture des services sociaux et que le Sénégal connaît sur la période sa transition démographique. Ce qui est peu probable dans un scénario tendanciel.

Enfin la **place de l'informel** est une variable de ce groupe avec une dépendance très forte qui la place davantage du côté des variables résultats. Sa perte de motricité à long terme peut être interprétée comme un passage d'une partie de ce secteur au mode formel et moderne. Sur un horizon de 25 ans, des mutations du **secteur informel** peuvent effectivement se produire. Des acteurs de l'informel pourraient transiter de leur secteur de prédilection à savoir le commerce vers l'industrie. Certaines entreprises ont déjà réalisé cette migration.

La **bonne gouvernance** en tant que gestion transparente démocratique et participative des affaires apparaît en lecture de dépendance directe comme la seule variable proche de la zone des variables relais. En effet la bonne gouvernance (forte motricité et forte dépendance) est une variable que l'on peut actionner pour en influencer d'autres. A long terme la bonne gouvernance gagne en motricité et perd en dépendance. C'est une variable dont dépendront plusieurs autres dans le long terme. Mais sa capacité à être « instrumentaliser » va diminuer.

#### **IV. Interprétation du classement des variables selon les influences indirectes**

La montée en puissance de la matrice d'analyse structurelle révèle des variables qui, en analyse statique, ne présentent pas d'intérêt. En revanche en dynamique, elles font des remontées importantes dans le sens de l'axe des ordonnées. Cette remontée est interprétée, dans certains cas, comme le signe d'un germe de changement.

La **modernisation de l'Etat** est définie comme un ensemble de mesures et actions destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat. L'importance de l'Etat s'était déjà révélée avec la variable **politique fiscale** qui est très motrice en dépendance directe. La variable qui gagne en motricité c'est-à-dire que dans le long terme c'est la **modernisation de l'Etat** qui supplée à la perte de motricité de la **politique fiscale**. L'Etat en tant qu'acteur ne peut être absent parmi des éléments explicatifs des dynamiques de la société dont les défis dans le long terme vont se jouer autour de son rôle. L'Etat devra

renforcer son organisation et son fonctionnement notamment pour faire face de plus en plus aux revendications d'une société civile plus organisée en différentes corporations comme en témoigne la variable « **poids des religieux dans le fonctionnement de l'Etat** » dont les gains en motricité traduisent la capacité des groupes religieux à peser dans le long terme sur les affaires publiques.

Germe de changement : la **modernisation de l'Etat**

Le **droit de l'information** est considéré comme le dispositif légal et réglementaire consacrant l'accès à l'information. Cette variable relève certainement de la bonne gouvernance et de l'importance à attacher à la circulation de l'information dans le contexte des nouvelles technologies de l'information. La circulation de l'information restera importante dans les années à venir et jouera un rôle déterminant dans les mutations de la société. Les TIC seront aussi les lieux de création de richesses et d'appui aux services sociaux.

Germe de changement : le **droit de l'information**

L'**innovation technologique et technologie propres** comprise comme un ensemble de procédés de création respectant les normes environnementales est une des variables ayant effectué une remontée en termes de motricité. L'aspect innovation technologique et celui relatif aux technologies propres restent dans la même catégorie de variable de l'avenir. Il est admis que l'importance croissante de la préservation de l'environnement sera telle que cette variable va influencer les procédés de production. En effet l'analyse rétrospective a conclu à la nécessité de changer les modes de production et de consommation de manière à éviter une dégradation de la nature préjudiciable à notre survie.

Germe de changement : l'**innovation technologique et technologie propre**

**En conclusion** on peut constater que plusieurs variables externes ne présentent pas de motricité attendue. Il en est ainsi du prix du **baril de pétrole** ou du prix des **biens alimentaires** qui jouent un rôle important dans le système. Cette lecture des résultats de Mic-Mac n'est pas une vérité toute faite sur le système. Elle nous rappelle cependant l'utilité de l'analyse structurelle dans sa capacité à confirmer ou à nuancer les résultats de la rétrospective. Elle sert de guide pour les scénarios en précisant le poids, la nature et les directions que pourraient prendre certaines variables dans l'avenir. Les biais liés à la composition de l'équipe ont certes joué dans la définition de la structure de la matrice, mais elles n'ont pas remis en cause la cohérence d'ensemble. Ainsi plusieurs pistes de réflexion sont permises pour améliorer la connaissance du système pour le présent et l'avenir.

## **Annexe 14 : Questions stratégiques pour réaliser la vision**

### **Economie**

Comment renforcer le système productif pour le rendre apte à faire face à la concurrence internationale / Comment réussir une insertion harmonieuse dans la mondialisation ?

Comment assurer une croissance pro-pauvre ?

Comment garantir l'accroissement continu du PIB par tête ?

Comment répondre au défi de la demande croissante d'énergie des ménages et du système productifs ?

Comment assurer une indépendance énergétique ?

Comment assurer la transition d'une économie organisée essentiellement autour de l'agriculture à une économie semi-industrialisée et de service ?

Comment assurer la sécurisation du revenu du petit producteur ?

Comment assurer une indépendance de l'approvisionnement en énergie ?

Comment rééquilibrer les dépenses d'infrastructures en faveur du monde rural ?

Comment passer d'une migration de consommation à une migration d'accumulation ?

Comment offrir plus d'opportunités aux entrepreneurs nationaux ?

### **Environnement**

Comment préserver l'environnement dans un contexte d'impératif de croissance économique forte ?

Comment adapter le secteur agricole aux changements climatiques pour lui permettre de répondre aux défis de la sécurité alimentaire ?

Comment adapter le système productif aux technologies propres et efficaces ?

Comment rendre les modes de consommation soucieux du respect de l'environnement ?

### **Secteurs sociaux : promotion du capital humain**

Comment assurer une efficacité des services sociaux dans un contexte de rareté des ressources ?

Comment promouvoir un système éducatif favorable aux changements des mentalités à l'évolution sociale (mentalité) ?

Comment adapter le système éducatif aux défis technologiques ? / comment renforcer les filières scientifiques dans le système éducatif ?

Comment assurer l'adéquation Education / Formation Emploi ?

Comment renforcer la couverture des services sociaux (éducation, santé, eau, ...) de façon à l'adapter à la demande ?

Comment améliorer le rendement des services sociaux ?

Comment améliorer le niveau de productivité globale de la nation (rôle de l'éducation,...) ?  
Comment développer les solidarités institutionnelles et encourager les solidarités traditionnelles ?  
Comment mettre en place un système de santé souple et adapté aux évolutions des pathologies ?

### **Mentalité**

Comment développer une culture de responsabilité des acteurs dans le système productif (secteur privé et syndicats) ?

Comment renforcer les aspects culturels favorables au progrès économique ?

Comment assimiler/maitriser les technologies de l'information pour les mettre au service du progrès économique et social ? (rôle de la télévision et d'internet) ?

Comment renforcer la prise en compte du genre dans la lutte contre les inégalités et la promotion économique ?

Comment faire contribuer les organisations religieuses à un système de valeurs favorisant une cohabitation harmonieuse et un développement économique et social ?

### **Gouvernance /Gouvernance politique/Gouvernance sociale**

Comment promouvoir la culture du respect du bien public ?

Comment promouvoir la transparence, la responsabilité, l'efficacité en matière de gouvernance ?

Comment promouvoir une démocratie participative directe qui implique tous les citoyens ?

Comment promouvoir une démocratie plus inclusive ?

Comment réduire le poids des lobbies dans la répartition des ressources ?

Comment rééquilibrer l'occupation de la population sur l'espace national et assurer une meilleure occupation de l'espace ?

Comment assainir la vie politique ?

Comment instaurer un leadership efficace et visionnaire aux différents échelons local, national,

### **International**

Comment renforcer l'intégration économique régionale ?

Comment aller vers une Union africaine ?

Quelles alliances pour une réforme des institutions internationales des nations unies ?

Comment promouvoir un partenariat international efficace et équitable ?

### Annexe 15 : Tableau des politiques détaillées des 4 scénarios

Politiques	Tendancier	Réformateur	Réformateur-Éthique	Prédateur
<b>Taux d'imposition</b> Taux de taxes sur TVA Taux de taxes sur revenu et profit	Maintenu 0.1211 0.1464	Plus bas 0.1211 0.12	Bien plus bas 0.1211 0.12	Plus haut 0.144 0.18
<b>Efficacité fiscale</b> Taux du secteur informel	Maintenue 0.533	Plus haute 2035: 0.4	Bien plus 2035: 0.3	Plus basse 2035: 0.6
<b>Priorités budgétaires</b>  Éducation Santé Infrastructure Agriculture Secteur Minier Défense	Maintenue  0.19 0.0667 0.0617 0.0919	Édu, Santé, Infra., Agricul. 0.24 (+5%) 0.097(+3%) 0.077(+1.5%) 0.11 (+1.5%)	Édu, Santé, Infra., Enviro. 0.24 (+5%) 0.097 (+3%) 0.08 (+1.5%) 0.11 (+1.5%)	Mines, Défense 0.14 (-5%) 0.04 (-3%) 0.05 (-1.5%) 0.077 (-1.5%) (+6%) (+5%)
<b>Bonne gouvernance</b> Bonne gouvernance Décentralisation - Taux de TVA pour FECL - Taux de TVA pour FDD Déficit comme proportion de PIB	Maintenue 0.45  2008: 0.018 2007: 0.022 -5%	Plus 0.5 (cible de 2007) 2011: 0.02 2011: 0.035 -3%	Bien plus 0.53  2035: 0.06 2035: 0.105 -3%	Plus basse 0.3  2035: 0.01 2035: 0.0175 -5%
<b>Politique environnemental</b> Proportion qui utilisent bois pour chauffage* Augmentation du taux de reproduction de poissons* Classification forêt* Energie renouvelable*	Maintenue 0.56  + - 0	Dépende 0.4  + - - +	Plus haute 0.3  ++ 6.3 <sup>e</sup> +06 ha ++	Plus basse 0.7  - - - -
<b>Politique sociale</b> Gini-Coefficient[rural] Gini-Coefficient[urbain] Subventions et transferts par tête (CFA99/année) Cible d'écart en scolarisation entre filles et garçons depuis 1995* Effet de planification familiale pour taux de contraception* Proportion d'adultes devenant alphabétisés par an*	Maintenue 0.299 0.4 21,000  0  1  masc.: 1.6 <sup>e</sup> -4 fémin.: 5 <sup>e</sup> -5	Dépende 0.299 0.4 -1%  0  1  masc.: 1.6 <sup>e</sup> -4 fémin.: 5 <sup>e</sup> -5	Plus haute 0.26 0.36 +1%  0  1.05  masc.: 1.9 <sup>e</sup> -4 fémin.: 7 <sup>e</sup> -5	Plus basse 0.34 0.44 -5%  0.1  0.95  masc.: 0 fémin.: 0

\* Jusqu'à maintenant la politique n'est pas dépendante de budget, mais on travaille sur l'endogenization (dépendant des données).

**Annexe 16 : Arrêté portant organisation du cadre d'orientation et de suivi de l'Etude prospective « Sénégal 2035 »**

22.01.2019 - 00245

REPUBLIQUE DU SENEGAL

.....  
Un Peuple - Un But - Une Foi

.....  
MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

**ARRETE PORTANT ORGANISATION DU CADRE D'ORIENTATION ET  
DE SUIVI DE L'ETUDE PROSPECTIVE « SENEGAL 2035 »**

**LE MINISTRE D'ETAT,  
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- VU La Constitution ;
- VU Le décret n° 2000-301 du 05 Avril 2000 portant création de la Direction des Stratégies de Développement ;
- VU Le décret n° 2007-826 du 19 Juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU Le décret n° 2008-642 du 16 Juin 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- VU Le décret n°2008 – 1026 du 18 juillet 2008 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;
- VU Le décret n° 2008-1018 du 07 août 2008 portant nomination d'un Ministre et fixant la composition du Gouvernement ;

**ARRETE**

**ARTICLE PREMIER :** Les activités de l'Etude Prospective « Sénégal 2035 » se feront dans le cadre de trois instances constituant son cadre institutionnel :

- le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) ;
- le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC) ;
- l'Equipe Technique Permanente (ETP) ;

## **PARAGRAPHE 1 : LE COMITE D'ORIENTATION ET DE SUIVI (COS)**

**ARTICLE 2 :** Le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) est placé sous l'autorité du Ministre de l'Economie et des Finances, représenté par le Directeur Général du Plan.

Il est composé de l'ensemble des structures de l'administration et de membres représentatifs de la société sénégalaise dans sa diversité sociologique, économique, politique et culturelle.

Le Comité d'orientation et de suivi peut faire appel à toute personne ou structure dont les compétences sont jugées utiles pour l'accomplissement de ses missions.

Il est composé de :

- un représentant de la Présidence de la République ;
- un représentant de la Primature ;
- un représentant de l'Assemblée Nationale ;
- un représentant du Sénat ;
- un représentant du Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- l'Expert Coordonnateur de la Cellule de la Thématique Multi-pôle de la Direction Générale du Plan ;
- le Directeur des Stratégies de Développement ;
- le Directeur de la Population et de la Planification du Développement Humain ;
- le Directeur de la Planification Nationale ;
- le Directeur du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement ;
- le Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques ;
- le Directeur Général de l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie ;
- Monsieur Moustapha KASSE, économiste ;
- L'Abbé Jacques SECK, chef religieux ;
- Monsieur Abdou Aziz KEBE, islamologue ;
- Monsieur Djiby DIEDHIOU, journaliste ;
- Madame Fatou SOW, chercheur ;
- Monsieur Baïdy AGNE, opérateur économique ;
- Madame Aminata DIAW, professeur de philosophie ;
- Madame Eugénie Rokhoya AW, sociologue ;
- Monsieur Emmanuel DIONE, sociologue ;

**ARTICLE 3 :** Le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) est chargé :

- de déterminer les grands axes et orientations de la réflexion prospective ;
- de proposer les thématiques devant faire l'objet d'études ;
- d'émettre les avis sur les questions qui lui sont soumises dans le cadre des travaux techniques menés par l'Equipe Technique Permanente ;
- de faire de plaidoyer de l'Etude Prospective et légitimer la réflexion prospective au niveau de l'opinion publique ;
- d'assurer la visibilité des travaux et des actions menées dans le cadre de l'élaboration de l'Etude Prospective ;
- de garantir l'objectivité de la réflexion prospective ;

**ARTICLE 4 :** Le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) assurera après la validation du rapport final de l'Etude, le suivi permanent de sa mise en œuvre et se réunira à cet effet chaque fois que de besoin.

## **PARAGRAPHE 2 : LE GROUPE D'EXPERTS COORDONNATEURS (GEC)**

**ARTICLE 5 :** Le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC), dirigé par un expert coordonnateur est placé sous l'autorité du Directeur des Stratégies de Développement et la supervision du Directeur Général du Plan. Il constitue l'instance de réflexion à temps plein de l'Etude.

Il compte quatre (04) Experts de haut niveau ayant des compétences avérées dans les domaines en rapport avec le champ de l'Etude Prospective, à savoir :

- un expert spécialiste en économie ;
- un expert spécialiste en sociologie ou dans toute autre discipline du domaine des sciences humaines et sociales ;
- un expert spécialiste en aménagement du territoire;
- un expert spécialiste en environnement ;
- un expert en modélisation (spécialiste en analyse quantitative)

Le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC) soumet au Comité d'Orientation et de Suivi (COS) qui est l'organe consultatif politique et à l'Equipe Technique Permanente (ETP) qui est l'organe consultatif technique, la validation des résultats obtenus au terme de chaque étape du processus.

**ARTICLE 6 :** Le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC) est chargé :

- de stimuler la réflexion sur les études à mener et de coordonner les travaux techniques qui sont effectués dans le cadre de l'Etude Prospective ;
- d'organiser la recherche et la dissémination des résultats obtenus ;
- de coordonner les groupes de travail mis en place pour réfléchir sur les variables et donner les informations nécessaires sur leur évolution (détermination des constantes ou invariants, tendances lourdes et germes de changement pour chaque variable) ;
- d'assister l'Equipe Technique Permanente au quotidien dans l'exécution de ses tâches ;

Il peut s'adjoindre d'autres spécialistes en fonction des domaines sur lesquels l'Etude Prospective voudrait particulièrement insister.

## **PARAGRAPHE 3 : L'EQUIPE TECHNIQUE PERMANENTE**

**ARTICLE 7 :** L'Equipe Technique Permanente (ETP) est placée sous la coordination du Directeur des Stratégies de Développement (DSD).

Elle est composée de représentants de l'Administration, de la Société Civile et du Secteur Privé et comprend :

- un représentant du Directeur Général du Plan ;
- un représentant de la Direction de la Planification Nationale ;
- un représentant de la Direction de la Population et de la Planification du Développement Humain ;
- un représentant de la Cellule de la Thématique Multi-pôle de la Direction Générale du Plan ;
- un représentant de la Direction de l'Emploi ;
- un représentant de la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés ;
- un représentant de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques ;
- un représentant du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement ;
- un représentant de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- un représentant de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative ;
- un représentant de la Direction de l'Industrie ;
- un représentant de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles ;
- un représentant du Ministère des Affaires Etrangères ;
- un représentant du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales ;
- un représentant du Ministère de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes, de la Pêche et de la Pisciculture ;
- un représentant du Ministère de la Santé et de la Prévention ;
- un représentant du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres, des Télécommunications et des TICS ;
- un représentant du Ministère de l'Intérieur ;
- un représentant du Ministère de la Culture, du Patrimoine Historique Classé, des Langues Nationales et de la Francophonie ;
- un représentant du Ministère de l'Elevage ;
- un représentant du Ministère de l'Education ;
- un représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Commerce et de la Coopération Décentralisée ;
- un représentant du Ministère des Sénégalais de l'Extérieur et du Tourisme ;
- un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar ;
- un représentant du Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD) ;
- un représentant du Collectif National de la Société Civile pour la Lutte contre la Pauvreté au Sénégal (COLUPAS) ;
- un représentant de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO) ;
- un représentant du Forum Civil ;
- un représentant de l'Association des Consommateurs du Sénégal (ACOSEN) ;
- un représentant de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS) ;
- un représentant de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNASAS) ;
- un représentant du Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD) ;

- un représentant de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal/Forces du Changement (CNTS/FC) ;
- un représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)
- un représentant du Conseil National du Patronat (CNP) ;
- un représentant du Mouvement des Entreprises du Sénégal (MDES) ;
- un représentant du Centre de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) ;
- un représentant du Centre de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) ;
- un représentant du Consortium de Recherches Economiques et Sociales (CRES) ;
- un représentant du Consortium de Recherches Economiques Appliquées (CREA) ;

**ARTICLE 8 :** L'Equipe Technique Permanente (ETP) est chargée :

- d'assurer la permanence des travaux menés dans le cadre de l'Etude Prospective sur la base des orientations fixées par le Comité d'Orientation et de Suivi ;
- d'élaborer et de proposer les termes de référence des études menées dans le cadre de la Prospective ;
- de procéder à la restitution des travaux en vue de la validation des résultats obtenus.

**ARTICLE 9 :** Le Directeur Général du Plan (DGP) rend compte régulièrement au Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie des Finances, de l'évolution du processus de l'Etude et lui adresse un rapport sur le bilan des activités réalisées.

**ARTICLE 10 :** Le Directeur Général du Plan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le .....

LE MINISTRE D'ETAT

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Fait à Dakar, le .....

LE MINISTRE D'ETAT

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

### Annexe 17: Membres de l'Equipe Technique Permanente

Prénoms et Nom	Fonction	Structure
Abbé Jacques SECK	Prêtre	Eglise Catholique
Adama KEITA	Juriste	COLUPAS
Hady GUEYE	Expert consultant/Education -Form	UNSAS
Aïssatou Ayo Ba DIOP	Statisticienne	DSDS/MFSAEFMFPE
Al Hassane NDIAYE	Juriste	DSD/DGP/MEF
Alassane BA	Conseiller en planification	BSS/DGD/MEF
Alima NDIAYE	Economiste	DPN/DGP/MEF
Arame Ngom NDIAYE	Géographe environnementaliste	DEE/DEEC/MEPNBRLA
Arona NIANG	Agroéconomiste	DAPS/MAPB
Awa Maty Basse BA	Experte économiste	UCSPE /MEF
Babacar MBAYE	Conseiller en planification	DPN/DGP/MEF
Babacar NDIR	Economiste	CEPOD/MEF
Cheikh Modou THIAM	Statisticien Economiste	DSD/DGP/MEF
Chouaïbou SONKO	Conseiller technique	DGP/MEF
Débo SOW	Economiste	DSD/DGP/MEF
Djib DIEDHIOU	Journaliste	Le soleil /Quotidien
Emmanuel Seyni NDIONE	Sociologue	ENDAGRAF
Famara DIOUF	Economiste	DSD/DGP/MEF
Fatou DIOUF	Expert/suivi participatif du DSRP	UCSPL/MEF
Fatou B. Niang CAMARA	Démographe	ANSD
Fatou SARR	Chercheur	IFAN
Ismaïla DIALLO	Inspecteur impôt et domaine	DLEC/DGID/MEF
Jean Pierre NDIAYE	Pédologue	ANSTS
Khady BA	Economiste	DCE/MCOM
Lamine LABOU	Economiste	DPEE/MEF
Lanfia DIANE	Conseiller en Planification	DPRH/DGP/MEF
Latyr DIOUF	Expert aménagiste	ENEA
Mamadou Mansour SARR	Expert conseil	CNP
Mamadou MARONE	Economiste	FASEG/UCAD
Mamadou SARR	Commissaire aux Enqu Econo	DCE/MCOM
Mariane Diop KANE	Météorologiste	ANAMS
Mayacine CAMARA	Statisticien	UCSPE
Métaké SAGNA	Ingénieur de planification	DSD/DGP/MEF
Mohamadou Lamine DIA	Agroéconomiste	DAPS/MA
Mouhamadou D. SAMB	Agt d'encadr études et statist	BCEAO/Agence
Moussa THIAM	Statisticien	ANSD
Ousmane NDOYE	Economiste / Consultant	Best-Afrique
Ousmane S. SECK	Sociologue	DSD/DGP/MEF
Papa Adama SARR	Chargé d'Etudes	CIMES/CNP
Papa Djiby NDIAYE	Economiste	DSD/DGP/MEF
Papa Sambaré NDIAYE	Administrateur civil	Repr DAGE MFSAEFMFPE

Rokhaya Sène	Administrateur civil	DGP/MEF
Samba Diop CAMARA	Conservateur en documentation	DSD/DGP/MEF
Samba KA	Economiste	DSD/DGP/MEF
Sanor DIEYE	Economiste	UCSPE/MEF
Sékhou DIAKHABY	Conseiller en planification	DPN/MEF
Sidi Ben Omar KANE	Conseiller en organisation	DREAT/SLPR
Soukeyna SYLLA	Analyste de projet	UCSPE/MEF
Talla GUEYE	Economiste	INP
Zeynab Mbengue WADE	Administrateur civil	DGP/MEF

**Annexe 18 : Questionnaire sur les aspirations et perceptions de la population sénégalaise**

**Etude prospective 2035 : Enquête sur les aspirations et les perceptions de la population sénégalaise**

Enquêteur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ N° Questionnaire : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Bonjour, je suis un tel du cabinet AD Conseils, nous menons actuellement une étude sur les aspirations et les perceptions de la population sénégalaise. Puis-je vous poser quelques questions.

**IDENTIFICATION DE L'ENQUETE**

**Q.1- Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?**

Profession libérale  Cadre d'entreprise  Commerçant  Agent de maîtrise   
Employé  Fonctionnaire  Agent commercial  Artisan  Inactifs   
Agriculteur/Éleveur  Autres  : .....

**Q.2- Niveau d'instruction :**

Primaire  Secondaire  Supérieur  Post-universitaire  Arabe

**Q.3- Taille moyenne du ménage**

1 pers.  2 pers.  3 à 5 pers.  6 à 8 pers.  9 à 10 pers.  Plus de 10 pers.

**Q.4- Sexe :** Homme  Femme

**Q.5- Age :** Moins de 25 ans  25 – 35 ans  36 – 50 ans  50 ans et plus

**Q.6- Quartier:** ..... ; **Q.7-Quartier :** .....

**Q.8- Statut matrimonial :** Célibataire  Marié  Divorcé  Autres  .....

**Q.9- Revenu moyen mensuelle :** .....

**Q.10 – En prenant en compte les thèmes suivants ( alimentation, Habitat, Eau, Electricité, Tic, Sécurité, Santé, Education, Emploi, transport, Infrastructures, bonne gouvernance et autres...) quelles sont vos 2 premières priorités actuelles ?**

..... ; ..... ; .....

**PARTIE I : PERCEPTIONS DES POPULATIONS**

**SECURITE ALIMENTAIRE**

**Q.11- Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie ?**

Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi :

Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi :

Pour le milieu urbain: Oui  Non  Pourquoi :

Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi :

**Q.12- Que Pensez-vous du niveau de la sécurité alimentaire au Sénégal ?**

Très insuffisante  Insuffisante  Suffisante  Très suffisante

Pourquoi ? : .....

**Q.13-La politique alimentaire de l'état du Sénégal est elle ?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**HABITAT / LOGEMENT**

**Q.14- Quel est le statut de votre logement ?**

Propriétaire  Locataire  logement précaire  Autres :

**Q.15- Avez-vous accès à l'eau dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.16- Avez-vous accès à l'électricité dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.17- Avez-vous accès au téléphone et TV dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.18- Avez-vous une bonne sécurité dans le quartier ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.19- Quelle appréciation avez-vous de la qualité des logements familiaux?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.20-Pensez vous que l'accès à un logement décent est ?**

Très difficile  difficile  facile  Très facile

Pourquoi : .....

**Q.21-Pensez vous que la politique de l'état en matière de logement est ?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**SANTE**

**Q.22- Trouvez vous que la couverture sanitaire/ SANTE est garantie ?**

Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi :

Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi :

Pour votre quartier : Oui  Non  Pourquoi :

Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi :

**Q.23- Quel type de structure de santé fréquente le plus votre famille ?**

Public  Privé  Chez le guérisseur  Auto médicament

Pourquoi : .....

**Q.24- Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu Urbain ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.25- Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu rural ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.26- Que pensez-vous des frais de santé Dakar?**

Très abordable.  Abordable  Cher  Très cher

Pourquoi : .....

**Q.27- Que pensez de l'état actuel des structures de santé au Sénégal?**

Très bon  bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi : .....

**Q28- Pensez vous que la politique de l'état en matière de Santé est ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**EDUCATION**

**Q.29- Quel est votre niveau d'étude atteint ou la dernière classe fréquentée ?**

Aucun  Primaire  Secondaire  Supérieur  Refus

**Q.30- La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge à l'école primaire ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.31- La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge dans le secondaire ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.32- La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge dans le supérieur ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.33- Que pensez-vous de la situation du système éducatif dans les zones urbaines ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.34- Que pensez-vous de la situation du système éducatif dans les zones rurales ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.35- Pensez vous que la politique de l'état en matière d'éducation est ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

## TRANSPORT

**Q.36- Quel est le mode de transport le plus utilisé dans votre famille?**

Personnel  taxi  bus  car rapide  piéton

**Q.37- Trouvez vous que le système de transport urbain est satisfaisant ?**

Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour le milieu urbain : Oui  Non  Pourquoi :

Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi :

**Q.38- Que pensez-vous de l'état des structures de transport à Dakar ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.39- Que pensez-vous de l'état des structures de transport en milieu rural ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.40- Que pensez-vous des frais de transport à Dakar? Très abordable.  Abordable  Cher  Très cher**

**Q.41- Que pensez-vous de l'état actuel des structures de transport au Sénégal?**

Très bon  bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi : .....

**Q.42- Pensez vous que la politique de l'Etat en matière de Transport est ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

## EMPLOI

**Q.43- Quel est votre profession ?**

Profession libérale     Cadre d'entreprise     Commerçant     Agent de maîtrise   
Employé     Fonctionnaire     Agent commercial     Artisan     Inactifs   
Agriculteur/Eleveur     Autres  : .....

**Q.44- Trouvez vous que le système de l'emploi urbain est satisfaisant ?**

Pour vous-même :    Oui     Non     Pourquoi : .....  
Pour votre famille :    Oui     Non     Pourquoi : .....  
Pour le milieu urbain :    Oui     Non     Pourquoi : .....  
Pour le milieu rural :    Oui     Non     Pourquoi : .....

**Q.45- Que pensez-vous de l'état des structures de l'emploi en milieu urbain ?**

Très bon     Bon     Mauvaise     Très mauvaise   
Pourquoi : .....

**Q.46- Que pensez-vous de l'état des structures de l'emploi en milieu rural ?**

Très bon     Bon     Mauvaise     Très mauvaise   
Pourquoi : .....

**Q.47- Que pensez-vous de la situation de l'emploi des jeunes au Sénégal ?**

Très bonne     bonne     Mauvaise     Très mauvaise   
Pourquoi : .....

**Q.48- Pensez vous que la politique de l'Etat en matière d'emploi est ?**

Très bonne     bonne     Mauvaise     Très mauvaise   
Pourquoi : .....

## BONNE GOUVERNANCE

**Q.49- Pensez vous que les sociétés publiques sont bien gérés au Sénégal ?**

Oui     Non     Pourquoi : .....

**Q.50- Pensez vous que les projets/grands travaux de l'Etat sont bien gérés au Sénégal ?**

Oui     Non     Pourquoi : .....

**Q.51- Pensez vous que les infrastructures publiques sont bien gérés au Sénégal ?**

Oui     Non     Pourquoi : .....

**Q.52- Que pensez-vous du niveau de corruption au Sénégal ?**

Très élevé     élevé     faible     très faible     Pourquoi : .....

**Q.53- Peut-on parler de bonne gouvernance au Sénégal ?**

Oui     Non     Pourquoi : .....

## AUTRES THEMES

.....  
.....  
.....

**PARTIE 2 : ASPIRATIONS DES POPULATIONS**

**Q.54 – En prenant en compte les thèmes suivants ( alimentation, Habitat, Eau, Electricité, TIC, Sécurité, Santé, Education, Emploi, transport, Infrastructures, bonne gouvernance et autres...) quelles sont pour vous les 3 priorités pour les vingt cinq prochaines années ?**

..... ; ..... ; .....

**SECURITE ALIMENTAIRE**

**Q.55- Quelle sont vos aspirations sur la situation alimentaire dans les 25 prochaines années (RM)?**

.....  
.....  
.....

**Q.56- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation alimentaire d'ici 2035 (R.U) ?**

Diminuer des taxes à l'importation  Subventionner les denrées de 1ère nécessité  Développer l'agriculture locale   
Encourager la consommation des aliments locaux  Autres  : .....

**HABITAT/LOGEMENT**

**Q.57- Quelle sont vos aspirations pour le logement dans les 25 prochaines années (RM)?**

.....  
.....  
.....

**Q.58- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation du logement d'ici 2035 (R.U) ?**

Construire des cités  Subventionner les logements  Développer les prêts à taux réduit   
Encourager l'utilisation des matériaux locaux  Autres  : .....

**SANTE**

**Q.59- Quelle sont vos aspirations pour le système de santé dans les 25 prochaines années (RM)?**

.....  
.....  
.....

**Q.60- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation sanitaire d'ici 2035 (R.U) ?**

Gratuités des soins  Construire bcp d'hopitaux  Construire centre de santé  Autres  : .....

**EDUCATION**

**Q.61- Quelles sont vos aspirations pour le système d'éducation au Sénégal (RM) d'ici 2035 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.62- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer le système d'éducation d'ici 2035 (R.U) ?**

Gratuités de l'enseignement de base  Construire bcp de sites  Développer la recherche scientifique   
Autres  : .....

**TRANSPORT**

**Q.63- Quelles sont vos aspirations pour le système de transport au Sénégal dans les 25 ans à venir (RM) ?**

.....  
.....  
.....

**Q.64- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer le système du transport dans les 25 ans à venir ?**

Metro  TGV  Bcp d'autoroutes  Développer les sociétés de transport  Autres  : .....

**EMPLOI**

**Q.65- Quelles sont vos aspirations, les secteurs d'emploi qui doivent être développés au Sénégal (RM) d'ici 2035 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.66- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation de l'emploi d'ici 2035 (R.U) ?**

Emploi Jeune  Former aux métiers  Créer des emplois publics  Inciter l'emploi privé par la fiscalité   
Autres  : .....

**BONNE GOUVERNANCE**

**Q.67- Quelle sont vos aspirations en matière de bonne gouvernance au Sénégal (RM) d'ici 2035 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.68- Que peut faire l'Etat Sénégalais pour améliorer la bonne gouvernance d'ici 2035 (R.U) ?**

Lutte contre la corruption  Bonne gestion des deniers publics  Privilégier la compétence   
Autres  : .....

**AUTRES THEMES**

.....

Page 186

.....

.....